

MINISTERE DE LA CULTURE

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES GRAND EST

CONSERVATION REGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES



LABEL ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE



Table des matières

AVANT-PROPOS	3
PRESENTATION PAR DEPARTEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ARDENNES.....	5
AUBE.....	23
MARNE	33
HAUTE-MARNE	64
.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
MEURTHE-ET-MOSELLE	73
MEUSE	105
MOSELLE.....	112
VOSGES.....	133
.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BAS-RHIN.....	152
HAUT-RHIN.....	174

AVANT-PROPOS

La connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain du XX^e siècle constituent l'un des enjeux majeurs du ministère de la Culture.

Aussi le ministère de la Culture et de la Communication a-t-il créé le label *Patrimoine du XX^e siècle* en vue d'identifier et de signaler à l'attention du public, au moyen notamment d'un logotype, les édifices et ensembles urbains qui, parmi les réalisations architecturales de ce siècle, sont autant de témoins matériels de l'évolution technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société.

Le label Patrimoine du XX^e siècle a été mis en place par trois circulaires successives de 1999 à 2001, suivant en cela une recommandation du Conseil de l'Europe (recommandation R(91)13 du 9 septembre 1991) visant à éviter, selon les termes de celle-ci, de « priver les générations futures de cet instant de la mémoire européenne ».

Le label vise à appeler l'attention des décideurs, des aménageurs, mais aussi de ses usagers et du public sur les productions remarquables de ce siècle en matière d'architecture. Il devait ainsi progressivement faire percevoir celles-ci par la conscience collective comme des éléments à part entière de notre patrimoine et conduire, le moment venu, à rechercher l'outil le plus pertinent pour assurer la protection d'un certain nombre d'entre elles.

Sans incidence juridique sur les édifices ou ensembles urbains concernés, l'attribution du label *Patrimoine du XX^e siècle* s'applique à tout immeuble ou territoire représentatif des créations du XX^e siècle, déjà protégé au titre de la législation sur les monuments historiques ou par une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, ainsi qu'à tout immeuble ou territoire non protégé retenu par les commissions régionales du patrimoine et des sites.

Le label *Patrimoine du XX^e siècle* est un vecteur du développement de la qualité des espaces urbains, de la prise en compte de l'architecture contemporaine conduite par la direction générale des patrimoines.

Aujourd'hui, le ministère de la Culture souhaite relancer cette politique. En effet, afin de porter un regard nouveau sur le patrimoine récent, et d'encourager la sensibilisation du public à cette architecture et à son environnement urbain, la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a transformé le label *Patrimoine du XX^e siècle* en label *Architecture contemporaine remarquable*.

Selon l'Article L.650-1 du code du patrimoine, le label *Architecture contemporaine remarquable* est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements, parmi les réalisations de moins de cent ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant. Le même article prévoit que les édifices anciennement labellisés *Patrimoine du XX^e siècle* bénéficient automatiquement du label *Architecture contemporaine remarquable*.

L'attribution du label *Architecture contemporaine remarquable* a un objectif avant tout didactique et participe à la valorisation de ces témoins matériels de l'évolution technique, économique, sociale, politique et culturelle de la société au XX^e siècle. Le label constitue ainsi l'un des enjeux majeurs du ministère de la Culture.

Ardennes - Aube - Marne - Haute-Marne

ARDENNES

EDIFICE : EGLISE NOTRE-DAME

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : BALLAY

ADRESSE : RUE NOTRE-DAME

DATE : 1925-1930

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ARCHITECTE INCONNU

AUTRES INTERVENANTS : JACQUES SIMON (VERRIER)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : MAIRIE-ECOLE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : BALLAY

ADRESSE : RUE NOTRE-DAME

DATE : 1925-1928

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : JACQUES SIMON (VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le village de Ballay, dévasté par les combats, a été presque entièrement reconstruit après la première guerre mondiale.

Les deux édifices principaux (construits entre 1925 et 1928), l'église et la mairie-école, symboles de la vie de la communauté ont été placés face à face et utilisent les mêmes matériaux. Ce lien marque la volonté de souligner les liens unissant l'ensemble des habitants du village, tous marqués de façon comparable par les violences de la guerre. Ces deux bâtiments sont souvent reconstruits dans les villages après la guerre mais ici la proximité est particulièrement bien marquée.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'église, plus importante que le petit édifice de 1688 précédant, est entièrement en brique (matériaux de faible coût) à l'exception du haut tympan surmontant la porte d'entrée.

Un décor de grandes arcades cintrées encadre le portail et décore les murs latéraux. La cloche a été bénie le 28 septembre 1930 et les vitraux de Jacques Simon, dédiés aux litanies de la Vierge, ont été achevés en 1939.

EDIFICE : EGLISE SAINTE-JEANNE-D'ARC DE LA HOUILLERE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : CHARLEVILLE-MEZIERES

ADRESSE : RUE MOZART

DATE : 1929-1931



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE CHIROL

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

A Charleville un vœu aurait été formulé pendant la Grande Guerre : si la ville sortait de l'épreuve sans être trop meurtrie, on rendrait grâce à Jeanne d'Arc, protectrice de la Patrie et de la ville, en construisant une église. L'abbé Léopold Jacquart, à force de volonté et de ténacité concrétise ce vœu. L'église Saint Nicaise de la cité du Chemin-vert, à Reims, a inspiré la construction de l'église de la Houillère dont la première pierre est posée le 30 juin 1929 par le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Son architecte, le Rouennais Pierre Chirol a voulu une église vaste avec des salles annexes pouvant accueillir réunions et animations des mouvements sociaux et religieux catholiques en plein développement, leviers en quelque sorte de l'Évangélisation d'une population ouvrière pauvre plus sensible aux actions sociales qu'au catéchisme. Pierre Chirol conçoit un édifice à nef unique, vaste carré de 24 mètres de côté aux angles coupés. Trois des côtés sont occupés par des façades identiques aux pignons percés de larges roses posées sur sept lancettes de verre blanc. Sur chaque façade, des doubles portes avec, en leur milieu un trumeau historié en béton, ouvre largement l'église sur le quartier. Tout le gros œuvre est en béton armé habillé de moellons de schiste ardennais. L'abside en cul de four, face à l'entrée principale, occupe le quatrième côté. Éclairé par deux oculi, l'autel principal s'y dresse sur une haute estrade, à l'avant d'un soubassement en pierre de pays (qui ceinture d'ailleurs tout l'édifice), où six niches voûtées en plein cintre ont été ménagées dans l'épaisseur du mur. Les angles coupés du carré sont occupés par des chapelles hautes et étroites s'ouvrant sur la nef par un porche en plein cintre surmonté d'une fenêtre romane géminée à colonnettes. Surplombant la nef de 16 mètres, la lanterne octogonale d'un poids total de 600 tonnes éclaire généreusement la nef d'une capacité de 900 places. Dans celle-ci, quatre élégants lampadaires en fer forgé de style art déco aux luminaires en opaline blanche couronnés ainsi que le reliquaire de Sainte Thérèse sont des créations de René Barbette, ferronnier d'art ardennais. Le sculpteur macérien Henri Louis, a signé la statue de Sainte Thérèse. Le 19 juillet 1931, le cardinal Suhard bénit l'église.

EDIFICE : BATIMENT ADMINISTRATIF DU CENTRE DE DISTRIBUTION MIXTE D'ELECTRICITE DE FRANCE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : CHARLEVILLE-MEZIERES

ADRESSE : RUE GERVAISE

DATE : 1961-1962



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ANDRE WOGENSCKY

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

André Wogenscky reçoit la commande en 1960 d'un bâtiment administratif pour EDF rue Gervaise à Charleville-Mézières. L'édifice doit s'insérer dans un ensemble de bâtiments existants.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment d'une surface utile de 1381 m² répartie sur quatre niveaux est réalisé entre 1961 et 1962. Jouant sur le relief du terrain, il comporte un niveau sur la cour et parc de stationnement, un rez-de-chaussée au niveau de la rue Gervaise et deux étages supérieurs. Il est construit grâce à une ossature de poteaux en béton armé sur des fondations de dalle de béton. Les murs pignons nord et sud aveugles sont en béton banché tandis que les façades est et ouest sont structurées par des travées vitrées. La lumière joue un rôle important dans la composition du bâtiment. Les 151 cadres brise-soleils, préfabriqués en béton structurent la façade, en creusant celle-ci par un jeu de matières. Calculés d'après des études d'ensoleillement, ils permettent d'éviter le soleil direct pendant les heures de travail. La façade est composée de pans de verre standards. Le volume principal est organisé en son centre par un escalier à vis. Répartis de chaque côté d'un couloir de circulation, les espaces de bureaux sont cloisonnés par des murs de brique creuse dans lesquels s'insèrent aussi des éléments de rangements standardisés en bois. Le rez-de-chaussée sur cour comprend les archives et la chaufferie.

L'architecte a également dessiné le mobilier permettant d'aménager l'édifice : éléments de menuiserie intérieure, meubles à plans de l'atelier, aménagement des bureaux du directeur ainsi que du hall d'entrée (meuble banquette, bac à fleurs, meuble de réception, panneau d'affichage).

EDIFICE : PALAIS DE JUSTICE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : CHARLEVILLE-MEZIERES

ADRESSE : ESPLANADE DU PALAIS DE JUSTICE

DATE : 1960-1967



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN-ROBERT DUPRE ; JEAN-PAUL DUPRE ; HENRI HARMEL

COMMANDITAIRE : CONSEIL GENERAL DES ARDENNES ; MINISTERE DE LA JUSTICE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les anciens locaux du palais de justice de Mézières devenus vétustes, la construction d'un nouveau bâtiment pour le tribunal et la cour d'Assises est décidée en 1952 par le Conseil général des Ardennes et le Ministère de la Justice. Financé au tiers par la Direction des dommages de guerres du Ministère de la Construction, le palais de justice est confié au cabinet Dupré-Harmel en 1960, selon un programme défini par le Ministère de la Justice.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'édifice doit comprendre trois salles d'audience (cour d'Assises, Tribunal de première instance et Tribunal de commerce), des bureaux pour les magistrats non spécialisés (président, vice-président et procureur), des locaux pour les commissions administratives ou contentieuses, les services des magistrats spécialisés, les services des greffes, des locaux pour les avocats et les avoués, ainsi qu'un logement de concierge. Le bâtiment s'élève sur trois niveaux au-dessus d'un parvis d'honneur, constitué d'un large emmarchement conduisant à l'entrée du palais de justice. La façade principale sur celui-ci est traitée en mur-rideau, composé de quatorze surfaces vitrées occupant toute la hauteur de l'édifice, et encadrées par des piliers massifs en béton. Au rez-de-chaussée, la salle des pas perdus occupe le centre de la composition en L, encadrée par les deux salles d'audiences. L'édifice est construit en béton armé laissé brut ou recouvert de ciment superblanc. Les menuiseries des fenêtres sont métalliques. Le décor simple de l'intérieur, aux couleurs blanches et bois clair, laisse une grande place à l'éclairage naturel en particulier pour la vaste salle des pas perdus. La porte de la salle d'audience principale est ornée de motifs sculptés réalisés par Marcel Homs et symbolisant des balances. Ici la surface vitrée et transparente rapproche tout de même l'utilisateur de l'institution judiciaire. L'ouverture de la salle des pas perdus sur le parvis joue ici le rôle d'accueil du public, tout en identifiant le palais de justice dans le paysage urbain.

EDIFICE : LYCEE SEVIGNE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : CHARLEVILLE-MEZIERES

ADRESSE : RUE MADAME DE SEVIGNE

DATE : ANNEES 1960

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN FAUCHERON

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le premier lycée Sévigné construit en 1886 fut victime d'un incendie en 1967. Sa reconstruction partielle fut alors décidée et confiée à l'architecte Jean Faugeron (1915-1983), ancien membre de la Casa Velásquez de Madrid, célèbre alors pour la commande qui lui avait été faite du pavillon français de l'exposition universelle de Montréal de 1967.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment est construit en béton sur un schéma géométrique où les baies régulièrement distribuées se distinguent uniquement par le jeu coloré des allèges. Pour assouplir cette géométrie, l'architecte a placé à l'avant des fenêtres, sur plusieurs niveaux, de fines ventelles verticales en béton, réparties irrégulièrement afin de créer un rythme visuel qui fait toute l'originalité de la construction. Faugeron sera aussi l'architecte de la Maison des Arts et de la Culture André Malraux de Créteil (1977).

En 2008, un nouveau bâtiment réalisé par l'agence Thiénot-Ballan-Zulaica est venu compléter cet ensemble en s'inspirant pour le décor des façades du projet de Jean Faugeron.

EDIFICE : USINES CORNEAU-DEVILLE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : CHARLEVILLE-MEZIERES

ADRESSE : RUE FOREST ; RUE CHARLES DELAHAUT

DATE : 1924-1935

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : NON IDENTIFIE

COMMANDITAIRE : FAMILLE CORNEAU ET DEVILLE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'architecture de l'usine retrace bien par ses façades sur rue l'aventure de cette société issue des familles Corneau et Deville, puisqu'on aperçoit en effet le siège social, les bureaux, les salles d'expositions avec en arrière les ateliers, les entrepôts. On remarque avec attention le bâtiment de 1925 portant la mention « Deville. C » d'une réelle qualité architecturale, ainsi que le siège social de 1935. Au sein des Ardennes, il s'agit d'un ensemble architectural industriel de qualité qui présente également un intérêt du point de vue de l'histoire sociale et économique locale. Les bâtiments de l'usine, des sheds aux bureaux et à la salle d'exposition, reflètent toutes les activités utiles au fonctionnement de l'entreprise.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Suivant les courbes de la Meuse, le site couvre une surface de 40 000 m² dont 30 000 m² au sol. La façade du siège social, construit en 1935, donne sur la rue Forest. Elle présente une modénature Art Déco, avec décor géométrique, de larges baies vitrées et des soubassements de carreaux de verre concaves. Les bâtiments les plus anciens (1846) sont situés plus au nord, autour d'une cour distribuant les différents ateliers de fabrication. L'extension de 1924 accueille aujourd'hui un atelier de traitement thermique. Le bâtiment de stockage des produits finis et de l'expédition (années 1930) domine le site sur quatre étages carrés. Ses murs sont enduits et portent la raison sociale. La structure portante et la charpente sont entièrement en béton armé. L'activité de fonderie n'existant plus sur le site, les espaces sont convertis en ateliers de tôlerie (source Gertrude inventaire). Les datations sont connues essentiellement par les inscriptions sur les édifices : 1935, siège social (brique) ; 1930, atelier de montage ; 1925 bâtiment « Deville.C » (béton-brique) ; 1924, hangar-magasins (brique) ; 1923, bureau, espace de présentation Alfred Corneau, conciergerie (brique et pierre) ; entre 1888 et 1935 « Pompe », laboratoire (brique et pierre) ; entre 1888 et 1923, « Deville et Co-Maison fondée en 1846 » (béton).

EDIFICE : HOTEL DE VILLE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : CHARLEVILLE-MEZIERES

ADRESSE : PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

DATE : 1933

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MARIE-EUGENE CHIFFLOT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'hôtel de ville de Mézières, dû aux architectes Marie-Eugène Chiffot et R. Colle, fait partie des reconstructions d'après la Première Guerre mondiale. La date 1930 est sculptée sur le fronton qui surmonte l'horloge et marque l'achèvement des travaux de maçonnerie. L'inauguration a eu lieu le 16 juillet 1933, par le président de la République A. Lebrun.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment qui se réfère par ses hautes lucarnes ouvragées et ses clochetons à l'architecture des bâtiments municipaux de la fin du Moyen Âge veut montrer l'importance historique de la cité qui accueille, sur sa façade dominée par la représentation des trois figures de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, le nom et les armes des autres grandes villes des Ardennes. Une frise sculptée d'animaux (sous la corniche) et des personnages grotesques (sur les lucarnes) complètent le décor. La figure de Bayard en épi de faîtage rappelle la résistance de Mézières au siège de Charles Quint. Le style néo-médiéval de la façade fait place au style Art Déco dans le vestibule d'entrée et la grande cage d'escalier. Pour la façade arrière, moins visible, la pierre de taille a été remplacée par la brique. Le bâtiment est mis en valeur par la place, sur laquelle a été édifiée, en face de l'hôtel de ville, une construction de même style décorée d'une sculpture représentant la chasse au sanglier.

EDIFICE : CHAPELLE DE MONTMARIN

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : GIVRY-SUR-AISNE

DATE : 1959-1960

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : YVES-MARIE FROIDEVAU

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Cette chapelle est construite à l'emplacement d'un ancien village détruit pendant la Seconde Guerre mondiale.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les plans initiaux montrent une chapelle de forme carrée de 7,70 m de côté avec un chœur étroit. Devant la façade occidentale de la chapelle, une cour est matérialisée par un auvent en forme de "L" (côté nord et côté ouest), cour qui est fermée par un petit muret disposé au sud. Le muret ne rejoint pas l'église et permet ainsi d'y rentrer. Cet ensemble rappelle en version minimaliste, une église et son cloître. Cette chapelle comporte une nef unique. La façade, de moellons équarris en pierre de Dom-Mesnil, comporte, à environ un mètre du sol, des pierres disposées en arrêtes de poisson. Cette technique rappelle les églises romanes. Au-dessus, une ouverture verticale est divisée par trois baies. La baie rappelle une fenêtre à petits carreaux se matérialisant par trois petites ouvertures quadrangulaires horizontales répétées six fois verticalement. Ces ouvertures se retrouvent sur les deux pans de murs latéraux de la nef. Sur cette dernière on retrouve quatre fenêtres à petits carreaux qui se superposent. La façade principale s'ouvre par trois portes surmontées d'un fronton sur lequel une mosaïque est apposée dans les tons bleus et or. Elle semble représenter la couronne du Christ entourée d'étoiles filantes. À l'intérieur, le sol est couvert de petits carreaux de terre cuite de Breuillet (Essonne). Lorsqu'on pénètre dans l'édifice on aperçoit l'autel au centre. Au fond, dans le chœur trône Notre-Dame. Elle est éclairée par les baies latérales précédemment décrites qui, situées en retrait, sont invisibles depuis la nef. Ces baies ainsi que les baies latérales de la nef se composent de dalles de verres imitant le marbre, le gypse. Une lumière translucide entre dans l'édifice par ces baies. Cette technique des dalles de verre rappelle les édifices religieux de la fin de l'Antiquité. L'architecte tout en utilisant des techniques modernes (dalles de verre, taille des moellons, béton, forme des baies latérales) veut clairement rappeler les édifices anciens de la fin de l'antiquité et de l'époque romaine (par le plan de l'église et de son cloître, la technique en arête de poisson, les petites baies, etc).

EDIFICE : PASSERELLE D'ORZY

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : REVIN

DATE : 1961-1963



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CLAUDE MARLIER (INGENIEUR)

AUTRES INTERVENANTS : ZUBLIN ET PERRIERE (ENTREPRENEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La passerelle d'Orzy relie la ville de Revin à la ZUP d'Orzy. L'ingénieur conseil Claude Marlier, associé à l'architecte Jean Bossu lors de la construction de la ZUP, prévoit une voie de jonction entre Orzy sur la rive gauche de la Meuse et l'agglomération principale. La passerelle pour piétons, cyclistes et motocyclistes est prévue au programme d'équipement afin de permettre l'accès des travailleurs habitant les HLM d'Orzy à la zone industrielle et commerciale de Revin.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'ouvrage doit se raccorder aux voiries existantes de chaque côté et s'adapter aux conditions de navigation. En effet, un premier projet prévoyait un pont avec deux piles sur la rivière, mais la mise au gabarit international de la navigation sur la Meuse impose la suppression des piles. Le projet adopté est constitué d'un seul arc composé d'un caisson en béton appuyé sur deux culées portant sur le schiste des berges. L'arc d'une épaisseur d'1,87 m aux extrémités et 2,13 m à la clé porte un tablier de 142 m de long. Ce tablier est prolongé par des poutres appuyées sur les culées. La chaussée a une largeur de 7,20 m.

Les travaux ont été exécutés entre mars 1961 et février 1963 par l'entreprise Zublin et Perrière. Ce pont à arc constitue un record mondial de portée et de flèche (120 m pour 10 m) au moment de sa construction. Il fait partie des derniers arcs en béton armé, l'urgence de sa construction imposant l'usage de la technique plus traditionnelle des ponts en arc à tablier suspendu, au lieu de la précontrainte utilisée par certaines entreprises. Ici, l'arc a été construit grâce à un cintre fait d'un assemblage d'éléments métalliques appuyé sur des palées provisoires en bois, sur lequel a ensuite été coulé le béton armé.

EDIFICE : PONT DE FUMAY

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : REVIN

DATE : 1951-1958



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : VERNIER (INGENIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSEES) ; BETON MONIER, (ENTREPRENEUR) ; PIERRE ET PASQUET (ENTREPRENEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La ville de Revin, située dans une boucle de la Meuse disposait avant 1940 de deux ponts, en amont et en aval. Reliant Charleville à la région industrielle de Givet, leur reconstruction est envisagée dès 1942, alors qu'ils sont provisoirement remplacés par des ponts en bois. Cette reconstruction des ponts est intégrée à un réaménagement urbain de Revin et à une modification du tracé de la RN 388 qui traverse la ville. Un premier projet est proposé par l'architecte des bâtiments civils et palais nationaux, Olivier Lahalle, et l'architecte urbaniste de Revin, M. Vermeil en 1943 à la Direction des routes du Ministère de la Production industrielle et des communications. Ce projet prévu en pierre de Frépin est abandonné à la Libération par le Commissaire à la Reconstruction pour un matériau plus économique. Le nouveau projet de pont à arches en béton est mis en œuvre à partir de 1951, par l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Vernier.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La pile en rivière et les culées des arcs sont construites en 1952 par l'entreprise Béton Monier. Les massifs des rives droite et gauche sont composés d'éléments cellulaires en béton armé remplis de remblais, doublés de murs de béton massifs. Des colonnes cylindriques soutiennent les travées d'accès au pont. Du côté du quai Desmoulins un viaduc permet l'accès à l'ouvrage principal. La pile en rivière de forme parallélépipédique appuyée sur le schiste dur est également en béton. Les parements de tous ces ouvrages sont simplement bouchardés. L'ouvrage principal est composé de deux arches en béton armé qui supportent par des colonnes cylindriques, le tablier également en béton armé. Ces arches de 98 mètres de portées chacune, sont construites par l'entreprise Pierre et Pasquet qui possède une succursale à Macon à partir de 1954. Bâties grâce à des cintrés en charpente métallique, elles sont constituées de deux arcs parallèles d'une largeur de 2,5 mètres encastres sur les appuis des culées et sur la pile. Ces arcs portent un tablier de 180 mètres de long.

EDIFICE : CITE-JARDIN FAURE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : REVIN

ADRESSE : LIEU DIT « SARTNIZON »

DATE : 1912-1936

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MARCEL ROUQUET

COMMANDITAIRE : SOCIETE FAURE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Pour pallier à la pénurie de logements sur la ville de Revin, la société Faure, entreprise métallurgique, décide de loger ses ouvriers par l'acquisition de terrains et la construction de maisons. Dans un premier temps, en 1912 et 1913, les rues Saint-Jacques et Saint-Bernard reçoivent des maisons accolées sur rue, aux façades de briques identiques, avec à l'arrière de chaque maisons un jardin en lanière. De 1931 à 1934, le projet de l'architecte Maurice Rouquet d'une cité jardin voit le jour, accompagné de mesures sociales : salaires et allocations familiales, qui permettront de fidéliser les ouvriers. La cité accueillera un magasin et, en 1936, une belle chapelle, installée à l'une des entrées de la cité. Elle clôt la réalisation de la cité qui accueille 103 ménages et 558 habitants.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les 44 maisons de la cité se répartissent sur sept îlots. Les deux demeures en pierres de tailles étaient réservées aux cadres de l'entreprise, les autres maisons étant en briques et crépi. Se rapprochant du modèle de chalets, elles comprennent deux à quatre logements, chacun accompagné d'un jardin entourant la maison ou en arrière de celle-ci. La composition du réseau viaire rappelle celui d'un réseau urbain. En effet, l'architecte trace des routes linéaires, avec des places ou des carrefours en demi-cercle, voire triangulaire, et des passages bordés de haies. De même, la forme des îlots triangulaires, trapézoïdaux, aux angles coupés ne sont pas sans évoquer une disposition fréquente dans les grandes villes. L'ensemble se démarque de cités ouvrières plus anciennes présentes à Revin par des rues parallèles. Le charme et l'effet d'urbanisation est amplifié par la disposition changeante des maisons alignées, en cercle, accolées ou espacées.

EDIFICE : MAISONS INDIVIDUELLES

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : SAULT-LES-RETHEL

DATE : 1928-1930

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : LOUIS GILLET

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : IMMEUBLES « LES PEIGNES »

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : SEDAN

ADRESSE : RUE DU MARECHAL LECLERC

DATE : 1951-1953



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN DE MAILLY ; ANDRE GOFFINET ; MARCEL POIRIER ; MAURICE SCHERRER

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En mai 1940, un tiers du centre ancien de Sedan disparaît sous les bombes des forces françaises et britanniques, qui cherchaient à ralentir la progression de l'armée allemande. A la Libération, le MRU nomme Jean de Mailly architecte chef de groupe pour la reconstruction de Sedan. Le long de l'avenue Leclerc, il implante un ensemble d'immeubles qui se démarque des autres. Trois bâtiments rompent en effet avec l'alignement sur la rue, pour s'orienter plein sud et bénéficier à la fois d'un ensoleillement maximum, mais aussi de vues sur le canal et l'avenue. Cette position en épi explique peut-être le surnom de "Peignes" qui leur a été attribué ultérieurement, à moins qu'il ne soit dû aux claires-voies qui éclairent les cages d'escalier sur toute la hauteur.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La liaison entre les trois immeubles des "Peignes" est assurée le long de l'avenue Leclerc par une aile basse comportant un rez-de-chaussée à usage commercial et un étage destiné à l'habitation des commerçants. Un portique protège les piétons des intempéries. Le front de rue est ainsi maintenu même si les trois bâtiments principaux s'en détachent pour mieux répondre à la préoccupation hygiéniste d'accès à la lumière, à l'air – les bâtiments sont distants d'environ 25 mètres – et à la nature. Les escaliers sont rejetés sur les côtés, ce qui présente plusieurs avantages : éclairage naturel des cages d'escalier par des claires-voies, plateaux d'un seul tenant plus faciles à aménager, rationalisation du nombre de services qui sont communs à tout l'étage. Tous les appartements sont desservis à chaque étage par une seule coursive que l'architecte choisit de surbaissier par rapport au niveau du sol des appartements afin de garantir l'intimité des habitants lors du passage des voisins. Si le quartier reconstruction de Sedan recherche la continuité avec le centre ancien, l'ensemble des "Peignes" apparaît en revanche comme une œuvre plus personnelle, affichant pleinement son appartenance à l'architecture moderne.

EDIFICE : ECOLE ELEMENTAIRE BLANPAIN

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : SEDAN

ADRESSE : RUE BLANPAIN

DATE : 1952-1955



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN DE MAILLY

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les bombardements anglo-français de mai 1940 détruisent le quartier de la « Petite Venise », situé le long de la Meuse en aval du centre-ville de Sedan. Dans les années 1950, les dommages de guerre vont permettre la reconstruction d'une école sur ce quartier. C'est Jean de Mailly, désigné par le MRU pour superviser la reconstruction de Sedan, qui signe les plans de la nouvelle école en tant qu'architecte de groupe, épaulé par trois architectes locaux.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'ensemble comprend deux bâtiments perpendiculaires délimitant avec la Meuse un quadrilatère où prend place la cour de récréation, divisée à l'origine en deux pour séparer les élèves de primaire et de maternelle. On perçoit dans cette architecture la préoccupation de l'accès à la lumière : grâce à la structure poteaux-poutres, les façades libres sont percées de larges bandeaux vitrés qui éclairent généreusement les salles de classe. Les appartements des enseignants sont rendus traversants par des coursives d'accès surbaissées par rapport au sol des logements, associées à des façades sur rue en gradins : ils prennent ainsi le jour des deux côtés des bâtiments.

Les façades côté cour, avec leur revêtement de dalles préfabriquées, leurs oculi et l'absence de toiture visible (toit à une pente), sont traitées de manière plus contemporaine que les façades sur rue, où dominent la pierre locale et l'ardoise pour les toits. On peut y voir le souci de ménager une transition avec les bâtiments du centre ancien, la modernité s'affichant plus librement vers la Meuse.

Quelques centaines de mètres séparent cet établissement public du quartier de logements et de commerces intégralement reconstruit dans les années 1950.

EDIFICE : HÔTEL DE VILLE

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : VOUZIERS

ADRESSE : PLACE CARNOT

DATE : 1923



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : VICTOR LESAGE ; CHARLES MILTGEN

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'actuelle mairie de Vouziers est édifiée à partir de 1923 à l'emplacement de l'ancien hôtel de ville. Le bâtiment précédent, de style classique, a été détruit le 7 octobre 1918 par un obus allemand, lors de la contre-offensive du général Gourand.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Construit en brique sur un soubassement en pierre, il s'inspire, par ses matériaux, sa haute toiture en ardoise, ses baies à meneaux, de l'architecture flamande médiévale. La façade, organisée autour d'une travée centrale est surmontée d'un fronton en brique. Elle est ornée d'une horloge, sous laquelle figurent les armes de la ville, et coiffée d'un clocheton à flèche polygonale.

Le visiteur doit emprunter un escalier en U pour accéder à la mairie par trois baies plein-cintre, décorées de colonnes corinthiennes et fermées par des grilles en ferronnerie ouvragée. L'escalier est organisé autour du monument aux morts en pierre calcaire, œuvre de Firmin Michelet (1875-1951). Il représente une victoire ailée tenant une couronne de laurier et un glaive dirigé vers le sol. Le monument aux morts est inauguré en 1927. Comme dans d'autres hôtels de ville de la reconstruction, à Sermaize-les-Bains par exemple dans la Marne, il fait partie intégrante de l'architecture du bâtiment, et au même titre que le beffroi qui surmonte l'édifice, le monument aux morts devient le symbole du pouvoir républicain.

EDIFICE : EGLISE SAINT-PAUL

DEPARTEMENT : ARDENNES

COMMUNE : WARCQ

ADRESSE : BOULEVARD LUCIEN PERQUIN

DATE : 1965

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE VILLIERE

AUTRES INTERVENANTS : D. DALIA (MAQUETTE VITRAUX) ; DE MALHERBE (MAITRE-VERRIER)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

AUBE

EDIFICE : BUREAU DE LA SUCRERIE

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : ARCIS-SUR-AUBE

ADRESSE :

DATE : 1971

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PHILIPPE BAYONNE

AUTRES INTERVENANTS :

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : SITE DORE-DORE

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : FONTAINE-LES-GRES

ADRESSE :

DATE : ANNEES 1920-1960

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : FERNAND SCALLIET ; MICHEL MAROT

COMMANDITAIRE : ANDRE DORE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Dès le début du XIX^e siècle, la bonneterie apporte un complément de revenus aux cultivateurs de la Champagne pouilleuse. L'entreprise Doré-Doré (DD) naît en 1819 à Fontaines-les-Grès. Elle se consacre essentiellement aux bas et aux chaussettes. Au départ, elle se veut l'intermédiaire entre producteurs et commerçants. Puis, sous la Monarchie de Juillet, l'entreprise regroupera plusieurs personnes au sein d'un atelier et l'entreprise commencera son ascension.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'usine des Grès demeure le siège principal de l'entreprise. On y trouve les bureaux de la direction, les laboratoires d'études de matières textiles, les magasins à matières premières (laine, coton), des ateliers, les magasins de produits fabriqués, les services de comptabilité, de réception, d'expédition ; le magasin central et ses réserves, les ateliers de mécanique, de menuiserie ; la salle des machines électriques, le service des œuvres sociales, le dispensaire. L'habitation, le magasin, l'officine et le matériel du charcutier sont loués à des conditions très basses à une personne qui travaille pour son compte. La charcuterie est de nos jours occupée par un bouquiniste.

Avant 1914, DD achète des maisons anciennes et construit quelques maisons à destination de son personnel travaillant aux Grès, le parc immobilier y étant insuffisant. Les constructions s'intensifient après la Grande Guerre sous l'impulsion d'André Doré. Les maisons collectives édifiées par l'architecte Fernand Scalliet au cours des années 1920 demeurent reconnaissables par leur ample toiture et leur couleur ocre lorsqu'il adopte le style régionaliste alors en vogue, ou par leurs frises décoratives géométriques lorsqu'il s'inspire des Arts déco. Au cours des années 1960, Guy Marlier devient l'architecte attitré de Doré-Doré.

EDIFICE : COLLEGE « EUREKA »

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : PONT-SAINT-MARIE

ADRESSE : RUE ANATOLE FRANCE

DATE : 1990-1991

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : FRANCOIS PFEIFFER ; BRUNO FREYCENON

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : MAISON DICK

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DATE : 1977-1979



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN NOUVEL

COMMANDITAIRE : MONSIEUR ET MADAME DICK

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En 1975, M. et Mme Dick, venus de Lyon, achètent un terrain constructible sur la commune de Saint-André-les-Vergers, délimité au nord par l'île Germaine. Après leur rencontre avec l'architecte Jean Nouvel, le couple Dick imagine sa future maison. Un plan s'échafaude : une structure éclatée en forme de V s'articule autour du jardin en deux ailes composées de voûtes en brique et de toits en pente zingués. M. et Mme Dick font appel à l'architecte Jean Nouvel.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

M. et Mme Dick indiquent à Jean Nouvel leur intérêt pour la forme des fermes champenoises dont une des parties du toit descend jusqu'au sol. Les propriétaires réfléchissent également au choix (brique et béton) et à l'unité des matériaux de construction, à une configuration en V de la maison et enfin à une interpénétration du jardin et des volumes de la maison. Jean Nouvel propose un projet qui se caractérise par sa conception en V qui sépare l'espace enfants de l'espace à vivre et de l'espace parental, les espaces couverts par des dômes ou plafonds arrondis, l'alliance des matériaux brique et zinc. Les travaux de construction s'étaleront de 1976 à 1978.

EDIFICE : IMMEUBLE

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : TROYES

ADRESSE : RUE COLLET

DATE : 1935

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : R. ROGER

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : VILLA JULES-GUESDE

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : TROYES

ADRESSE : BOULEVARD JULES GUESDE

DATE : 1926-1927



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MAURICE MAUVREY ; ROGER HUMMEL ; ANDRE DUBREUIL

AUTRES INTERVENANTS :

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Devenu maire de la ville en 1919, Emile Clévy, ouvrier bonnetier aux idées socialistes, s'emploie à rassembler des fonds pour financer des programmes de logements destinés à la population ouvrière, par le biais de l'Office public d'Habitations à Bon Marché (HBM) de l'Aube, qui voit le jour en 1922. C'est ainsi qu'est lancée à Troyes la construction de groupes de maisons ouvrières collectives telles la Villa Benoît Malon en 1925, puis la Villa Jules Guesde en 1926. Le concours lancé par l'Office public désigne les architectes parisiens André Dubreuil, Roger Hummel et Maurice Maurey.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les architectes disposent les sept bâtiments autour d'une vaste cour intérieure agrémentée de plantations et d'espaces de jeux pour les enfants. Les élévations sont variées, accolant par exemple sur le boulevard des façades de trois et quatre étages, de caractère résolument urbain, tandis que les élévations sur cour sont rythmées par les cages d'escalier et la travée de loggias du bâtiment face à l'entrée, en fond de parcelle. L'ensemble est achevé en 1927 et peut accueillir 131 familles.

Les architectes reprennent les caractéristiques constructives locales, avec les rez-de-chaussée revêtus de moellons, les étages médians peints et rehaussés de bandeaux et d'encadrements en brique, et enfin le dernier niveau à pan de bois, symbole de l'architecture traditionnelle troyenne. Les appartements, en majorité des trois pièces offrent les installations du confort moderne : alimentation en eau potable, équipements sanitaires, éclairage électrique, réchaud à gaz, chauffage central... Les commodités sont aussi au rendez-vous avec le prélèvement des ordures ménagères tous les jours, des espaces communs (caves, cours). L'ensemble est également conçu pour accueillir quatre boutiques en rez-de-chaussée, pour faciliter l'approvisionnement des habitants.

EDIFICE : PISCINE LUCIEN ZINS

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : TROYES

ADRESSE : ROND POINT WOOD ET WEST

DATE : 1934

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ARCHITECTE INCONNU

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Trois corps de bâtiments sont construits dès 1934 en ciment armé et comportent un sous-sol général, où sont placés toutes les chaudières et les appareils de filtration et stérilisation qui complètent l'installation de la piscine. Le bassin de la piscine repose à l'aide de piliers sur le sol, dont il est complètement indépendant, ce qui permet la visite et le contrôle de la maçonnerie, aussi bien sur les quatre faces extérieures que sous le fond. Aucune fuite ne peut donc survenir sans être immédiatement repérée. Les cabines sont réparties sur deux passerelles surplombant le bassin, avec rambardes et bastingages. La façade de la piscine, couverte de brique de Champigny, a été remaniée. Celle-ci présente un beau décor de X en ressaut. À son ouverture, l'accès à la piscine se faisait au premier étage. Après modification, l'entrée se fait au rez-de-chaussée. Au centre, l'entrée est marquée par de grandes surfaces vitrées, surmontées d'une frise en mosaïques avec une typographie Art déco sur son fronton sur laquelle est inscrite « piscine–bains–douches ». Le tout est encadré d'un décor de brique formant douze colonnettes engagées.

EDIFICE : MAISON DES ASSOCIATIONS

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : TROYES

ADRESSE : AVENUE PASTEUR

DATE : 1930

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CHARLES VAYEUR ; LOUIS MONY

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le siège social de la société anonyme d'alimentation bon marché, "Les Economiques", est érigé avenue Pasteur au début des années 1930 par l'architecte troyen Charles Vayeur. L'activité des Économiques cesse en 1987 et l'immeuble reste en friche jusqu'en 1999. La réhabilitation du bâtiment s'intègre dans le programme de requalification du quartier de la gare. Seul le siège social est conservé et réhabilité en maison des associations en 2000 par les architectes Laurent Thomassin et Jean-Michel Wilmotte.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

De par sa date de construction et son style architectural, l'immeuble s'inscrit pleinement dans la période Art-déco. La construction en reprend les codes : la structure de l'immeuble est constituée d'un réseau de poteaux et de poutres en béton armé, ce qui permet de libérer l'espace. La toiture, supportée par une charpente en béton armé, est constituée d'une voûte cintrée en béton constituant une nef centrale, accompagnée de toiture terrasse sur les deux côtés. La façade est libre, grâce à des poteaux placés en retrait. Elle devient une peau mince de murs légers et de baies placées indépendamment de la structure. Elle se décompose en une partie centrale légèrement en saillie encadrée de deux travées se répondant de manière symétrique. Les ouvertures du premier et second étage forment un rectangle tandis que celle du dernier étage forme un arc surbaissé. Les baies des premier et second niveau sont ornées d'un avant corps qui représente un motif floral. L'encadrement supérieur est lui aussi décoré d'une petite mosaïque. Les façades latérales sont constituées de pignons aveugles. La façade arrière, parallèle à la voie de chemin de fer, est une façade typique de bâtiment industriel avec de grandes ouvertures horizontales équipées de châssis acier. Lors de la réfection, la façade arrière a été transformée, mais a gardé son esprit d'origine avec ses longues baies rectangulaires.

EDIFICE : CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : TROYES

ADRESSE : RUE DU FAUBOURG CRONCELS

DATE : 1969

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JACQUES MOREL

AUTRES INTERVENANTS : KNOLL (MOBILIER) ; DUBIGEON (SCULPTURE)

COMMANDITAIRE : CREDIT AGRICOLE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Jacques Morel réalise cet édifice en 1969 pour le Crédit agricole qui y installe son siège régional.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Il propose un projet assez simple en divisant les volumes de l'immeuble en deux parties : l'espace avant réservé à la direction avec une salle de réception et l'espace arrière destiné aux bureaux. L'édifice offre donc une architecture avec une relation originale entre avant et arrière. Un premier bâtiment avec une avancée formant des balcons en obliques, en biais par rapport à la rue, masque un immeuble haut ouvert, en second plan. Un grand soin est apporté à la décoration intérieure du bâtiment. Du marbre de Carrare est utilisé pour le plateau des marches dans les escaliers. Le mobilier vient de l'enseigne Knoll et il y a également une tapisserie des Gobelins. Une sculpture d'un artiste local, Dubigeon, trône dans le hall d'entrée.

Une extension sera construite dans les années 1980 avec la contrainte de devoir conserver le restaurant qui se situe à l'arrière de l'immeuble de bureaux. L'ajout de ce nouveau bâtiment ne dénature en rien la première réalisation de Jacques Morel. Il en est également l'auteur et il a su l'intégrer de manière subtile. Cette extension est insérée sur la partie supérieure du premier bâtiment de telle façon qu'elle semble presque être d'origine.

MARNE

EDIFICE : ANCIEN TRI POSTAL

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : CHALONS-EN-CHAMPAGNE

ADRESSE : RUE JEAN JAURES

DATE : 1950



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CHARLES-HENRI ROYER

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'ancien tri postal de Châlons-en-Champagne se situe sur la rive gauche, entre la gare et le pont du chemin de fer dont il absorbe astucieusement le dénivelé.

Édifié en 1950, le bâtiment s'inscrit dans le courant d'architecture moderniste de l'entre-deux-guerres et fait partie de l'ensemble des reconstructions d'après-guerre de Châlons-en-Champagne qui utilisent couramment la brique.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment a été édifié en 1950 sur les plans de l'architecte Charles Henri Royer. Il s'ajoutait aux bâtiments existant de la gare. Il est composé de trois parties : une grande halle donnant directement sur le quai, un bâtiment plus élevé servant à l'administration et le bureau de poste local proprement dit, donnant sur la rue Jean Jaurès et connu des anciens châlonnais sous le nom de « poste rouge ». Le bâtiment est particulièrement soigné dans l'utilisation de la brique avec un jeu décoratif apporté par la disposition sur champ des briques et leur saillie sur la façade. Cette partie haute dissimule la voûte en béton de la halle ajourée de dalle de verre. Le bâtiment s'inscrit dans le courant d'architecture moderniste de l'entre-deux guerres. Il fait aussi partie de l'ensemble des reconstructions d'après-guerre de Châlons-en-Champagne qui utilisent également couramment la brique. Le bâtiment prépare ainsi le visiteur à la découverte des immeubles bordant la rue Jean Jaurès, entre les deux ponts, qui eux aussi sont en brique et béton pour l'encadrement des baies.

EDIFICE : ECOLE DURUY

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : CHALONS-EN-CHAMPAGNE

ADRESSE : RUE VICTOR DURUY

DATE : 1929-1933



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE MAIGROT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En 1928, le conseil municipal de Châlons-en-Champagne décide de mettre au concours un groupe scolaire pour jeunes filles, sur un vaste terrain situé à la limite du centre-ville, entre la Marne et le canal latéral. Cette nouvelle construction a pour objectif le remplacement de l'école de filles du quai des Arts. Par son implantation, le nouvel établissement dessert le quartier de la rive gauche en pleine expansion. Le choix du jury se porte en mai 1929 sur l'architecte rémois Émile Maigrot.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le cours complémentaire et le cours primaire s'articulent chacun selon une forme en V, avec au rez-de-chaussée les classes dans une aile et le préau dans l'autre, et à la jonction des deux des salles en amphithéâtre, abritant dans le cours complémentaire l'enseignement de la couture au rez-de-chaussée et du dessin à l'étage, et dans le cours primaire la salle des adjointes de la directrice. Ces deux ensembles sont séparés en face de l'entrée de la rue Dagonet par l'avant-corps en demi-cercle de la loge et appartement du concierge, qui s'avance tel une vigie. Du côté de la rue Jean-Jaurès, l'architecte installe, toujours formant un V, le corps de bâtiment dévolu à l'enseignement ménager, comprenant le réfectoire, une vaste cuisine et une buanderie, et l'appartement de la directrice, terminés en pans coupés. Les bâtiments sont construits avec une structure en béton et couverts en terrasse, avec des murs revêtus de brique. Le décor reprend des éléments classiques et un vocabulaire moderniste. Les bâtiments sont conçus comme des volumes géométriques soulignés par des soubassements et des corniches simples en ciment qui contrastent avec les briques rouges. Ces briques ornent les façades par des pilastres sur les trumeaux et des linteaux à appareillage en damier. De grandes baies aux menuiseries métalliques percent les façades selon la disposition des espaces intérieurs, à l'exemple des hautes ouvertures verticales des cages d'escalier. L'entrée sur la rue Ernest-Dagonet est signalée par l'avancée de la loge, dont le rez-de-chaussée vitré est protégé par un auvent de béton, alors que l'étage est orné d'un motif de briques en relief.

EDIFICE : EGLISE SAINT-LAURENT

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : DONTRIEN

ADRESSE : GRANDE RUE

DATE : 1930-1935

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : LEON MARGOTIN ; LOUIS ROUBERT

AUTRES INTERVENANTS : JACQUES SIMON (VERRIER) ; ERNEST SÉDIEY (SCULPTEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'église Saint-Laurent de Dontrien est un remarquable exemple de reconstruction d'édifice religieux après la première guerre mondiale. Elle est due à deux architectes, Léon Margotin (1859-1937) et son jeune associé Louis Roubert (1883-1952). La construction s'est déroulée entre 1930 et 1935.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Sans s'inspirer du bâtiment antérieur, les deux architectes ont imaginé un édifice beaucoup plus spectaculaire, en particulier par le très haut campanile entièrement en pierre placé contre la façade ouest. Celui-ci est pourvu d'une tribune en partie basse et s'orne de trois hautes statues monumentales représentant saint Laurent, saint Eloi et saint Martin. De l'autre côté de l'entrée est placé le baptistère ajouré de grandes baies. Les vitraux, financés par les paroissiens, ont été réalisés par le maître-verrier Jacques Simon (1890-1974). Ils représentent le Christ (médaillon dans le chœur), la Vierge et saint Laurent dans les chapelles (grands personnages) et créent dans les fonts baptismaux une très remarquable lumière bleutée. La sculpture très soignée (chapiteaux, autels, fonts baptismaux, chaire à prêcher) est due au sculpteur rémois Sédiey.

EDIFICE : MAIRIE – ECOLE – POSTE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : DONTRIEN

ADRESSE : GRANDE RUE

DATE : 1925

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE MAIGROT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

A Dontrien, un autre édifice que l'église Saint-Laurent est très caractéristique des programmes de reconstruction d'après-guerre : la mairie (1925) auquel accole à la fois la poste (devenu télégraphe-téléphone avec le progrès) et l'école primaire.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'architecte Emile Maigrot (1860-1961) s'inspire des constructions traditionnelles dans l'utilisation du pan de bois et de la brique. Il y ajoute la pierre de taille à bossage rustique très appréciée à l'époque.

EDIFICE : CHAPELLE DE LA RECONNAISSANCE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : DORMANS

ADRESSE : RUE DU CHATEAU

DATE : 1920-1931

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MARCEL ; CLOSSON

AUTRES INTERVENANTS : LORIN (VITRAUX) ; FIRMIN MICHELET (SCULPTURE)

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le monument, qui domine la vallée de la Marne, a été construit à l'initiative des catholiques de France. Le comité chargé de collecter les fonds et de diriger la construction avait à sa tête le Cardinal Lusson, archevêque de Reims; Mgr Tissier, évêque de Chalons; la duchesse d'Estissac et le Maréchal Foch qui choisit lui-même l'emplacement. Il fallut faire l'acquisition du château et du terrain qui l'entourait. Commencé en 1921 la chapelle ne fut achevée qu'en 1931. Les fonds furent donnés par des personnes privées (en particulier les familles catholiques dont le nom des enfants tués au combat a été gravé sur les pierres du mémorial) ou des établissements religieux. Les plans ont été fournis par l'architecte Marcel et les travaux suivis par l'architecte Closson qui termina le bâtiment en modifiant le projet (suppression de la haute flèche prévue sur la tour et utilisation d'une structure en béton pour le clocher-lanterne).

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La chapelle est dédiée au Christ-Roi. Elle est formée, pour s'adapter à la pente du terrain, d'une chapelle basse et d'une chapelle haute. Le Christ est sculpté sur le tympan. Le porche est précédé d'une tribune pour accueillir le public lors des cérémonies. La sculpture est due à Firmin Michelet, les vitraux au maître-verrier Lorin. La grande baie d'axe représente le Christ en gloire accueillant au paradis un soldat mort, présenté par Jeanne d'Arc, saint Michel et la cohorte des anges. A côté de la chapelle a été placée une galerie de cloître menant à la petite chapelle funéraire qui surmonte l'ossuaire conservant les restes de 1500 soldats dont seul un très petit nombre a pu être identifié.

EDIFICE : LOTISSEMENT CONCERTÉ, DIT BERNON-VILLAGE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : EPERNAY

ADRESSE : ALLEE PAUL-DUKAS ; ALLEE THEODORE-DUBOIS ; ALLEE CESAR-FRANCK ; ALLEE RAMEAU

DATE : 1966-1970

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MICHEL ANDRAULT ; PIERRE PARAT ; JACQUES CHENIEUX

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Une zone à urbaniser en priorité (ZUP) est définie par une procédure administrative d'urbanisme, utilisée en France dans les années 1960 pour répondre aux besoins croissants en matière de logements. Les ZUP permettent la création de quartiers totalement nouveaux en bordure des centres anciens sous la forme de grands ensembles.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La ZUP de Bernon prend place au pied du Mont-Bernon et de ses vignes, à proximité d'Epernay. Réalisé en 1968 pour le bailleur social « Le Toit Champenois » par les architectes parisiens Michel Andrault et Pierre Parat, la ZUP de Bernon compte 64 immeubles pouvant accueillir 4 000 habitants. Comme dans nombre de grands ensembles, la mixité sociale y devient progressivement insuffisante, tandis que le taux d'occupation diminue : en 2004, près de 400 logements sont vacants.

Une grande opération de renouvellement urbain (ORU) est lancée en 2005 : elle prévoit la destruction de 14 immeubles, la réhabilitation de la Maison pour tous, la construction de 205 logements neufs, la réalisation d'une médiathèque et le réaménagement des espaces publics.

EDIFICE : IMMEUBLES « LES PYRAMIDES »

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : EPERNAY

ADRESSE : ALLEE DES PYRAMIDES

DATE : 1969-1970

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE PARAT ; MICHEL ANDRAULT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : CIVC

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : EPERNAY

ADRESSE : RUE HENRI MARTIN

DATE : 1951

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ANDRE SCHNELL

AUTRES INTERVENANTS : MARIUS GIOT (SCULPTURE) ; JULES LELEU (MOBILIER) ; CAMILLE HILAIRE (PEINTURE)

COMMANDITAIRE : COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La « Maison de la Champagne » est construite en 1951 pour abriter le Comité interprofessionnel du vin de Champagne : le CIVC. Le comité regroupe les producteurs de Champagne et les négociants, au sein d'un même organisme qui veille à la qualité du Champagne, à sa promotion et aux intérêts des professionnels du Champagne. Sa fondation date de 1941. La construction du bâtiment, inauguré dix ans plus tard par le Ministre de l'agriculture, a été confiée à un architecte d'Epernay, André Schnell.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'architecte a adopté le plan d'un hôtel parisien du Grand Siècle, entre cour et jardin, avec un corps central coiffé d'un toit en ardoise et deux ailes latérales. L'ensemble est interprété avec l'esthétique des années 1930, en employant un parement en brique sur une structure en béton, un décor minimum réservé à l'entrée, des baies allongées et une toiture en terrasse pour les ailes. La travée centrale avec son revêtement en pierre, offre trois sculptures décorant les allèges des baies de l'étage. Elles représentent des allégories illustrant l'histoire du Champagne. Elles sont de la main de Marius Giot (1897-1980), né à Etoges (Marne) et prix de Rome. A l'intérieur, un vaste escalier à doubles volées offre les lignes épurées du style Art-Déco. A l'étage, la salle de réunion et le salon voisin conservent la décoration et le mobilier créés par le décorateur parisien et architecte d'intérieur, Jules Leleu (1883-1961). Deux toiles de Camille Hilaire (1916-2004), sur le thème des vendanges et du pressurage du vin, complètent le décor des deux salles de l'étage. Depuis la fin des années 1970, le reste du bâtiment a successivement été agrandi.

EDIFICE : MAISON MOËT ET CHANDON

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : EPERNAY

ADRESSE : AVENUE DE CHAMPAGNE

DATE : 1928-1932

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : HENRI PIQUART ; BRUNOY DE MAIGRET

COMMANDITAIRE : JEAN-REMY CHANDON-MOËT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Avant la guerre de 1914, la société Moët et Chandon possédait plusieurs bâtiments disparates séparés par des cours qui occupaient le terrain actuel, délimité par l'avenue de Champagne au nord, la rue du Donjon à l'ouest et la rue Bernon au sud. Le côté est longeait l'hôtel Moët. Le bombardement d'Epernay en 1918, a détruit ou sérieusement endommagé les bâtiments. La décision de partir sur des bases nouvelles et de construire un ensemble rationnel revient à Jean-Rémy Chandon-Moët. Le projet architectural est conçu par les architectes Henri Piquart et Brunoy de Maigret. Les travaux commencent le 12 juillet 1928 par le déblaiement complet du terrain. En avril 1929 le gros œuvre de l'aile ouest est achevé ; en juillet 1930, la moitié du bâtiment est terminée après la rectification de la rue du Donjon et enfin, un an plus tard, les quatre ailes sont terminées. Le bâtiment est béni le 21 décembre 1932 par le cardinal Verdier, Archevêque de Paris, assisté de Mgr Tissier, Evêque de Châlons.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les architectes proposent un quadrilatère formant une cour centrale qui sert de lieu d'expédition avec des quais de chargement. L'entrée principale s'ouvre sur la rue de Bernon, celle des visiteurs sur l'avenue de Champagne. L'ensemble du grand bâtiment est construit en béton armé sur des poteaux en béton et reflète l'esthétique art-déco par la volonté de créer un volume au décor géométrique, des baies allongées et un toit en terrasse. Le remplissage entre les poteaux en béton armé est fait de briques jaunes. Une large corniche en béton couronne l'édifice. Un placage de pierre de taille habille la partie basse de l'édifice et renforce son aspect monumental. L'édifice regroupe toute la production du champagne, depuis les caves jusqu'à l'expédition, grâce à la grande cour centrale. Celle-ci a été couverte et remplacée par des bureaux. Les façades intérieures des bâtiments ont ainsi disparu, comme les quais de chargement.

EDIFICE : PISCINE TOURNESOL

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : FERE-CHAMPENOISE

ADRESSE : RUE DE LA LIBERATION

DATE : 1970

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : BERNARD SCHOELLER (CONCEPTEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

183 piscines de ce type en France sont issues du même programme national de construction de piscines de type industriel. Le principe est celui d'un bassin de natation couvert d'une coupole en partie ouvrante, formée de secteurs, en coque d'oursin. La piscine type Tournesol, créée par l'architecte Bernard Schoeller, combine les avantages d'une piscine d'hiver et les agréments d'une piscine d'été. Le premier prototype est construit en 1972 à Nangis puis le premier exemplaire à Roissy- en-Brie, tous deux détruits aujourd'hui. Plusieurs piscines Tournesol ont bénéficié du label « Patrimoine du XXe siècle » : Bonneveine (2000), Carros-le-Neuf (2006) et Biscarosse (2012). Ces structures préfabriquées sont les premières piscines largement industrialisées.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La piscine Tournesol comporte une structure en tubes d'acier soudé, habillée de tuiles moulées en matière plastique. La coupole en tuiles polyester, mise au point par l'ingénieur Thémis Constantinidis, se compose de 36 arcs métalliques, dont 12 escamotables, permettant l'été de découvrir la piscine sur un angle de 120°. Un arc sur deux est percé de 7 hublots, contribuant à l'apparence futuriste de l'ouvrage. Cette piscine en forme de soucoupe volante aura ainsi marqué des milliers d'écoliers français. La piscine d'un diamètre de 35 m et de 6 m de hauteur, possède un bassin de 25 m sur 10, bordé de larges plages. Elle repose sur un soubassement en maçonnerie.

EDIFICE : MAISON DE L'ARCHITESTE ERNEST KALAS

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : RUE GAMBETTA

DATE : 1920

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ERNEST KALAS

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : CITE-JARDIN DU CHEMIN VERT

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE :

DATE : 1920-1922

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN-MARCEL AUBURTIN ; EMILE DUFAY-LAMY

AUTRES INTERVENANTS : ADRIEN KARBOWSKY (PEINTRE) ; ALFRED DELSUC (PEINTRE) ; GUSTAVE JAULMES (PEINTRE) ; MAURICE DENIS (PEINTRE) ; RENE LALIQUE (PEINTRE)

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

A partir du XIXe siècle, l'essor industriel est à l'origine d'une concentration de la population ouvrière, souvent logée dans des conditions misérables. En Angleterre, l'urbaniste Ebenezer Howard propose pour remédier à cette situation la création de « villes à la campagne » destinées à offrir un meilleur confort de vie aux ouvriers. Ses idées sont rapidement diffusées en France, et en 1912, un industriel rémois, Georges Charbonneaux, fonde la société d'Habitations à bon marché (HBM) « le Foyer rémois », destinée à offrir de nouveaux types de logements sociaux adaptés à une ville dont la population a quadruplé en un siècle. Après la Première Guerre mondiale, le Foyer rémois réalise deux importantes cités jardins, dont celle du Chemin-Vert, édifiée par l'architecte Jean-Marcel Auburtin, qui sera par la suite considérée comme un véritable modèle.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Six-cent-dix-sept logements sont répartis dans des maisons de quatorze types différents, édifiées le long d'allées sinueuses : ils comportent une entrée, une buanderie, une cuisine, une salle commune et jusqu'à quatre chambres, pour une surface de 36 à 65 m². En 1923, la cité compte 3 410 habitants ; les hommes sont en majorité des ouvriers qui travaillent dans les usines des alentours, dont la verrerie Charbonneaux. La cité est également dotée d'équipements collectifs : une maison commune comportant une salle de réunion, une salle des fêtes, une bibliothèque et des bains, ainsi qu'une maison de l'enfance, et une église.

EDIFICE : MAISON

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : RUE BRULEE

DATE : 1922-1924

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EDMOND HERBE ; MAURICE DEFFAUX

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : MAISON

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : RUE CLOVIS

DATE : 1924

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : AUGUSTE CHRIST

AUTRES INTERVENANTS : BODIER F. (ENTREPRENEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : MAISON

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : RUE DES TOURNELLES

DATE : 1929

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MARC MARGOTIN

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : PISCINE TALLEYRAND

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : ESPLANADE LEO LAGRANGE

DATE : 1931

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : LUCIEN POLLET

COMMANDITAIRE : BELLES PISCINE DE FRANCE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La piscine Talleyrand est édifée par Lucien Pollet en 1931, dans le cœur de Reims, pour le compte de la société les Belles Piscines de France.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'entrée de l'édifice est un carré parfait de 11,5 m de côté sur lequel est plaquée la façade avec sa mosaïque en carrelage. Dans cet espace sont disposés la caisse et les bureaux. Dans le prolongement de ce carré parfait, un rectangle abrite le bassin entouré d'un péristyle à piliers. Lors de la construction, des cabines individuelles étaient disposées au niveau du bassin et au premier niveau. L'étage supérieur a conservé ses balustrades d'origine tandis que celles autour du bassin ont été supprimées. Un décor de carrelage bleu et jaune orne tous les piliers jusqu'à environ un mètre de hauteur.

EDIFICE : ETABLISSEMENT DEMAY

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : RUE PAYEN

DATE : 1940-1963

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MAURICE CLAUZIER

COMMANDITAIRE : LE CIMENT ARME DEMAY FRERES

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'entreprise « Le Ciment Armé Demay Frères » a été créée le 9 juin 1921 par Gustave Demay et René Demay. Cette entreprise a réalisé de grandes constructions en France et à l'étranger (moulins, usines, ponts...). Le permis de construire qui marque la construction du bâtiment, tel que nous le connaissons aujourd'hui, a été déposé le 26 septembre 1940, et concernait le 30 rue Payen. Le maître d'ouvrage était la société immobilière « La Nivernaise ». Le projet comprenait une extension, une démolition d'une partie de l'existant et la conservation de l'ossature en béton armé de l'édifice existant. Le projet incluait également le raccordement au tout-à-l'égout. L'architecte est Maurice Clauzier, qui a aussi travaillé sur la reconstruction de Vitry-le-François et sur la chapelle Foujita à Reims (protégée MH).

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Installés sur une parcelle polygonale, les bâtiments représentent une forme de botte. La surface au sol est d'environ 100 m². Les bâtiments se divisent en trois parties séparées par les escaliers intérieurs. Tout d'abord, la Direction avec les conducteurs de travaux, puis le secrétariat avec les archives et les renseignements, et la comptabilité-commandes (plan 1963-64). Cet édifice moderne utilise des matériaux évoquant le monde de la construction depuis le dessin des portes en acier jusqu'aux lourdes poignées horizontales, qui semblent vouloir supporter un filin d'acier. L'élancement des arcs de béton utilisés pour le belvédère témoigne du savoir-faire de cette entreprise. Les intérieurs, de belle qualité et soignés, sont réalisés par Maurice Clauzier (cache radiateur en fer forgé). Le visiteur entre dans un lieu où les décors soignés en stuc ou en fer forgé sont la vitrine de l'entreprise et gagent de la qualité de réalisation. Une piscine était prévue par Maurice Clauzier.

EDIFICE : AMPHITHEATRES DE LA FACULTE DE DROIT ET DE LETTRES

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : RUE PIERRE TAITTINGER

DATE : 1974-1975



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ANDRE DUBARD DE GAILLARBOIS ; DENIS DUBARD DE GAILLARBOIS ; ROBERT CLAUZIER

AUTRES INTERVENANTS : MARINO DI TEANA (SCULPTURE)

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

A Reims, la création d'un nouveau quartier, la ZUP de la Croix-Rouge, est décidée en 1962 et un concours est lancé en 1964, dont les lauréats sont les architectes Damery, Vetter et Weil. Ce quartier est en particulier voué à accueillir un campus universitaire, dont les premiers étudiants franchissent les portes à la rentrée universitaire de 1970.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les amphithéâtres de la faculté de lettre en forme de coquilles marquent l'entrée du campus, conjugués à la sculpture monumentale réalisée en acier corten par le sculpteur italien Marino Di Teana. Ces coquilles aux formes souples et organiques ont été réalisées en bois par l'entreprise Uhalde-Bernier (Dreux) : la structure, très innovante pour l'époque, est composée de poutres en lamellé-collé reposant sur un socle en béton armé, tandis que le remplissage est assuré par des panneaux de bois. L'accès se fait par des escaliers latéraux ou par une ceinture de circulation intérieure.

La technique du lamellé-collé n'étant que très peu employée dans les années 1970, elle n'était pas encore parfaitement performante à l'époque de la construction. Les essences de bois exotiques non recouvertes ont subi un vieillissement normal dû à l'usage, et les amphithéâtres ont dû être réhabilités en 2005. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Dominique Calvi. Les coquilles demeureront le seul bâtiment d'origine du campus au terme de sa restructuration.

EDIFICE : CITE-JARDIN MAISON BLANCHE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE :

DATE : 1924

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EDMOND HERBE ; MAURICE DEFFAUX

AUTRES INTERVENANTS :

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : LOGEMENT ET ATELIER SIMON

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : RUE PONSARDIN

DATE : 1927

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MAX SAINSAULIEU

AUTRES INTERVENANTS : ATELIER SIMON (VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : MAISON DE LA CULTURE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : CHAUSSEE BOCQUAINE

DATE : 1965-1969



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN LECOUTEUR ; PAUL HERBE ; JEAN-PAUL PHILIPPON ; DENIS SLOAN ; ANNE SMIT ; FRANCOIS VUARNET

AUTRES INTERVENANTS : FRANCOIS STAHLY (SCULPTURE)

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Lieu de mémoire culturelle, la maison de la culture de Reims témoigne de l'épopée des Maisons de la culture initiée par André Malraux. Ouverte en 1968, elle fut la neuvième des 18 maisons de la Culture réalisées sous l'égide de E.J. Biasini. L'Etat prenait en charge la moitié du coût de construction, les maisons devenaient à l'ouverture propriété de la commune. Au-delà de sa dimension historique en matière de politique culturelle, cet édifice est aussi un lieu de mémoire artistique. La première programmation a été confiée à André Mairal, qui avait fondé le Théâtre de Reims en 1960 en tant que troupe permanente (« Théâtre de Champagne »). Les premiers directeurs furent René Jauneau, Alain Guy et Robert Hossein, etc. Le bâtiment abrite aujourd'hui la Comédie de Reims - Centre Dramatique national, dirigé par Ludovic Lagarde.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Jean Le Couteur a conçu un bâtiment généreux aux volumes imbriqués, résultant d'une articulation verticale et horizontale des différentes fonctions de l'édifice, et aboutissant à une combinaison d'espaces modulables et polyvalents tous visibles du foyer central. L'édifice a été pensé pour répondre aux missions des Maisons de la culture telles que les voulait André Malraux, lieu de diffusion et de création culturelle pluridisciplinaire, ouvert au plus grand nombre.

EDIFICE : MARQUISES DE LA GARE S.N.C.F.

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : PLACE DE LA GARE

DATE : 1932-1935



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : GASTON LE MAREC (INGENIEUR) ; JACQUES RIDET (INGENIEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Si la gare de Reims, construite en 1858-1861, a été restaurée après la Première Guerre mondiale, le couvrement des quais et des voies a lui été réalisé entre 1932 et 1935 d'une façon moderne. La charpente en métal a été remplacée par un ouvrage en béton armé conçu par l'ingénieur Ridet et réalisé par l'entreprise Limousin. Celle-ci fondée en 1918 par Claude Limousin et Eugène Freyssinet était spécialisée dans les travaux en béton armé (on lui doit aussi les halles du Boulingrin).

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'ensemble, long de 105 m, est composé de deux grands vaisseaux couverts chacun par une verrière portée sur vingt arcs segmentaires, en béton armé, d'une portée de 29 et 35m. Des arcades également en arc segmentaire reposant sur de minces poteaux séparent les deux halles. La construction, qui utilise volontairement le béton dans des lignes simples et sans aucun décor, est aussi pratique permettant à la lumière naturelle de pénétrer facilement jusqu'aux quais. La surface totale de la couverture est de 6 800m², dont 4 560 m² de vitrage.

Le hall de la gare de Reims apparaît ainsi (avec les halles du Boulingrin et la Poste Cérès) comme un remarquable témoignage tant de l'évolution des techniques de construction que de celle du goût architectural. Il est aujourd'hui la propriété de Réseau Ferré de France. Réseau Ferré de France (RFF), propriétaire de la Halle a choisi de lui redonner une nouvelle jeunesse pour l'arrivée du TGV Est Européen à Reims en 2007. D'importants travaux de rénovation, financés par RFF et réalisés entre 2005 et 2007, ont permis de réparer les outrages du temps et d'apporter une plus grande luminosité aux quais.

EDIFICE : CONSERVATOIRE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : REIMS

ADRESSE : RUE GAMBETTA

DATE : 1994

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN-LOUP ROUBERT ; HENRI DUMONT ; JACQUES BLEHAUT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Inauguré en septembre 1994, le conservatoire présente une façade de 80 m, dont la courbe sinusoïdale évoque les courbes d'un violon. Les architectes Jean-Loup Roubert, Henri Dumont et Jacques Bléhaut ont choisi de marier les matériaux. Ils utilisent le verre, le métal et une pierre claire calepinée en lits. A l'intérieur, le bois est mis à l'honneur pour ses qualités acoustiques et esthétiques. Les parquets sont en chêne, les panneaux acoustiques en frêne et les fauteuils à structure bois en hêtre. L'ensemble de 13 225 m² (sur 4 niveaux) est construit autour d'un patio. Le conservatoire s'insère parfaitement dans la ville, qu'il s'agisse du parvis libéré par le retrait des bâtiments cylindres en façade ou de la cour en gradins sur l'arrière. Ces espaces sont animés par la lisibilité des volumes fonctionnels du conservatoire. L'ensemble joue de l'inversion entre un avant composite et un arrière ordonné. Ainsi, côté rue, des pièces architecturales dessinent en négatif une extension du trottoir tandis que côté cour, des volumes bâtis s'alignent autour d'un rectangle.

EDIFICE : HOTEL DE VILLE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : SERMAIZE-LES-BAINS

ADRESSE : PLACE DU GENERAL DE GAULLE

DATE : 1927



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : OCTAVE GELIN

AUTRES INTERVENANTS : BERTON (SCULPTURE)

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Cet hôtel de ville est reconstruit par Octave Gelin en 1927, à l'emplacement du précédent, détruit en 1914.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'édifice de forme rectangulaire en plan, offre l'aspect d'un bloc équilibré sur chaque côté et présente un type original pour un hôtel de ville de par la présence d'un monument aux morts et d'une tourelle à l'un de ses angles. Il comporte un soubassement orné d'un bossage en pierre de Lérrouville surmonté de deux étages et de combles. La partie haute est en pierre de Savonnières tandis que le perron est en pierre de Vaurion. En montant quelques marches, on accède à l'intérieur de la mairie. Les piliers du porche sont ornés de deux licteurs surmontés de deux couronnes de lauriers. La partie supérieure du porche supporte un balcon. Le palier de l'escalier délimité par une balustrade en pierre et un bandeau surmontant le soubassement marque une ligne horizontale. L'architecte reproduit le même effet en utilisant le balcon et la corniche située sous les fenêtres du premier niveau. La façade présente un style art Déco. Elle est ornée de bas-reliefs tout en décor géométrique. Au centre du fronton, l'écusson des murs de Sermaize « Le phœnix » est rehaussé d'or et d'argent sur un fond de mosaïque. La ville a choisi cet emblème car elle a été le témoin des affrontements qui ont opposé Napoléon à Blücher (lors de la campagne de France en 1814) et du passage des Prussiens en 1870. Elle fut également meurtrie par les combats de 1914–1918. Les sculptures sont l'œuvre de Mr Berton, décorateur à Reims. Le monument aux morts est érigé en-dessous de la tourelle. Le fût, la base et le socle sont taillés dans la pierre de Savonnières. Il est surmonté du buste d'une Marianne qui a la tête inclinée, très attristée et les bras chargés de roses.

EDIFICE : PISCINE CANETON

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : SEZANNE

ADRESSE : ALLEE DES SPORTIFS

DATE : 1978

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ALAIN CHAVRIER ; JEAN-PAUL AIGROT ; FRANCK CHARAS

COMMANDITAIRE : SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La piscine Caneton est un modèle issu d'un programme national de construction de piscines de type industriel, qui a entraîné la construction de 196 piscines de ce type en France à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Le projet Caneton est proposé par le cabinet d'architectes d'Alain Charvier, Jean-Paul Aigrot et Franck Charas. Ce programme a été lancé dès 1969 par le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, sous le titre « 1000 piscines ». Il avait pour but l'apprentissage de la natation, suite aux mauvais résultats des nageurs français aux Jeux olympiques d'été de 1968. Entre 600 et 700 piscines ont ainsi été construites, de type Iris, Plein-Ciel, Plein-Soleil, Caneton et enfin Tournesol, lauréat des deux concours d'idées. Malheureusement très rapidement, les piscines rencontrent des problèmes de malfaçon, entraînant des procès en cascade entre les architectes et les communes. À tel point qu'une Association des gestionnaires de piscines Caneton (AGEPIC) est fondée dès 1983, regroupant les collectivités rencontrant des problèmes avec leur équipement. Un très grand nombre d'entre elles ont de ce fait été réhabilitées ou totalement transformées. Les piscines qui ont mal supporté l'épreuve du temps et connaissent de nombreuses dégradations sont souvent détruites comme dernièrement celle de la Test de Buch.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La piscine Caneton présente une réponse formelle bien différente de celle des Tournesols et pourtant le programme est quasiment identique : un bassin couvert qui peut, par beau temps, s'ouvrir sur le paysage par ses portes latérales. Des panneaux au décor en triangle s'ouvrent ou se ferment. Des poutres au profil triangulaire en lamellé-collé forment la charpente et permettent l'ouverture du toit. De même la construction, qui doit être industrielle, mêle les matériaux comme le polyester, le lamellé-collé et le métal.

EDIFICE : MAISON DU FUTUR

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : TINQUEUX

DATE : 1988

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : FRANCOIS NOEL ; THIERRY VAN DE WYNGAERT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : HYPERMARCHE GEM (ACTUEL CARREFOUR)

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : TINQUEUX

ADRESSE : ROUTE DE SOISSONS

DATE : 1969-1970

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CLAUDE PARENT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Claude Parent, architecte célébré par une exposition à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris en 2010, est également connu pour ses réflexions sur « l'architecture oblique » menées avec son confrère Paul Virilio. Elles sont au cœur de la conception de l'hypermarché GEM situé à Tinquex près de Reims ; lourdement modifié, ce bâtiment laisse toutefois encore apparaître par endroits ses parois de béton striées.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

C'est notamment grâce à la famille de sa femme, Bernadette Goulet, que Claude Parent accède à des commandes du succursaliste alimentaire Goulet-Turpin. L'idée est d'ouvrir des supermarchés s'inspirant du modèle américain, et Claude Parent se rend avec Jean Goulet aux Etats-Unis pour y visiter les premiers centres commerciaux. Il en réalise ensuite quelques-uns entre 1957 et 1959, puis il en conçoit une nouvelle série, plus ambitieuse, pour Tinquex (1970) entre autres, dans laquelle il affirme l'esthétique du béton armé brut de décoffrage et de l'oblique. La plupart ouvriront sous l'enseigne GEM.

EDIFICE : PLACE D'ARMES

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : VITRY-LE-FRANCOIS

ADRESSE : PLACE D'ARMES

DATE : ANNEES 1950

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ANDRE CONTENAY

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le 16 mai 1940, des bombes incendiaires mettent le feu à un quart de la ville de Vitry-le-François. La bataille du 13 juin 1940 incendie le reste de la cité qui est sinistrée à plus de 90%. La place (restaurée au tout début des années 2000) est dessinée par André Contenay (1903-1992). Son activité change d'échelle après la guerre. Il est agréé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour la Seine-et-Oise, la Marne et la Meuse (Charmont, Beurey-sur-Saulx, Robert-Espagne). En peu d'années, et jusque vers 1950, il mène de front ses études sur Vitry et la réalisation d'ensembles importants à Madagascar et à Djibouti.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'architecte conserve l'aspect, la forme, et les dimensions (115 x 115 m) de la place précédente. Se détachant des maisons hétérogènes de l'ancienne place, que l'on peut voir sur des cartes postales anciennes, le projet d'André Contenay établit des faîtages de même niveau, met des lucarnes, deux étages, et encadre les deux baies horizontales des étages d'un encadrement de briques. Le rez-de-chaussée voit l'installation de boutiques dont les portes d'époque ont été conservées. Certaines ont une clé de linteau avec un décor évoquant le métier exercé dans la maison. Par exemple, le journal l'Union se signale par un livre avec une plume. Sur la façade d'un immeuble, un cadran solaire représente les tours de la collégiale en proie aux flammes, avec la légende *Furore hominum perri, MCMXL* « La fureur des hommes m'a détruite en 1940 ». Sous les tours embrasées figurent un soleil resplendissant et une colombe portant un rameau d'olivier avec cette inscription : *Horas quietas utinam indicem* « Puissé-je désormais n'indiquer que des heures tranquilles ».

EDIFICE : HALLE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : VITRY-LE-FRANCOIS

ADRESSE : PLACE DE LA HALLE

DATE : 1940-1952



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN-LOUIS PENSEE ; ROBERT CLAUZIER

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La ville fut dévastée par le bombardement du 16 mai 1940 qui provoqua un immense incendie et détruisit près d'un quart de la ville. Le mois suivant, une bataille détruisit la quasi-totalité de la commune. Dès les années cinquante, le carré de François 1er, la Halle (1952), la sous-préfecture (1953), le collège (1959) et l'Hôtel de Ville (1962) ont été reconstruits. La forme en carré de l'ancienne ville a heureusement été conservée, tous les fossés ont été comblés, ainsi que le canal et ses dépendances qui bordaient la ville au nord. Cet édifice assez récent a été construit sur l'emplacement des anciennes halles en bois, rasées en 1940, victimes des obus et des bombes incendiaires. L'ancienne halle avait été édifiée en 1545 après la destruction de Vitry par Charles Quint.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La nouvelle, dessinée par J.-L. Pensée et R. Clauzier reprend la forme traditionnelle rectangulaire de la précédente. Elle mesure 70 x 30 m. L'originalité de ces nouvelles halles est la charpente composée d'un réseau de poutrelles de béton qui s'entrecroisent donnant un motif de nervures en losanges. Deux niveaux de lucarnes disposées sur la toiture apportent un éclairage supplémentaire. De l'extérieur, l'architecte les a dessinées comme des fenêtres et elles donnent l'illusion d'un étage. Inaugurée en 1952, elle fut bâtie en 14 mois durant la reconstruction de la ville. Elle repose sur 24 piliers de 15 m. de haut, auxquels il faut ajouter 4 m. de toiture. Elle a nécessité 695 tonnes de béton, 210 tonnes d'acier, 180 000 tuiles plates et 13 000 m. de tubes d'échafaudage. En 2013, l'ensemble de l'éclairage de la halle est remplacé par des projecteurs à LED.

EDIFICE : STATION-SERVICE

DEPARTEMENT : MARNE

COMMUNE : VITRY-LE-FRANCOIS

ADRESSE : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

DATE : 1970

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN PROUVE

COMMANDITAIRE : TOTAL

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Au début des années 70, l'entreprise énergétique Total développe une politique d'aménagements industrialisés de ses stations essences, qu'il s'agisse de ses grandes stations d'autoroute ou de ses stations routières. Dans ce cadre, le groupe fait appel à Jean Prouvé qui a déjà su largement démontrer son savoir-faire en matière d'architectures préfabriquées.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment est élaboré sur un plan centré à structure rayonnante en tôle galvanisée reposant sur un fût central et des poteaux périphériques. La façade se compose de treize panneaux en polyester et verre. La variété des terrains conduit au choix de bâtiments quasi-cylindriques à un ou deux niveaux, avec ou sans logements. Le bâtiment comprend au rez-de-chaussée une boutique, une toilette homme, une toilette dame, un magasin et une entrée pour appartement. A l'étage se trouve un appartement de trois pièces avec un séjour, deux chambres, une cuisine, une salle d'eau, un rangement et un dégagement.

HAUTE-MARNE

EDIFICE : ROTONDE S.N.C.F.

DEPARTEMENT : HAUTE-MARNE

COMMUNE : CHALINDREY

ADRESSE : AVENUE GAMBETTA

DATE : 1947-1948



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : BERNARD LAFAILLE (INGENIEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Chalindrey, par sa situation géographique, est un nœud ferroviaire important situé sur la ligne 4, Paris/Mulhouse notamment. Les rotondes tout comme le dépôt de première classe sont situés à des embranchements ferroviaires. Dès 1944, les responsables SNCF réfléchissent à la reconstruction de leurs infrastructures détruites. Parmi les priorités figurent les remises à locomotives. Dix-neuf rotondes seront édifiées en France de 1946 à 1950. L'ingénieur Lafaille innove en proposant l'élaboration de projets de type modulaire, la mise en œuvre d'une préfabrication lourde et l'emploi de structures d'avant-garde (coques de béton armé). La rotonde de Chalindrey est donc l'un des derniers exemplaires de type P ayant conservé son esprit d'origine et encore utilisée, bien que plus dans sa fonction d'origine.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La structure de la rotonde de Chalindrey, élevée en 1947-1948, se présente sous la forme d'un anneau de béton armé, composé de 48 rayons identiques, dont la couverture en voile mince repose sur trois séries concentriques de poteaux. Les hauts piliers de façade sont constitués d'une coque plissée, à section en Y, particulièrement résistante. Outre le « V Lafaille », de l'ingénieur rémois du même nom (1900-1955), l'imposante façade se compose entièrement d'éléments préfabriqués. Elle appartient à la catégorie de rotonde dites « standard » aussi appelé le type P. Son rayon extérieur mesure 66,70 m, son rayon intérieur mesure 36,45 m, la façade extérieure mesure 15 m de haut et le pont tournant fait 24 m de diamètre. Chaque travée est ouverte dans sa partie inférieure, ce qui permet d'y disposer les locomotives. Comme toute rotonde ferroviaire, celle de Chalindrey est une plate-forme annulaire où, à partir d'un pont tournant central, rayonnent voies de garage et fosses de réparation. Toute l'invention de B. Lafaille consiste dans la manière de couvrir ce dispositif, de l'éclairer naturellement et d'en évacuer les fumées par des hottes placées au-dessus des cheminées des locomotives et rejetant la fumée au niveau de l'élégante corniche du bâtiment.

EDIFICE : INSPECTION ACADEMIQUE

DEPARTEMENT : HAUTE-MARNE

COMMUNE : CHAUMONT

ADRESSE : RUE EMILE JOLIBOIS

DATE : 1988



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE BOLZE ; SIMON RODRIGUEZ-PAGES

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La direction des Services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), anciennement appelée Inspection Académique a été construite en 1988, par les architectes Pierre Bolze et Simon Rodriguez-Pagès. Elle abrite les services déconcentrés du ministère et est dirigée par le Directeur des Services de l'Education Nationale, représentant du recteur d'académie dans le département.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment principal, de 2200 m² en forme de L dont la partie la plus longue est parallèle à l'entrée de la propriété, s'étend sur cinq niveaux, dont un rez-de-jardin, un rez-de-chaussée, un entresol et deux étages. Il abrite un hall d'accueil, les bureaux du personnel et ceux de la direction. Le matériau majoritairement utilisé pour les bâtiments est le béton brut de décoffrage. La structure de l'Inspection Académique est composée de dalles supportées par des murs de refend et des poteaux en béton, libérant ainsi les façades nord et sud de tout rôle structurel. Les murs pignons est et ouest sont composés de parois en béton laissé brut et sur lesquelles les trous des banches ont été conservés, créant ainsi un motif décoratif régulier. La façade principale, au sud, donne sur le boulevard Gambetta et marque de manière monumentale l'édifice. D'après les architectes, la frontalité du bâtiment procurée par cette façade « donne le caractère public de l'établissement. Elle est constituée d'un mur-rideau en verre scandé par des brise-soleils métalliques. Ces éléments, au-delà de leur propriété fonctionnelle de modulation de la lumière naturelle, participent du décor en donnant un rythme à la façade. Ils reprennent le principe des claustras mais ressemblent plus à des caillebotis installés verticalement et horizontalement.

EDIFICE : « LES SILOS » - MAISON DU LIVRE ET DE L’AFFICHE

DEPARTEMENT : HAUTE-MARNE

COMMUNE : CHAUMONT

ADRESSE : AVENUE DU MARECHAL FOCH

DATE : 1994



MAITRISE D’ŒUVRE ET MAITRISE D’OUVRAGE

ARCHITECTE : DANIEL RUBIN ; PATRICK RUBIN

PRESENTATION DE L’EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le projet de Maison du Livre et de l’Affiche est né en 1989 de la volonté du maire, Cyril de Rouvre, de doter Chaumont d’une identité culturelle forte, en se fondant sur le legs en 1905 par le botaniste Gustave Dutailly de sa bibliothèque et d’une exceptionnelle collection de près de 5 000 affiches. Pour mener à bien ce projet, les anciens silos, bâtis entre 1932 et 1935 par la Coopérative agricole haut-marnaise à proximité de la gare, offraient de vastes espaces facilement modulables. Construits par l’architecte A. Lorsignol et l’entreprise Hennebique, spécialiste du béton armé, ils avaient servi à stocker les grains avant leur envoi dans la région par le train, jusqu’à leur abandon en 1980.

DESCRIPTION DE L’ENSEMBLE

Lors de cette reconversion, Daniel et Patrick Rubin se sont employés à créer un nouvel usage sans dénaturer la structure originelle du bâtiment. Les maîtres d’œuvre ont réussi à changer la destination de l’édifice en exploitant au maximum ses caractéristiques structurelles. Le système de poteaux-dalles sans mur de refend offre de vastes plateaux particulièrement adaptés à l’usage d’une bibliothèque. Composé de deux corps de bâtiments accolés sans division intérieure marquée, l’édifice est de six niveaux, dont un en sous-sol, et il est couvert d’une toiture terrasse. Quatre trémies à grain (huit à l’origine) traversent la construction du rez-de-chaussée au troisième étage. La structure est composée d’une armature de poteaux et poutres supportant des dalles, le tout en béton. Les travées offraient toutes le même remplissage, une allège de briques surmontée de baies de huit à douze carreaux, selon la largeur, dans des dispositions identiques sur les quatre façades. Dépourvu de rôle porteur, le remplissage pouvait être modifié et adapté à la fonction des différents espaces. C’est ce qui a permis par exemple de doter les espaces de lecture de larges parois vitrées. Plus largement, ce système constructif a donné libre cours aux architectes pour caractériser les façades.

EDIFICE : CHAPELLE DE VINEBAULT

DEPARTEMENT : HAUTE-MARNE

COMMUNE : CHEVILLON

ADRESSE :

DATE : 1960

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : GEROGES PARISOT

AUTRES INTERVENANTS : PONTS ET CHAUSSEES (ENTREPRENEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Pour faciliter la circulation, les Ponts et Chaussées ont accepté de construire une nouvelle église, rectangulaire d'environ 25 x 15 m, de côté, pour remplacer l'ancienne, mal placée. Grâce au Fonds Routier, l'opération a pu être réalisée rapidement et terminée en 1960 sur les plans de M. Parisot, architecte à Dijon.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

En retrait, la façade est abritée par un auvent d'une verrière aux couleurs bleu, vert, jaune et blanc. Une partie pleine présente un décor de béton laissant croire à des blocs assemblés avec au centre une petite ouverture quadrangulaire de verre bleuté. Le clocher est à claire-voie horizontale. On entre dans un couloir rectangulaire, au sol de schiste vert qui s'ouvre sur de larges marches à un baptistère cylindrique. Puis, on pénètre dans la nef par une porte en chêne quadrangulaire massive. Deux grandes parois isolent le confessionnal de la nef. Sur le mur latéral nord, la chaire à prêcher est à remarquer par ses escaliers qui donnent une réelle sensation de légèreté. Elle se distingue admirablement de celle, antérieure, de Ronchamp par sa disposition le long du mur et non en angle, et par la présence à l'arrière de fines baies verticales qui y apportent une lumière, atténuée par des ressauts en béton disposés à l'extérieur. Sur la gauche de l'autel une verrière faite d'arêtes massives de béton laisse filtrer les couleurs en bande verticales : blanc, jaune et rouge. Ces lumières sont atténuées à l'extérieur par un mur perpendiculaire faisant brise-lumière. Ici, la lumière est partout mais rarement directe, toujours atténuée par un auvent, un ressaut, une paroi, elle se fait discrète pour tous les éléments du culte (baptistère, confessionnal, chaire à prêcher, autel) mais elle est suffisamment présente pour donner une belle luminosité au lieu. Les récupérateurs d'eau de pluie évoquent ceux de la chapelle Notre-Dame-du-Haut (1953-1955) sur la colline de Bourslemont à Ronchamp (Haute-Saône).

EDIFICE : EGLISE SAINTE-THERESE

DEPARTEMENT : HAUTE-MARNE

COMMUNE : SAINT-DIZIER

ADRESSE : BOULEVARD ENTREVAN

DATE : 1961-1962



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ANDRE CROIZE ; ROGER SUDRE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'histoire de cette église commence en 1955 lorsque l'abbé Humblot reçoit la mission de créer une paroisse dans le nouveau quartier du Vert-Bois. L'architecte est André Croizé. Il collabore avec Roger Sudre au sein d'un même cabinet. Le 23 décembre 1962, l'église est consacrée par l'Evêque de Langres, Mgr Atton.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

D'aspect général, l'église est conçue de façon épurée et utilise comme matériau de construction le béton. Le plan de l'église en forme de "L" allongé tire son originalité de son imposante voûte en béton de forme parabolique qui recouvre la nef. Autre élément atypique, son cloître reprend la forme carrée des cloîtres traditionnels. Il est décoré de vitraux carrés et rectangulaires de couleur bleu et jaune. Collé au flanc sud-ouest de la nef, il l'éclaire partiellement. En plan, on réalise que l'architecte a utilisé un jeu de formes géométriques : nef en rectangle, chapelles en arc de cercle, salle de catéchisme carrée. Accolés à la nef centrale, des arcs de cercle ressortent nettement de la façade nord-est : ce sont les chapelles. Un arc de cercle plus large évoque le bras du transept. Un baptistère est accolé sur la gauche. Les vitraux géométriques du cloître et le contraste avec le carrelage sont les éléments décoratifs principaux.

EDIFICE : USINE MIKO

DEPARTEMENT : HAUTE-MARNE

COMMUNE : SAINT-DIZIER

ADRESSE : RUE LAMARTINE

DATE : 1927

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ARCHITECTE INCONNU

AUTRES INTERVENANTS : DEMAY FRERES (CONCEPTEURS)

COMMANDITAIRE :

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La tour dite « tour Miko » a été construite en 1927 comme élément d'une brasserie. Après 1954, les bâtiments sont occupés par l'usine de glaces Miko et la tour sert d'image publicitaire pour la promotion des crèmes glacées.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

C'est une construction en béton réalisée par l'entreprise rémoise Demay-Frères, spécialisée dans ce matériau. Elle utilise une structure poutre et poteau avec brique pour le remplissage. La tour de plan carré qui domine le site est un château d'eau contre lequel est placé un grand magasin industriel. Une eau pure est nécessaire à l'élaboration de la bière d'où la présence de château d'eau dans les brasseries. Les remplissages en retrait sont réalisés en brique et dessinent un décor de bandes allongées peintes en bleu (couleur d'origine). Un enduit extérieur, couleur crème, sur lequel se détache en partie haute sur chaque face le nom "Miko" en couleur bleue, unifie l'ensemble. La tour a environ 28 m de haut, pour quatre niveaux. On accède au premier niveau par un petit escalier à deux volées droites. Le deuxième niveau correspond à la hauteur du premier étage du bâtiment accolé. Il est desservi par trois volées droites d'escalier.

EDIFICE : IMMEUBLES « LES TOITS ROUGES »

DEPARTEMENT : HAUTE-MARNE

COMMUNE : SAINT-DIZIER

ADRESSE : AVENUE PASTEUR

DATE : 1992-1994



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : IWONA BUCZKOWSKA

COMMANDITAIRE : OPHLM DE SAINT-DIZIER

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'OPHLM de Saint-Dizier a lancé un concours pour la construction d'un ensemble d'immeubles avenue Pasteur en 1991. Le projet lauréat est celui d'Iwona Buczkowska, « les Toits Rouges », qui est l'un des projets phare de sa carrière (en juin 1994, elle obtient la médaille d'argent du Prix Delarue de l'Académie d'Architecture de Paris pour toute sa carrière). Les travaux débutent le 20 octobre 1992 et durent 19 mois.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Cet ensemble de 81 logements HLM, doté d'une ossature en béton et d'un revêtement en bois, est construit sur un terrain de 7 542 m². Les immeubles sont édifiés de part et d'autre (au nord et au sud) de l'avenue Pasteur. La surface de l'espace extérieur est de 3 037 m² dont 1 015 m² sont utilisés pour les parkings. Des feuillus sont implantés à proximité des habitations. Les façades donnant sur l'avenue ne sont pas traitées, elles sont laissées brut de béton, les planches du coffrage matérialisent le décor. A l'inverse, les façades donnant sur les espaces intérieurs sont plaquées de lames de bois. La toiture des immeubles est couverte d'un revêtement rouge (aluminium) qui donne à l'ensemble sa physionomie si particulière. De grandes ouvertures sur les toits permettent de créer des balcons terrasse, des puits de lumière, des zones d'ombre. Cette construction d'ensemble d'immeubles est basse et utilise des volumes modestes. Son originalité tient essentiellement à ses pans coupés, caractéristiques des créations de l'architecte, et ses toits rouges qui contrastent dans le paysage environnant. Sa forme si particulière permet de créer des logements sans vis-à-vis et des terrasses isolées pour créer un espace intimiste. Les fenêtres disposées de façon irrégulière sur les façades varient entre baies rectangulaires et quadrangulaires. Leur agencement original donne aux façades un aspect atypique.

Meurthe-et-Moselle - Meuse Moselle - Vosges

MEURTHE-ET-MOSELLE

EDIFICE : VILLA BICHATON

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : ART-SUR-MEURTHE

DATE : 1962-1964



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : DOMINIQUE-ALEXANDRE LOUIS

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE-LANORD (MOBILIER) ; BICHATON (MOBILIER)

COMMANDITAIRE : MONSIEUR ET MADAME BICHATON

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Réalisée entre 1962 et 1964, la villa Bichaton se situe à Art-sur-Meurthe, sur un terrain en pente dominant la vallée. L'architecte Dominique-Alexandre Louis choisit d'implanter l'habitation sur la partie haute de la parcelle de forme rectangulaire. Cette réalisation illustre tout d'abord les tendances novatrices en matière d'habitat individuel qui ont marqué le paysage français durant les Trente Glorieuses. A l'instar des jeunes architectes français de l'époque, tels que Claude Parent ou André Wogenscky, Dominique-Alexandre Louis opte pour un vocabulaire architectural nouveau en phase avec les évolutions techniques, sociales et économiques des années d'après-guerre.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le programme de la villa Bichaton est réparti sur deux niveaux : le rez-de-chaussée forme le sous-bassement de la villa et abrite un garage pour deux voitures, un sas d'entrée, un coin bureau, ainsi qu'une chambre d'amis avec sanitaires. À l'étage sont installés la chambre parentale, une chambre d'enfant, la salle de bain, la cuisine et le séjour. La partie jour, en léger porte-à-faux, est projetée vers la vallée. Les larges baies vitrées du séjour, orientées plein Sud et ombrées par le débord du toit, filtrent la lumière d'été mais laissent entrer la chaleur en hiver. Les menuiseries sont en bois à double vitrage avec des stores vénitiens incorporés. La volonté de ménager des échappées visuelles vers le paysage se retrouve dans la conception de la cheminée, percée d'une vitre transparente qui offre un cadrage singulier sur le jardin. Enfin, le toit, dont l'autonomie est soulignée par une bande vitrée en partie supérieure, clôt d'un trait la composition. À l'intérieur, les deux niveaux sont reliés par un escalier en bois dont les marches sont encastrées dans un mur en pierres apparentes : cet escalier ne comporte ni contremarche, ni garde-corps. À l'étage, l'architecte travaille l'épaisseur de la cloison entre la cuisine et le séjour pour y intégrer des rangements et des tablettes. L'ensemble du mobilier, pensé par D.-A. Louis, a été réalisé par l'entreprise nancéienne France-Lanord et Bichaton, codirigée à l'époque par le propriétaire.

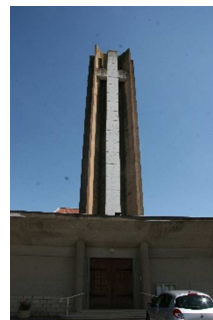
EDIFICE : EGLISE SAINT-LAURENT

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : AZERAILLES

ADRESSE : PLACE GÉNÉRAL HELL

DATE : 1952-1954



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN BOURGON

AUTRES INTERVENANTS : JACQUELINE BOURGON; FRANCOISE CHAMPION; PIERRE JACQUOT

COMMANDITAIRE : ?

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Inaugurée en 1954, l'église Saint-Laurent remplace l'ancienne église détruite dix ans plus tôt par des bombardements alliés. La construction de l'édifice s'inscrit dans un plan de reconstruction du centre du village et de ses principaux équipements (groupe scolaire, mairie, presbytère). Ce plan est conçu par Adrien Michaut, urbaniste chargé de la reconstruction du village. Le projet de la nouvelle église est confié à l'architecte nancéien Jean Bourgon, connu pour la réalisation de la cité universitaire de Montbois à Nancy.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Pour l'église, il opte pour un plan rectangulaire. La salle de catéchisme et la sacristie sont contenues dans un bâtiment annexe accessible depuis le chœur. L'entrée de l'église est accentuée par un clocher situé dans l'axe du bâtiment dans lequel est encastrée une croix réalisée à partir d'éléments préfabriqués en béton. L'auvent marque le départ de l'inclinaison progressive de la toiture vers le chœur.

À l'intérieur, l'augmentation progressive de la hauteur sous plafond évoque le cheminement du fidèle vers le sacré et participe à la mise en valeur du sanctuaire. La nef est séparée du chœur par un portique en béton, véritable "arc triomphal", qui s'élève à 11,5 mètres. Depuis l'entrée, des voiles en béton successifs dirigés vers l'autel dissimulent les ouvertures et dirigent toute la lumière vers l'espace sacré. L'intérieur est ainsi différencié par des intensités lumineuses contrastées. Les peintures sur les voiles en béton ont été réalisées par l'artiste Pierre Jacquot. Le chemin de croix est l'œuvre de Jacqueline Bourgon, fille de l'architecte, et de Françoise Champion.

EDIFICE : VILLAGE DE LA PREMIERE RECONSTRUCTION

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

COMMUNE : FLIREY

ADRESSE : ENSEMBLE DU VILLAGE

DATE : 1919-1928



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE ANDRÉ

AUTRES INTERVENANTS : ENTREPRISE MAILLETON

COMMANDITAIRE : COMMUNE DE FLIREY ; PROPRIETAIRES PRIVES

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La Lorraine a été particulièrement touchée par les destructions de la Première Guerre mondiale. En Meurthe-et-Moselle, 126 communes sont détruites à plus de 50 %. Le village de Flirey est ainsi totalement anéanti par les combats (destruction estimée à 99 %). Dès 1919, sa reconstruction est confiée à l'architecte nancéien Emile André, qui y applique des conceptions hygiénistes impliquées par la loi Cornudet mais aussi par l'évolution du génie rural. Les parcelles, plus modestes et plus régulières que dans l'ancien village, bordent des voies élargies et rectilignes.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le nouveau Flirey est l'une des seules applications concrètes d'un plan très innovant, dessiné par Emile André, célèbre architecte de l'Ecole de Nancy. Le village a été reconstruit à quelques centaines de mètres de l'ancien village totalement détruit ; seules les ruines de l'ancienne église ont été conservées afin de perpétuer la mémoire du conflit, tandis que le guéoir et le lavoir ont été reconstruits par André à leur emplacement initial.

EDIFICE : MUSEE DE L'HISTOIRE DU FER ET CENTRE DE RECHERCHES DE L'HISTOIRE DE LA SIDERURGIE (C.R.H.S.)

DEPARTEMENT : MEURTHE ET MOSELLE

COMMUNE : JARVILLE-LA-MALGRANGE

ADRESSE : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE



DATE : 1963-1966 (CONSTRUCTION) ; 1984-1987 (EXTENSION)

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTES : JACQUES ANDRE ; MICHEL ANDRE ; CLAUDE PROUVE ; JEAN-LUC ANDRE ; ANDRE FAYE

AUTRES INTERVENANTS : JEAN PROUVE ; F.L.B. ; PIERRE MAROT ; BERTRAND GILLE ; GEORGES-HENRI RIVIERE

COMMANDITAIRES : VILLE DE NANCY ; CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ; CHAMBRE SYNDICALE DE LA SIDERURGIE FRANÇAISE ; UNIVERSITE DE NANCY

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'idée de ce lieu unique, destiné à l'histoire du fer et de son industrie, voit le jour lors d'un colloque international sur le thème « Le fer à travers les âges : hommes et techniques » en 1955. Le Centre de Recherches de l'Histoire de la Sidérurgie (C.R.H.S.) est créé en 1957. Il s'agit d'un programme atypique dont la création s'inscrit dans une politique culturelle régionale dynamique menée par le Musée lorrain, à travers la figure de Pierre Marot, et en collaboration avec le muséologue Georges-Henri Rivière dont les réflexions ont grandement influencé les orientations muséographiques. Cette initiative consistant à rassembler en un même lieu un musée et un centre de recherches est alors inédite en Europe. L'espace muséographique est à la fois un musée des techniques et un musée des sciences humaines et sociales.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment est un exemple remarquable de structure à portiques métalliques, dans la droite ligne des travaux de Jean Prouvé, qui illustre la vivacité de l'industrie de l'acier en Lorraine et, plus largement, dans le champ de la construction des années 1950-1960. Le principe du grand dégagement offert à l'intérieur par le report des structures porteuses sur des portiques a été ensuite repris dans d'autres édifices muséographiques (le centre Pompidou, par exemple). Michel et Jacques André et Claude Prouvé ont reçu, trois ans après la construction, le prix de l'Equerre d'Argent pour ce projet. Les adjonctions faites par Claude Prouvé dans les années 1980 s'inscrivent dans la continuité du programme d'origine.

EDIFICE : EGLISE SAINT-PAUL

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : LAXOU

ADRESSE : AVENUE DE L'EUROPE

DATE : 1961-1965



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE MAZERAND

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'ensemble paroissial Saint-Paul à Laxou est construit entre 1961 et 1965 au cœur de la cité des Provinces, un quartier de logements collectifs réalisé dans les années 1950. Il s'implante le long de l'avenue de l'Europe, l'épine dorsale du nouveau quartier.

Le programme défini par l'abbé Hoffele s'inspire des conclusions de la session du centre de la pastorale liturgique de Versailles en 1961 : « Construire une église suppose un dialogue avec les paroissiens. Au curé qui doit construire une église d'édifier d'abord une communauté vivante ». Le projet est confié à Pierre Mazerand, concepteur de la cité des Provinces, de la salle polyvalente et du centre commercial du même quartier.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

En plan, la composition se développe à partir d'un triangle équilatéral correspondant au chœur et évoquant la Sainte-Trinité. Les annexes paroissiales sont contenues dans un bâtiment oblong à deux niveaux. Le volume central de l'église est couvert d'une charpente métallique composée de six pans triangulaires montés en "parapluie". La forme expressive de la toiture permet d'identifier facilement le lieu de culte au sein du quartier marqué par l'orthogonalité de ses constructions.

Un projet de reconversion confié aux architectes du Groupe Acanthe est lancé en 1999 pour transformer l'église désaffectée en centre culturel. Réceptionnés en 2001, les travaux ont permis d'aménager l'espace intérieur de l'église en salle de spectacle tout en conservant les qualités du bâtiment d'origine : l'unité du volume intérieur, la visibilité de la charpente et la composition des façades.

EDIFICE : ANCIEN SIEGE DE LA SOCIETE NANCEIENNE
DE CREDIT INDUSTRIEL (S.N.C.I.)

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : LAXOU

ADRESSE : RUE DE LA VEZOUZE, RUE DE LA VOLOGNE,
AVENUE DE LA RESISTANCE

DATE : 1971-1973



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTES : MICHEL ANDRE ; JACQUES ANDRE ; CLAUDE PROUVE ; JEAN-LUC ANDRE

ENTREPRENEURS : FRANCE-LANORD ET BICHATON ; PERTUY ; COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE
MATERIEL DE TRANSPORT (C.I.M.T.) LORRAINE

COMMANDITAIRE : SOCIETE NANCEIENNE DE CREDIT INDUSTRIEL (S.N.C.I.)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Pour faire face à l'augmentation de son volume d'affaires dans la seconde moitié des années 1960, la société nancéienne de Crédit industrielle, devenue en 1972 la Société nancéienne Varin-Bernier (S.N.V.B.), commande un nouveau centre administratif.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Cet édifice est audacieux par sa forme (alvéoles accolées de hauteurs différentes, d'où son surnom de « pièce montée ») et par sa structure capable de répondre aux transformations liées à l'utilisation croissante de l'informatique dans les bureaux. Le bâtiment est représentatif de la délocalisation des grands centres administratifs privés et publics à l'extérieur des centres urbains anciens dans le but de gagner de la place et d'accompagner l'extension des métropoles régionales. La structure porteuse en béton est constituée de poteaux hexagonaux reprenant la forme des modules. L'usage de panneaux métalliques en façade (aluminium vieilli), réalisés par la C.I.M.T. Lorraine (qui avait intégré les Ateliers Jean Prouvé), rattache l'édifice à la tradition du travail du métal dans la région, d'autant plus sur un édifice destiné à une banque dont les activités financières sont tournées vers l'industrie. Au centre de l'édifice se trouve un escalier hélicoïdal monumental. Le grand parc arboré qui entoure le bâtiment devait permettre des extensions modulaires, jamais réalisées. Les frères André sont les architectes attitrés de la S.N.C.I. depuis 1937, pour laquelle ils réalisent de nombreux réaménagements tout au long du XXe siècle. Il existe donc une véritable fidélité entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.

EDIFICE : USINE LEREBOURG

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : LIVERDUN

ADRESSE : AVENUE EUGENE LEREBOURG

DATE : 1908-1948

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CÉSAR-MILLERY ANDRÉ (ARCHITECTE) CLÉMENT GEORGES (ARCHITECTE)

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE LANORD (ENTREPRENEUR) BICHATON (ENTREPRENEUR)

COMMANDITAIRE : EUGENE LEREBOURG

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : ANCIENS GRANDS BUREAUX DE SENELLE-MAUBEUGE

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : LONGWY ; HERSERANGE

ADRESSE : AVENUE HIPPOLYTE-D'HUART

DATE : 1929



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE LE BOURGEOIS ; JEAN ZIMMERMANN

AUTRES INTERVENANTS : MAJORELLE (BOISERIE)

COMMANDITAIRE : SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE SENELLE-MAUBEUGE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Issue de la fusion en 1883 de la Société des Hauts-Fourneaux de Maubeuge (Nord) et de la Société des Hauts-Fourneaux de Senelle (Meurthe-et-Moselle), la Société métallurgique de Senelle-Maubeuge, fleuron de l'industrie sidérurgique, entreprend en 1929 la construction d'un bâtiment devant abriter ses bureaux d'études, à proximité immédiate des aciéries et laminoirs installés depuis le milieu du XIXe siècle au fond de la vallée de la Moulaine, à la frontière des communes d'Herseange et de Longwy. Le projet en est confié aux architectes municipaux de cette dernière commune, Pierre Le Bourgeois (1879-1971) et Jean Zimmermann (1891-1989), en poste depuis 1923.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les architectes livrent un édifice monumental conforme au prestige attendu d'un siège social d'entreprise. Ainsi le bâtiment, conçu sur ossature de béton armé – mais avec façade en pierres de taille calcaires appareillées –, se développe-t-il sur une surface utile de plus de 6 000 m² répartie sur sept niveaux. D'une élégance très épurée, la façade sur rue présente une ordonnance remarquable, composée dans le plus grand respect des règles apprises à l'Ecole des beaux-arts. Du côté de la vallée, la façade arrière, tout aussi symétrique, est marquée par une grande planéité. Là encore, les architectes parviennent à éviter la monotonie. La distribution intérieure se veut simple et rationnelle. Des bureaux, salles de réunions et locaux divers prennent jour sur l'une ou l'autre des façades principale ou latérale et sont accessibles depuis un couloir central qui ne bénéficie donc pas d'un éclairage naturel direct. Les circulations verticales, elles aussi hiérarchisées et différenciées, ont fait l'objet de la plus grande attention.

EDIFICE : ANCIENNE USINE DES FUTS ET BIDONS METALLIQUES DE L'EST

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : LUNEVILLE

ADRESSE : RUE LOUIS-FERRY. RUE JEANNE-D'ARC

DATE : 1946 (MISE A L'ETUDE), 1952-1953 (RECONSTRUCTION) ;
1957 (BUREAUX ET LOGE)



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : FERNAND CÉSAR ; RAYMOND MALOT

COMMANDITAIRE : SOCIETE ANONYME DES FUTS ET BIDONS METALLIQUES DE L'EST (FULOR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Une première usine est construite en 1920 pour la société Trimbach qui fabrique des articles de chaudronnerie galvanisés. Reprise dans les années 1930 par la société Fulor, on y produit alors des fûts et des bidons. Désaffectée entre 1935 et 1939, utilisée comme dépôt par l'armée allemande et démolie en 1944, l'usine est entièrement reconstruite entre 1952 et 1953 par les architectes Fernand César et Raymond Malot pour l'entreprise devenue la Société anonyme des Fûts et Bidons métalliques de l'Est

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'édifice prend au sol la forme d'un rectangle de 4 570 m² que composent quatre halles parallèles et mitoyennes. Elles sont constituées de murs en parpaings, moellons et béton armé enduits. Sur les façades nord-ouest et sud-ouest, ils sont surmontés d'une baie en bandeau filant, garnie de menuiseries métalliques. Au sud-est, chacune des trois premières halles est percée d'une grande porte cochère. Chaque halle est surmontée d'un ensemble de sheds conoïdes, en demi-coupoles inclinées, en béton armé, placés en enfilade pour former une longue voûte. Les deux premières comptent six sheds, la troisième sept et la quatrième huit. Les septième et huitième sheds viennent en saillie de la façade sud-est. Sur la toiture, chaque imbrication de deux sheds forme une baie fermée verticalement par des tôles ondulées translucides qui apportent un éclairage zénithal aux espaces intérieurs.

EDIFICE : MAISON LEDERMANN

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : LUNEVILLE

DATE : 1966



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ROBERT ANXIONNAT

COMMANDITAIRE : SAMUEL ET DANIELLE LEDERMANN

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En 1964, Samuel et Danielle Ledermann décident de se faire construire une maison à Lunéville. Le couple fait alors appel à Robert Anxionnat, reconnu pour son architecture fonctionnelle. Les travaux de construction ont lieu en 1966. L'œuvre de Robert Anxionnat s'inscrit dans la tendance du renouveau de l'habitat individuel qui marque les Trente Glorieuses, à l'instar de l'œuvre des architectes lorrains Dominique-Alexandre Louis et André Wogenscky, ou de Claude Parent. De 1954 à 1975, Robert Anxionnat conçoit une vingtaine de maisons où règne le principe d'une architecture totale, héritière du principe de « l'art dans tout » cher à l'Art nouveau, intégrant à la fois mobilier et décor intérieur. Cette œuvre, l'une des premières de la carrière de l'architecte, est néanmoins l'une des plus abouties.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

D'une superficie de 245 m² répartis sur deux niveaux, la maison Ledermann, est conçue sur un plan en « L ». La structure, en acier, repose sur des pilotis, nécessaires sur ce terrain situé en zone inondable. Le toit-plat, le choix des matériaux et la relation intérieur/extérieur manifestée dans le traitement des façades répondent aux principes du fonctionnalisme.

La distribution des pièces s'organise selon les niveaux. Le niveau inférieur accueille l'entrée, un double garage et des espaces de service. L'ensemble des pièces de vie est reporté au premier étage. Un couloir permet d'accéder aux chambres et à la salle de bain. Chaque pièce est largement ouverte sur l'extérieur par de larges baies. Avec la réalisation de la maison Ledermann, Robert Anxionnat marque le renouveau de l'habitat individuel durant la période des Trente Glorieuses.

EDIFICE : ENSEMBLE RESIDENTIEL DIT « LES BALCONS DE VELCHEE »

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : MALZEVILLE

ADRESSE : RUE JEAN-RENE-SCHWARTZ

DATE : 1982



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN-LUC ANDRÉ ; CLAUDE PROUVÉ ; ANDRÉ FAYE

COMMANDITAIRE : SOCIETE ANONYME DES H.L.M. DE L'EST

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Alors que l'on assiste à une remise en question croissante des réalisations des années 1950-1960 en matière d'habitat collectif, l'Etat lance en 1971 le Plan Construction. L'Etat entend, grâce à cet ambitieux programme, encadrer les productions architecturales nationales et à encourager, en concertation avec l'ensemble des intervenants, un habitat adapté aux évolutions économiques et sociales du pays. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'ensemble de logements des Balcons de Velchée grâce à la rencontre de deux hommes, l'architecte Jean-Luc André et Jean-René Schwartz, alors directeur de la Société anonyme des H.L.M. de l'Est.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'opération immobilière des Balcons de Velchée se compose de 186 logements répartis en deux ensembles de bâtiments distincts. Le premier, élevé à flanc de colline, épouse les mouvements du terrain. Il est constitué de deux modules d'immeubles collectifs de hauteur variable (de R+2 à R+9), formant en plan une ligne ondoiyante. Une seconde ligne de bâtiments, s'enroule à l'intérieur autour d'une place circulaire occupée en son centre par une fontaine. Ce groupe d'habitations comprend à la fois des logements individuels répartis sur trois niveaux (garage, étage carré et étage sous combles) accolés en bande et dotés chacun d'un jardin privatif, ainsi que des logements collectifs qui n'excèdent toutefois pas cinq niveaux (garage, 3 étages carrés et un étage sous combles). Tandis que les cuisines et salles de bain sont reléguées au nord, les pièces à vivre (chambres, salon, séjour) sont disposées au sud et se trouvent précédées soit d'une loggia ouverte, soit d'une véranda. Une autre réflexion énergétique concerne la nature des installations de chauffage. Pas moins de six systèmes, parmi les plus innovants, ont été mis en place, tels que des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments les plus hauts, des pompes à chaleur ou le chauffage par le sol.

EDIFICE : CHAPELLE DE LA VIERGE-AUX-PAUVRES

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : MARBACHE

ADRESSE : RUE CLEMENCEAU

DATE : 1955

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : DOMINIQUE ALEXANDRE LOUIS

AUTRES INTERVENANTS : KOEGEL FRERES (MENUISERIE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La chapelle est réalisée en 1955 par Dominique-Alexandre Louis qui collabore avec l'artiste François Chapuis pour la conception des vitraux.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La chapelle est conçue comme un lieu de pèlerinage dont le programme revêt trois utilisations distinctes : un abri pour les paroissiens habituels de Marbach en semaine ; un lieu d'accueil le dimanche pour une assemblée plus importante ; un édifice pouvant permettre les jours de pèlerinage l'assistance à la messe des foules. Pour répondre à ce triple objectif, Dominique-Alexandre Louis explore différentes solutions de composition intérieure et volumétrique. Il opte finalement pour une partie construite réduite de forme parallélépipédique couverte d'un toit en cuivre à deux pans pour les célébrations quotidiennes ou hebdomadaires et une possibilité d'extension du lieu de culte par l'emploi d'un porche et de gradins établis dans la pente du terrain. La chapelle se complète d'une salle de catéchisme, d'une cuisine pour le goûter de la garderie d'enfants, d'un sanitaire, d'une sacristie et en sous-sol d'un abri de pèlerins pour les visiteurs de passage. Comme dans le cadre de projets d'habitats individuels, Louis apporte un soin tout particulier à l'orientation et au traitement de la lumière naturelle. Pour cette chapelle, il opte pour un éclairage zénithal à l'interstice des deux pans de toiture qui composent l'édifice. On retrouve la palette de matériaux chers à l'architecte : ardoises pour le sol, bois employé pour les bancs et pour le lambris du plafond et la charpente de la chapelle et la pierre laissés à l'état brut pour les murs. Les teintes plutôt sombres des matériaux choisis par l'architecte sont contrebalancées par les couleurs vives employées par l'artiste François Chapuis pour la réalisation des vitraux positionnés dans le baptistère et sous la ligne de la toiture.

EDIFICE : CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : MERCY-LE-BAS

ADRESSE : RUE DES MARRONNIERS

DATE : 1962-1964



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JACQUES DUVAUX

AUTRES INTERVENANTS : MARC HOUPERT (ARTISTE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes est construite entre 1962 et 1964 dans le village de Mercy-le-Bas, situé au cœur du bassin ferrifère lorrain. Avec le développement de la mine de la commune voisine de Bazailles, le village s'agrandit : des cités ouvrières sont construites dans les années 1920 et 1950 pour loger les mineurs. Avant 1964, l'absence d'un lieu de culte approprié au cœur des nouveaux quartiers oblige le curé à célébrer les messes dans une chapelle provisoire. Devenue trop exiguë, elle est remplacée par la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, également appelée Chapelle de la Cité. Les plans sont confiés à Jacques Duvaux, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux et concepteur de la cité ouvrière de la société de la mine de Bazailles. Il est également l'auteur de nombreux établissements scolaires et universitaires comme le lycée Frédéric Chopin à Nancy réalisé en collaboration avec Jean Bourgon.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La chapelle se développe sur un plan rectangulaire autour duquel se greffent au nord les annexes, et au sud le baptistère. La façade d'entrée est dominée par une large verrière conçue par Marc Houpert et réalisée par l'atelier Benoît. À l'intérieur, les portiques en bois soutiennent la charpente lambrissée. Un puits de lumière percé dans le clocher en cuivre assure l'éclairage zénithal du sanctuaire. La statue en bronze située à côté de l'autel représente Sainte-Barbe, la patronne des mineurs. Disposée au fond de la mine de Bazailles de 1960 à 1981, elle apparaît aujourd'hui comme l'un des symboles de l'histoire du village profondément marqué par son activité minière.

EDIFICE : CHAPELLE DE LUMIERE

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : MOUSSON

ADRESSE : CHEMIN DU CHATEAU

DATE : 1959-1961



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ROBERT PARISOT

AUTRES INTERVENANTS : BERNARD MOUGIN (SCULPTEUR)

COMMANDITAIRE : COOPERATIVE DE RECONSTRUCTION ET DE RECONSTITUTION DES EGLISES ET EDIFICES

RELIGIEUX SINISTRES DE MEURTHE-ET-MOSELLE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le château-fort de Mousson, situé sur une haute colline dominant la Moselle, a été bâti dès le XI^e siècle et développé jusqu'au XVI^e siècle sur l'emplacement d'un ancien castrum romain. A l'est du château-fort, la chapelle castrale subsistante est lourdement endommagée par les prussiens durant la guerre de 1870, et en grande partie reconstruite dans le style néo-roman vers 1890. Les bombardements américains en 1944 la laisse à l'état de ruines. Après la Seconde Guerre mondiale, un projet de reconstruction de la chapelle est envisagé. Résolument moderne, cette chapelle oratoire est imaginée par Parisot comme une lanterne des morts qui sera « visible de fort loin la nuit, comme un phare ». Elle est achevée en 1961.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La chapelle prend au sol la forme d'un pentagone. Alors que la façade principale est pleinement ouverte sur l'esplanade, devenue une nef occasionnelle à ciel ouvert, les autres côtés sont fermés par la structure métallique. Côté vallée, trois poteaux de métal forment les angles du sanctuaire. Les deux piliers qui encadrent la façade principale sont en béton banché. Celui de droite se prolonge par le clocheton. Le sculpteur Bernard Mougin signe le *Christ* en cuivre martelé qui impose sa silhouette sur une croix en poutrelles métalliques au fond du chœur. L'ambon et l'autel sont réalisés en pierre de Comblanchien, et sont posés sur un sol est en pierre meusienne d'Euville.

EDIFICE : EGLISE SAINTE-ANNE

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : RUE GUY ROPARTZ

DATE : 1956-1960



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE PRUNET

AUTRES INTERVENANTS : CAMILLE HILAIRE (ARTISTE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le quartier des 3B (Beauregard, Boufflers, Buthégnémont) est en pleine mutation : de nouveaux logements apparaissent et prennent place sur les anciens terrains agricoles. En 1956, un concours national est lancé par l'évêché de Nancy-Toul pour la construction d'une nouvelle église pour le quartier. Le programme est entièrement rédigé par l'abbé André Lamy : pour lui, l'orientation, la composition et la lumière doivent participer au rayonnement du sanctuaire et du maître-autel. Par son caractère normatif, le programme de Sainte-Anne fait par ailleurs office d'exemple pour les rédacteurs de la revue bimensuelle *L'Art Sacré*, qui lui consacrent un article publié en mai-juin 1957. Parmi les projets présentés au concours, celui de Pierre Prunet, architecte en chef des monuments historiques, obtient le premier prix du jury.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'église se développe sur deux niveaux : les salles de catéchisme au rez-de-chaussée ; l'espace liturgique, la sacristie, la chapelle de semaine et le baptistère au premier étage. Les façades sont réalisées à partir de panneaux en aluminium, dont la trame est interrompue à l'angle nord-est par une large verrière conçue par l'artiste lorrain Camille Hilaire. Pierre Prunet construit le plan de l'église à partir d'un carré, dont la diagonale marque l'axe de symétrie de la composition. Afin de concentrer l'attention vers le sanctuaire, les bancs sont disposés en éventail autour de l'autel. Celui-ci bénéficie d'un éclairage zénithal naturel grâce à la présence d'une coupole translucide et de trois lanterneaux.

EDIFICE : CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE ET DE REANIMATION

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : RUE LIONNOIS

DATE : 1961-1964



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : DOMINIQUE-ALEXANDRE LOUIS

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le centre de Transfusion Sanguine et de Réanimation (CRTS) situé rue Lionnois à Nancy est réalisé entre 1961 et 1964 pour faire face aux besoins grandissants liés au développement de la médecine moderne durant les années 1950. Le nouveau bâtiment, conçu par l'architecte nancéen Dominique-Alexandre Louis, remplace les anciens locaux devenus trop exiguës situés sur le site de l'Hôpital Central à Nancy.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment s'implante rue Lionnois selon une orientation nord-sud, dans l'alignement de deux bâtiments d'habitation, en face de l'une des façades latérales de l'église Saint-Pierre. Il est édifié au cœur d'un îlot mixte composé d'une part, de logements, et d'autre part, d'un ensemble d'édifices publics dédiés aux activités médicales dont l'ancienne faculté de médecine, l'institut anatomique, l'hôpital central, et l'école d'infirmière.

Implanté entre deux mitoyens, le centre de transfusion ne présente que deux façades visibles : la façade nord sur rue – qui correspond à la façade d'entrée –, et la façade sud, sur cour. Le dessin des deux élévations, conçu à partir de la répétition d'un unique panneau vitré tenu par des montants métalliques, ne laisse pas entrevoir la qualité de la composition et de l'aménagement à l'intérieur.

Le programme, réparti sur les 1500 m² qui composent l'édifice, se divise en trois activités principales : la recherche scientifique, l'enseignement et la préparation industrielle des dérivés du sang, ainsi que la production du matériel (solutions anticoagulantes, dispositifs pour le prélèvement, et pour la perfusion du sang, etc.).

EDIFICE : TOUR JOFFRE – SAINT-THIEBAUT

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : BOULEVARD JOFFRE

DATE : 1960-1963



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : HENRI PROUVE

COMMANDITAIRE : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE JOFFRE - SAINT-THIEBAUT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le projet naît dans l'esprit de deux promoteurs immobiliers, Arthur Cahen et Jean Rigard, alors associés au pétrolier BP. Rigard propose au maire de Nancy, Raymond Pinchard (1889-1961), de faire construire un complexe multifonctionnel moderne sur une parcelle de six hectares récemment libérée. Le projet, qui comprend un centre d'affaires, des services, des commerces, des bureaux et des logements, doit prendre place à proximité de la gare de marchandises de Nancy. La parcelle est bordée par le boulevard Joffre et la rue Saint-Thiébaud. L'opération fait partie du programme de rénovation du vieux quartier Saint-Sébastien, programme qui devait donner lieu à la réalisation de plusieurs immeubles de grande hauteur. La tour d'Henri Prouvé, très rapidement associée au projet, sera finalement la seule construite au début des années 1960.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'opération Joffre - Saint-Thiébaud (JST) comprend une tour de vingt-sept niveaux (R+22), dont quatre niveaux de sous-sol, et un bâtiment bas enveloppant de deux et trois niveaux en élévation et de deux à quatre niveaux de sous-sol. La forte déclivité du terrain favorise l'installation d'un grand parking public de 160 places au sous-sol de l'ensemble. Les commerces implantés dans le bâtiment bas – nommé « galette » – sont directement accessibles depuis la rue. Les bureaux (500 m²) occupent quatre niveaux de la tour. Les cent six appartements, du deux au six pièces, sont répartis sur seize niveaux. Les logements sont installés dans les deux ailes, laissant la partie centrale de la tour libre pour les circulations verticales et le couloir de distribution horizontal. Signal fort dans le paysage nancéen par sa hauteur, la tour JST se distingue encore par son traitement coloré. Les glaces émaillées bleues tranchent alors avec les tons sombres de la galette et des pilotis.

EDIFICE : GRANDS MOULINS ET SILOS VILGRAIN

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : RUE COLONEL PAUL DAUM

**DATE : 1919 (SILO VILGRAIN) ; 1946
(RECONSTRUCTION DE LA MINOTERIE)**



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE LE BOURGEOIS (SILO VILGRAIN) ; JACQUES ANDRÉ ; MICHEL ANDRÉ (MINOTERIE)

AUTRES INTERVENANTS : JEAN PROUVÉ (ATELIERS JEAN PROUVÉ) (FERRONNERIE) ; FRANCE-LANORD ET BICHATON

COMMANDITAIRE : ERNEST VILGRAIN ; GRANDS MOULINS DE PARIS

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Meuniers originaires de Metz qu'ils quittent lors de l'Annexion de la Moselle à l'Empire allemand en 1871 – la famille Vilgrain y exploitait le moulin des Onze-Tournants – Jean-Baptiste et Louis-Antoine Vilgrain s'imposent, avec la marque « Gruau de Lorraine plomb d'or », comme les figures incontournables de la meunerie dans l'Est de la France. En 1910, Vilgrain charge son gendre, l'architecte Pierre Le Bourgeois, de transformer les moulins de Nancy en véritable usine moderne, afin de remplacer l'ancien moulin de 1885. Ils deviennent ainsi le plus grand site minotier de Meurthe-et-Moselle.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'atelier de fabrication principal, qui est la partie la plus impressionnante et la plus représentative du site des grands moulins, a été construit perpendiculairement au bras de décharge de la Meurthe (dit « bras vert »). Construit sur des piles, il forme donc un pont entre la rive et l'île Vilgrain. A l'extérieur, le bâtiment présente neuf niveaux. Le moulin comprend une ossature métallique sur fondations en béton. Les parements des façades sont constitués de plaques de béton fixées sur la charpente par des boulons. Une partie des façades principales (rez-de-chaussée, parties latérales moins percées, attique) est revêtue de briques, introduisant un subtil jeu sur les matériaux et les couleurs. Côté amont, l'unique tour, en briques rouges, porte l'horloge et est coiffée d'une vigie à toit terrasse. La tour vient rompre la surface blanche aux deux-tiers de la longueur de l'édifice. L'élégante toiture à croupes qui règne sur l'ensemble du moulin est interrompue par un lanterneau courant sur tous les pans et doublant visuellement l'effet produit par l'étage d'attique.

EDIFICE : FACULTE DE PHARMACIE

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : RUE ALBERT LEBRUN

**DATE : 1936-1939 (CONSTRUCTION), 1946-1951 (ACHEVEMENT),
1965-1966 (SURELEVATION)**



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN BOURGON ; ROGER LAMOISE

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE-LANORD ET BICHATON ; CHAMBERT

COMMANDITAIRE : ETAT (UNIVERSITE DE NANCY)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les origines de la faculté de Pharmacie de l'université de Nancy remontent à la création, en 1843, d'une école préparatoire de Médecine et de Pharmacie, dispensant les enseignements nécessaires pour se présenter aux épreuves de l'école de Pharmacie de Strasbourg alors seule habilitée, dans l'Est de la France, à délivrer le diplôme de pharmacien. En 1862, l'École préparatoire intègre les nouveaux bâtiments du Palais de l'Université. Le problème récurrent du manque de place resurgit après la Première Guerre mondiale. Louis Bruntz, ancien directeur de l'école supérieure de Pharmacie, obtient la reconstruction complète des locaux sur un terrain situé rue de la Prairie (actuelle rue Albert-Lebrun). L'édifice est construit par Jean Bourgon de 1936 à 1951.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les bâtiments imaginés par Bourgon témoignent d'une collaboration exemplaire entre l'homme de l'art et son commanditaire, d'une compréhension fine des besoins spécifiques des professeurs et des étudiants en pharmacie, se traduisant par une très grande lisibilité de plan, une circulation aisée et une qualité indéniable des espaces intérieurs qui conservent encore une partie non négligeable de leurs équipements et mobiliers d'origine (tables courbes et encadrements des tableaux noirs des amphithéâtres, paillasses et panneaux de fenêtres coulissants des salles de travaux pratiques, carrelages polychromes des sols rappelant celui du siège social des fonderies Pont-à-Mousson S.A. également dessiné par Jean Bourgon – , inclusions de pavés de verre...). Ces façades constituent l'un des rares exemples du style classique et monumental. L'architecte a porté une attention particulière à l'éclairage naturel des salles.

EDIFICE : LYCEE DES METIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES PAUL-LOUIS-CYFFLE

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : RUE CYFFLE

DATE : 1925-1934



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN-FRÉDÉRIC WIEHLHORSKI

COMMANDITAIRE : VILLE DE NANCY

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Construite entre 1925 et 1934 à l'emplacement de l'ancien couvent de la Visitation, l'école primaire supérieure de garçons de Nancy, devenue en mai 1935 l'école nationale professionnelle, est une réalisation majeure de Jean-Frédéric Wielhorski, alors architecte municipal de Nancy, sa ville natale. Egalement auteur de plusieurs autres écoles à Nancy, Wielhorski réalise ici un édifice monumental puisant dans le vocabulaire de l'Art Déco.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les impressionnantes façades présentent un riche décor ornemental composé de pilastres cannelés, de médaillons octogonaux, de chevrons, frises de pointes de diamant, de vases décoratifs sur balustrades. Face à la place Alexandre I^{er}, l'ensemble culmine avec une composition pyramidale couronnée par un belvédère de béton armé

L'intérieur conserve également des éléments décoratifs de style Art Déco d'une grande richesse (escalier et ferronnerie, pavements de mosaïque, éléments de menuiserie...). On peut notamment remarquer l'excellente qualité du travail de ferronnerie du garde-corps de l'escalier principal.

Bien qu'inachevé par rapport au projet initial, ce bâtiment reste, du fait de son homogénéité et de la conservation de son riche décor, un exemple remarquable de l'architecture publique de l'entre-deux-guerres, caractéristique de la riche production architecturale des années 1930 à Nancy.

EDIFICE : FOYER DU GROUPE DES ETUDIANTS DU COURS LEOPOLD

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : COURS LEOPOLD

DATE : 1926-1928 ; 1930



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JULES CRIQUI ; GEORGES CLEMENT ; PAUL LA MACHE

AUTRES INTERVENANTS : JOSEPH BENOIT (MAITRE-VERRIER) ; GEORGES JANIN (MAITRE-VERRIER) ; ANDRE LEMOINE (MAITRE-VERRIER)

COMMANDITAIRE : SOCIETE IMMOBILIERE DU COURS LEOPOLD

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La France connaît au début des années 1920 une grave crise du logement en général, et du logement étudiant en particulier. À l'université de Nancy, troisième de France, les effectifs d'étudiants sont alors, comme ailleurs, en constante augmentation. Par l'entremise de la Société immobilière du Cours Léopold, le diocèse de Nancy-Toul et la Compagnie de Jésus font l'acquisition d'un hôtel particulier. L'hôtel, transformé en foyer, est mis à la disposition du Groupe des Etudiants catholiques (GEC), association loi 1901 créée le 22 mai 1913, afin de « gérer et d'offrir à des étudiants un cadre de vie qui les aide dans leurs conditions matérielles, facilite leur travail intellectuel, stimule leur développement culturel, moral et religieux et les prépare ainsi à leurs responsabilités futures ».

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Jules Criqui a livré des façades monumentales où béton armé enduit, briques rouges et pierre de taille se conjuguent élégamment. Le traitement des baies (rectangulaires, en plein-cintre, surbaissées), des vitraux et les motifs décoratifs très stylisés qui ornent les façades, et notamment le portail principal sur le cours Léopold ainsi que la façade de la chapelle néo-romane sur la rue du Baron-Louis, sont caractéristiques du style de l'architecte. Malgré les différentes extensions et agrandissements réalisés au fil des années – dont celle de Dominique-Alexandre Louis dans les années 1960 – l'ensemble a conservé une certaine cohérence historique. En outre, les dispositions intérieures des bâtiments élevés par Criqui ont gardé leur riche décor.

EDIFICE : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : RUE BASTIEN LEPAGE

DATE : 1992-1996



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : LIVIO VACCHINI ; CHRISTIAN FRANÇOIS ; PATRICIA HENRION

AUTRES INTERVENANTS : FELICE VARINI (ARTISTE-PEINTRE); JEAN-PIERRE AURY (PLASTICIEN DU BÉTON)

COMMANDITAIRE : ETAT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'Ecole nationale supérieure d'architecture, construite entre 1993 et 1996, en remplacement du bâtiment de Jean Prouvé et Michel Folliasson réalisé vingt ans plus tôt à Villers-lès-Nancy, est l'œuvre de l'architecte italien Livio Vacchini, lauréat du concours international, associé au nancéen Christian François. Elevée à l'emplacement d'anciennes friches industrielles sur les bords du canal de la Marne-au-Rhin, elle s'inscrit dans la politique de revitalisation des friches de la ZAC Meurthe-Canal (Alexandre Chemetov, urbaniste), lancée par la ville de Nancy dès les années 1980.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Bien intégrée dans son environnement, accessible depuis un large parvis et des abords gazonnés sur le canal, mais totalement refermée sur elle-même, l'Ecole se présente comme un volume parallélépipédique simple, monolithique, en béton armé blanc. Le dispositif stylistique et urbain, constitué par l'alignement de piliers mérite qu'on s'y attarde. Vacchini livre une architecture pédagogique destinée aux étudiants, marquée par une réinterprétation sensible des principes modernistes portés par Le Corbusier, notamment en recourant à un usage strict du Modulor pour dimensionner les espaces ou à l'usage d'une palette chromatique réduite.

Une grande attention est également apportée aux dispositions intérieures, où la couleur, est, discrète, mais omniprésente. A noter l'œuvre de l'artiste suisse Varini qui crée spécifiquement pour l'atrium de l'école une anamorphose abstraite. Comme à l'extérieur, on remarque la multiplication des supports verticaux qui offrent une image à la fois monumentale et puissante des volumes.

EDIFICE : CITE UNIVERSITAIRE DE MONBOIS

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE : RUE LUDOVIC BEAUCHET ; RUE DU DOCTEUR-BLEICHER ; RUE DU DOCTEUR ERNEST-BICHAT

DATE : 1928-1932



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN BOURGON ; PAUL LA MACHE

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE-LANORD ET BICHATON; ATELIERS JEAN PROUVÉ (MOBILIER) ; CHOLLEY-ARCHAMBAUD (MOBILIER) ; ATELIERS MAJORELLE (MOBILIER) ; ATELIERS NEISS (MOBILIER) ; ATELIERS VALLIN (MOBILIER)

COMMANDITAIRE : SOCIETE ANONYME DES HABITATIONS A BON MARCHÉ DE NANCY (S.A.H.B.M.)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'université de Nancy, la troisième de France, voit sa population d'étudiants augmenter rapidement dans les années 20 avec les problèmes de logement inhérents. Dès 1929, elle décide de confier à l'architecte Jean Bourgon (1895-1959), la tâche de construire une cité universitaire nouvelle sur le terrain récemment acquis du château de Monbois. Commencés en octobre 1930, les bâtiments sont terminés extérieurement dès juin 1931 et inaugurés le 6 novembre 1932 en présence du président de la République Albert Lebrun.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'ensemble imaginé par Jean Bourgon présente d'indéniables qualités en termes de composition d'ensemble – fidèle aux règles apprises à l'École des beaux-arts – et d'intégration au site. Il est en outre particulièrement représentatif de l'effort réalisé à l'époque pour mettre à disposition des étudiants les moins fortunés tous les équipements de confort (chauffage central, eau courante, mobilier et installations sanitaires modernes, larges fenêtres, ascenseurs) devant leur permettre de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions.

EDIFICE : CENTRE PAROISSIAL DU HAUT-DU-LIEVRE

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : NANCY

ADRESSE :

DATE : 1963-1966

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : DOMINIQUE-ALEXANDRE LOUIS; JEAN NOUVEL

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

EDIFICE : EGLISE SAINT-CREPIN SAINT-CREPINIEN

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : PIENNES

ADRESSE : RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

DATE : 1928-1932



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PAUL-ALFRED NOULIN-LESPÈS ; FRANÇOIS CLERMONT-VIROTTE ; ANDRÉ POELLE

COMMANDITAIRE : VILLE DE PIENNES

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'église paroissiale de Piennes a été reconstruite suite aux dommages de la Première Guerre mondiale et a été agrandie par la même occasion grâce au concours des industriels, notamment les mines de fer, dont les cités se trouvent sur le territoire de Piennes et dans les communes voisines (Bouligny, Joudreville).

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le style donné par l'architecte Noulain-Lespès est très particulier, inspiré à la fois par l'Art déco et par l'historicisme. La reprise du chantier par François Clermont-Viotte à la mort de Noulain-Lespès explique sans doute également la diversité des influences décelables dans le style de l'église. Les angles vifs dominent, aussi bien à l'extérieur (flèche en béton) qu'à l'intérieur (voûtes). Le plan ramassé de l'édifice, avec de nombreuses ruptures de niveau est très intéressant. Il se distingue des édifices antérieurs par une visibilité du culte plus importante. L'intérieur est peu éclairé, le nombre et la taille des baies sont limités.

Le programme mixte (église au rez-de-chaussée, salle d'œuvres servant aussi de théâtre au sous-sol) constitue également un point d'intérêt, la commune et les industriels ayant profité de cette construction pour doter Piennes d'un équipement supplémentaire à destination d'une nombreuse population.

EDIFICE : GROUPE PAROISSIAL SAINT-MICHEL

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : SAINT-MAX / MALZEVILLE

ADRESSE : RUE HECTOR BERLIOZ

DATE : 1960-1963



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PIERRE TAUVEL

AUTRES INTERVENANTS : JEAN BARILLET

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Conçu par l'architecte nancéien Pierre Tauvel, le groupe paroissial Saint-Michel se situe à la limite des communes de Saint-Max et de Malzéville. Le projet, impulsé par l'abbé André Vailland, répond aux besoins des habitants des quartiers environnants construits au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La nouvelle église remplace la chapelle provisoire Sainte-Marie Goretti aménagée dans l'écurie de l'ancienne ferme Saint-Michel.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le programme est autant celui d'un centre paroissial que celui d'une église au sens traditionnel du terme : il comprend une église, une sacristie, une chapelle de semaine, une salle de catéchisme, des logements pour les religieuses, les scouts et le curé. Les travaux réalisés entre 1960 à 1963 sont supervisés par l'abbé et par un comité de construction composé de paroissiens du quartier. Le plan de l'église prend la forme d'une ellipse et les annexes paroissiales sont contenues dans des bâtiments parallélépipédiques situés en périphérie.

L'espace intérieur ne comporte aucune séparation de manière à garantir une visibilité optimum du sanctuaire. Soutenue par des poutres métalliques, la toiture octogonale évoque le motif biblique de la tente de la communauté. Les murs extérieurs ne sont pas porteurs et permettent ainsi de dégager de larges parois translucides. La paroi en béton derrière l'autel est percée par des ouvertures garnies de briques de verre colorées. Les éléments de décor sont réduits à leur plus simple expression : l'esthétique du béton brut animé par les scansions verticales et horizontales du coffrage.

EDIFICE : SECTEUR URBAIN DE LA SECONDE RECONSTRUCTION

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : TOUL

**ADRESSE : PLACE DES TROIS-EVECHES ; RUE DU DOCTEUR-CHAPUIS ;
RUE DE LA REPUBLIQUE**

DATE : 1947-1950



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN BOURGON ; GEORGES NOËL ; GASTON SCHMIT

COMMANDITAIRE : ETAT (MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME (M.R.U.))

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le projet a été pensé dès 1943 par l'urbaniste Georges Noël, alors que la guerre n'était pas encore terminée ; il s'inscrit donc dans une démarche très précoce de réflexion sur la reconstruction et sur l'urbanisme, qui s'accompagne d'une réflexion sur le site et son caractère patrimonial.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le parti architectural classique adopté par Jean Bourgon est dû à un souci de s'insérer dans une ville à forte valeur patrimoniale et à une volonté de convenir au caractère sévère d'une place militaire d'importance. On retrouve ici la motivation qu'avait pu exprimer Jacques-François Blondel dans ses grands projets messins au XVIII^e siècle.

La reconstruction de Toul est à rapprocher d'opérations similaires de grande ampleur, conservant un caractère classique et traditionnel très marqué (par exemple la reconstruction de Saint-Malo par Louis Arretche).

La réalisation est soignée et a permis, immédiatement après le conflit, de doter la ville d'un centre symbolique et commercial redynamisant une cité alors détruite à 40 %, sans perturbation majeure du réseau viaire initial. La réflexion est ici totalement à l'opposé des principes corbuséens concernant les villes détruites

EDIFICE : CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-L'ESPERANCE DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE NANCY-BRABOIS

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : VANDOEUVRE-LES-NANCY

ADRESSE : RUE DU MORVAN

DATE : 1973



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : NOËL LEMARESQUIER, DIT NOËL LE MARESQUIER ; ROBERT LEBRET

COMMANDITAIRE : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANCY

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La chapelle Notre-Dame de l'Espérance est l'une des dernières chapelles hospitalières catholiques hors œuvre élevée en France dans un hôpital public avant le passage à la pratique des salles omnicultes construites en œuvre dans le bâtiment principal. Cette chapelle hospitalière, construite en 1973 par Noël Lemaresquier, chargé du chantier de l'hôpital avec Robert Lebreton, située dans l'enceinte du centre hospitalier régional et universitaire de Nancy-Brabois, présente de grandes qualités tant constructives qu'esthétiques.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le traitement de la couverture autoportante est particulièrement remarquable. La charpente forme un volume pyramidal aux pentes légèrement retroussées, posée à la manière d'une toile. Indépendante du plan et décollée des maçonneries, elle laisse place à un bandeau lumineux. La charpente semble s'écarter pour laisser pénétrer la lumière qui se diffuse par le biais de failles lumineuses.

Alliant à la fois une approche structuraliste, scientifique et symbolique, Notre-Dame-de-l'Espérance s'inscrit dans la veine de nombreuses églises des années 1965-1975 qui filent la métaphore de la tente (Notre-Dame-des-Roses à Grisy-Suisnes, Anton Korady, 1965 ; ou Notre-Dame-des-Noeues à Franconville, Roger Saubot, 1967-1968), et dont l'une des plus brillantes expressions est donnée par Louis Arretche dans l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Rouen (1972-1979).

EDIFICE : FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : VANDOEUVRE-LES-NANCY

ADRESSE : BOULEVARD DES AIGUILLETES

DATE : 1961-1972



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CLAUDE GOCLOWSKI ; GEORGES TOURRY ; EDMOND LAY

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE-LANORD ET BICHATON ; YASUO MIZIU (SCULPTEUR) ; J.-A. CANTE (SCULPTEUR)

COMMANDITAIRE : ETAT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Devant faire face à l'accroissement du nombre d'étudiants, la faculté des Sciences et Technologies de l'université Henri Poincaré est l'une des toutes premières à quitter l'hyper centre de Nancy. Elle s'inscrit à la fois dans la volonté de créer un pôle d'excellence tout en s'intégrant à la politique d'aménagement de l'agglomération liée au développement des villes de Vandœuvre-lès-Nancy et de Villers-lès-Nancy. Elle s'inscrit également dans une politique nationale de constructions de campus destinée à offrir aux étudiants des conditions de travail optimal.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les bâtiments de ce campus – notamment ceux des 2^e et 3^e cycles et celui de la bibliothèque universitaire forment un ensemble de modules de taille et de forme différentes liés entre eux par une réflexion plastique et paysagère commune. Les bâtiments d'enseignements sont remarquables par leur caractère monumental. Leurs plans annulaires, inspirés de formes organiques, se développent autour d'un jardin minéral et végétal. Les architectes ont démontré une approche savamment adaptée aux contraintes topographiques du site, par l'emploi de courbes et de contre-courbes, interrompues par des coupes verticales telles que les voiles de béton tranchant de la bibliothèque universitaire.

Le site de la faculté présente un ensemble architecturalement cohérent composés de formes architecturales affirmées et bien maîtrisées – en dépit d'une volonté d'économie (nombreux éléments préfabriqués) – et notamment dans la mise en œuvre des matériaux, du béton en particulier (brut de décoffrage à l'intérieur, panneaux gravillonnés en façade).

EDIFICE : CITE SENN DITE « OUDEVILLE »

DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE : VILLERS-LES-NANCY

ADRESSE : LE PLACIEUX

DATE : 1929-1931



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : RAPHAËL OUDEVILLE

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE LANORD ET BICHATON

COMMANDITAIRE : SOCIÉTÉ ANONYME DES HABITATIONS À BON MARCHÉ DE NANCY (S.A.H.B.M.)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Cet ensemble construit entre 1929 et 1931 par l'architecte Raphaël Oudeville est un exemple particulièrement remarquable d'H.B.M. réalisé au début des années 1930 à proximité immédiate du parc du Placieux alors en pleine mutation, et en respectant le cahier des charges de ce lotissement.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Dans un contexte de crise du logement et de réflexion sur l'habitat social, ce lotissement fait la synthèse de deux typologies de logements sociaux, celle de l'immeuble collectif et celle de la maison individuelle. Le programme comprend en effet des immeubles hauts le long des boulevards d'Haussonville et de Baudricourt – avec à l'origine soixante-quatre appartements de quatre pièces et huit appartements de deux pièces – et seize maisons individuelles, en retrait, sur les rues. A l'origine dénommé « maison Senn » – du nom de Félix Senn, initiateur avec Antonin Daum et Lucien Weissenburger, de la Société Anonyme des Habitations à Bon Marché de Nancy (S.A.H.B.M.) – cet îlot fut à l'époque l'un des chantiers les plus importants de la S.A.H.B.M. et de l'entreprise France-Lanord et Bichaton.

S'intégrant parfaitement dans son contexte urbain, cet ensemble marque par sa monumentalité et le traitement des façades. Si Oudeville opte pour un ordonnancement classique pour les façades des immeubles, il joue avec la polychromie des matériaux – brique de laitier pour certaines allèges et cheminées, brique jaune Perrusson au niveau de l'étage d'attique, pierre de taille pour les appuis et les bandeaux – et accorde un soin particulier au décor original qui anime ces façades et individualise les maisons mitoyennes.

**EDIFICE : HOTEL DE VILLE ET SALLE DES FETES
MAURICE-THOREZ**

**DEPARTEMENT : MEURTHE-ET-MOSELLE
COMMUNE : VILLERUPT
ADRESSE : RUE ALBERT-LEBRUN**



DATE : 1962-1965

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

**ARCHITECTE : ROGER GILBERT ; JEAN LAPORTE
AUTRES INTERVENANTS : JACQUES DUTIL (CÉRAMISTE) ; MEMIN (CÉRAMISTE) ; LAURENT
NUNZIATINI
(PEINTRE) ; C. TRANQUILLIN (PEINTRE)
COMMANDITAIRE : VILLE DE VILLERUPT**

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Armand Sacconi, immigré italien, engagé dans les mouvements syndicalistes et responsable de la section culture du comité d'entreprise des aciéries de Micheville, se trouve confronté à des résistances, de la part du patronat, quant à ses choix de programmation théâtrale dans l'unique salle des fêtes du secteur, intégrée au sein de l'usine. Devenu maire de Villerupt en 1959, Sacconi souhaite alors, pour appuyer ses ambitions culturelles et faire face à de nouveaux besoins liés à l'essor économique et démographique du bassin sidérurgique du Pays Haut, doter sa ville d'un lieu marqueur de la vie sociale et culturelle, au cœur de son programme politique.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Pour répondre aux attentes du maire, les architectes Roger Gilbert et Jean Laporte, réalisent un projet ambitieux et monumental pour l'échelle de la commune – notamment par la taille gigantesque de la salle de fêtes, pouvant à l'origine accueillir 8 800 spectateurs –, d'une grande modernité architecturale, avec une structure poteau-poutre en béton apparente en façade, des murs-rideaux et une mise en scène des espaces majeurs par un travail sur leur volumétrie. A cela s'ajoutent des panneaux de céramique particulièrement intéressants sur les pignons est et ouest.

Malgré des dégradations des bétons, l'édifice est relativement bien conservé notamment dans son aménagement intérieur, avec son mobilier d'origine – notamment les remarquables fauteuils de la salle des mariages ou le bar du foyer.

MEUSE

EDIFICE : PLAGE AMENAGEE DU LAC VERT

DEPARTEMENT : MEUSE

COMMUNE : DOULCON

ADRESSE : RUE DE LA GARE

DATE : 1938-193 ; 1952



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : GEORGES MAZAUD

AUTRES INTERVENANTS : DANIEL VASSART (ARTISTE-PEINTRE) ; CLAUDE BECQ (ARTISTE-PEINTRE)

COMMANDITAIRE : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE DUN-EXTENSION ; GEORGES MAZAUD

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La création d'une plage aménagée est un programme typique des années 1930, développé dans les années 1950, lié à l'émergence du tourisme et à la vogue des loisirs de plein air. A l'échelle du département, la plage du Lac Vert et son camping s'inscrivent alors dans une réflexion touristique complète, sous l'impulsion du maire d'alors et propriétaire du site.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'ensemble du site du Lac Vert est constitué autour de l'étang dont la forme prend grossièrement celle d'un rectangle orienté nord-sud, à cheval sur les communes de Douillon et de Cléry-le-Petit et à proximité de la Meuse.

Georges Mazaud a mis en œuvre les principes architecturaux du Mouvement moderne (structure poteaux-dalle, importance des surfaces vitrées, toit-terrasse) témoignant de l'adoption d'une influence à caractère national dans une commune rurale de la Meuse.

Plus récemment un toboggan et un petit bassin ont été ajoutés ainsi qu'une péniche en cale sèche, abritant un bowling, marquant l'entrée du site, en vis-à-vis du bâtiment d'accueil.

EDIFICE : VILLAGE DE LA PREMIERE RECONSTRUCTION

DEPARTEMENT : MEUSE

COMMUNE : ETON

ADRESSE : ENSEMBLE DU VILLAGE

DATE : 1920-1926



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PAUL-ALFRED NOULIN-LESPÈS

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE LANORD ET BICHATON ; ATELIERS JANIN

COMMANDITAIRE : COMMUNE D'ETON ; PROPRIETAIRES PRIVES

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Situé dans l'arrondissement de Verdun, le petit village d'Éton est durement éprouvé, dès le début de la Première Guerre mondiale, par la sanglante bataille d'Étain-Bucy. Dès octobre 1919, la reconstruction d'Éton, financée sur les sommes dues à la commune pour la réparation de ses dommages de guerre, est confiée à l'architecte nancéien Joseph Hornecker contraint d'abandonner cette responsabilité à son architecte d'exécution, Paul-Alfred Noulain-Lespès.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Si plusieurs bâtiments se distinguent par leur monumentalité (église, mairie-école), le village se caractérise par une diversité des styles et parti pris architecturaux de Noulain-Lespès. Conservant la disposition générale du village d'avant-guerre, l'architecte opte, sur les rues principales, pour des façades beaucoup plus larges, s'étirant en longueur, et où les corps de logis étaient séparés des bâtiments agricoles par des cours le long de la rue, contrairement aux schémas courants des villages-rues lorrains formant un front bâti continu. On retrouve dans les maisons de la Grande Rue des caractéristiques communes, chères à l'architecte : façades arrondies, toits à pans coupés, œil de bœuf, certaines d'entre elles enrichies de balcons, pigeonniers, clochetons ou encore de motifs inspirés de l'architecture orientale, comme celle construite pour le maire du village Alfred Ditry ou encore l'ancien café « Au Coq perché » en face de l'église. L'église présente quant à elle un caractère monumental, renforcé par une recherche de symétrie, avec son clocher à quatre pignons, son décor géométrique et ses très nombreuses ouvertures. La mairie-école-salle des fêtes est également intéressante pour l'histoire de sa construction, en partie financée par des dons des anciens élèves du célèbre collège d'Eton en Angleterre, d'ailleurs évoqués sur le décor de la façade.

**EDIFICE : ANCIENNE BOULONNERIE PARENT DITE
« USINE DE CONSENVOYE »**

DEPARTEMENT : MEUSE

COMMUNE : GERCOURT-ET-DRILLANCOURT

ADRESSE : LES DALLES

DATE : 1923



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : NON IDENTIFIE

COMMANDITAIRE : FRANCOIS PARENT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En 1926, François Parent crée la Société Lorraine de Décolletage (S.L.D.) et l'implante dans des bâtiments industriels déjà existants situés dans la commune de Consenvoye. L'usine se spécialise alors dans la production de boulons, grillage, pointes et vis mais l'activité s'interrompt en 1931. La Société est alors rachetée par Collet Père et Fils et devient l'Usine métallurgique de Consenvoye où sont fabriqués des tubes nécessaires aux constructeurs automobiles. Partiellement détruite lors de la Seconde Guerre mondiale, les Allemands rouvrent l'usine toutefois, par manque de matières premières, l'usine doit à nouveau fermer. En 1946, la production reprend mais l'absence de rénovation dans les outils employés et le bâtiment entraîne la fermeture définitive de l'usine en 1969.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'ancienne boulonnerie est composée d'un ensemble de bâtiments (usine, bureaux, logements) situé en plein cœur d'une zone rurale. Le bâtiment principal, édifié en béton armé, est un parallélépipède de 20 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur s'élevant sur six niveaux. Le décor soigné de la façade du bâtiment rappelle les caractéristiques du style Art déco.

EDIFICE : CINEMA LUX

DEPARTEMENT : MEUSE

COMMUNE : MONTMEDY

ADRESSE : AVENUE DU GENERAL LECLERC

DATE : ANNEES 1940



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : NON IDENTIFIE

COMMANDITAIRE : NON IDENTIFIE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Ce cinéma, construit après la Seconde guerre mondiale, remplace un premier cinéma installé dans la commune de Montmédy et mentionné dans les archives dès 1906. La construction de ce nouveau cinéma témoigne de l'âge d'or des salles de cinéma en France.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Situé dans la partie haute de la commune de Montmédy, au pied de la citadelle, dans la perspective de l'avenue de la 2^e division blindée, ce cinéma marque visuellement le paysage, non seulement par son architecture épurée et sa façade géométrique avec ses deux tourelles carrées, mais aussi par les teintes vives de son enduit et par son enseigne rouge (le « LUX ») typique des salles de cinéma des années 1940.

De style Art déco, ce cinéma conserve son décor intérieur et ses menuiseries (carreaux de ciment à motifs géométriques stylisés au sol, emmarchements en granito, cloisons et portes en bois vitrées) ainsi qu'une partie de son mobilier d'origine, notamment le guichet de billetterie. Rénové récemment (pour accueillir notamment un dojo) il conserve sa disposition originale avec son balcon et ses deux escaliers symétriques par rapport au hall d'entrée.

EDIFICE : ANCIENNE USINE DE LA SOCIETE DES LUNETIERS (S.L.)

DEPARTEMENT : MEUSE

COMMUNE : SAINT-MIHIEL

ADRESSE : RUE RENE FRYBOURG

DATE : 1963-1964



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JACQUES HAENEL

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE LANORD ET BICHATON

COMMANDITAIRE : SOCIETE DES LUNETIERS (S.L.)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'usine de Saint-Mihiel a été construite en 1963-1964, par l'architecte Jacques Haenel, pour le compte de la Société des Lunetiers Essel (firme Essel-International), créée en 1849. Cette société, dont le siège était situé au 6, rue Pastourelle à Paris, était à l'époque l'un des principaux producteurs français d'optique-lunetterie et d'instruments de précision. Dans les années 1960, elle possède quatre usines, dont trois implantées en Meuse (deux à Ligny-en-Barrois et une à Saint-Mihiel) et construites par le même architecte, ainsi qu'une unité à Morez dans le Jura.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La structure du bâtiment de Saint-Mihiel présente un intérêt dans la mise en œuvre de voiles minces de béton armé précontraint de très grande portée développés sur onze travées. Il s'agit de la première expérience de l'entreprise France-Lanord et Bichaton dans la mise en œuvre de la technique des voiles minces. Signalons d'ailleurs qu'en 1964, date à laquelle l'usine sort de terre, cette technologie commence à devenir obsolète, pour être totalement délaissée à la fin des années 1970, à cause de l'évolution de la réglementation, des limites fonctionnelles et surtout des coûts de mise en œuvre en comparaison avec les charpentes métalliques tridimensionnelles produites industriellement qui prendront le dessus sur ce genre de structures en béton.

L'usine de Saint-Mihiel, est à la fois la première tentative de France-Lanord et Bichaton dans cette technique, et sans doute l'un des derniers exemples de ce type de structure au niveau industriel.

EDIFICE : EGLISE PAROISSIALE SAINTE-JEANNE-D'ARC

DEPARTEMENT : MEUSE

COMMUNE : VERDUN

ADRESSE : PLACE GEORGES GUERIN

DATE : 1961-1964



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN-LOUIS FAYETON ; JEAN DELIGNY

AUTRES INTERVENANTS : BERNARD IGIER (SCULPTEUR)

COMMANDITAIRE : DIOCESE DE VERDUN

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'implantation de l'église sur les contreforts de la citadelle domine la cité Verte, quartier construit entre 1957 et 1962 afin de répondre à la pénurie de logements (la population de Verdun passe de 14 600 habitants en 1946 à 22 000 en 1968). Elle témoigne alors de la volonté de l'Eglise catholique d'accompagner le développement démographique de la cité.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Elevée dix ans après la chapelle Notre-Dame-du-Haut de Ronchamp, l'église Sainte-Jeanne d'Arc de Verdun manifeste une certaine parenté avec l'œuvre de Le Corbusier.

A une plus grande échelle, on observe une imbrication similaire de volumes aux formes rondes (même le plafond lambrissé présente une légère incurvation), l'inclinaison du sol, le dénuement décoratif et une grande attention portée au traitement de la lumière qui contrastent avec le traitement brutaliste des murs de béton en façade comme à l'intérieur.

Une grande attention est portée au dessin du clocher dont la base accueille la sacristie. Offrant l'aspect d'une tour depuis la façade principale, il s'évide en formant une spirale dotée d'une très fine paroi qui selon le projet de Fayeton est une expression symbolique de l'étendard de Jeanne d'Arc.

MOSELLE

EDIFICE : EGLISE PAROISSIALE SAINT-GORGON

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : AUMETZ

ADRESSE : PLACE DE L'EGLISE

DATE : 1953-1957



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : HENRI VIDAL ; ROLAND MARTINEZ

COMMANDITAIRE : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE RECONSTRUCTION IMMOBILIÈRE DES ÉGLISES ET ÉDIFICES RELIGIEUX SINISTRES DE LA MOSELLE ; VILLE D'AUMETZ

PRESENTATION DE L'ÉDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'église Saint-Gorgon, s'élève à l'emplacement d'une église datée de 1876, détruite à la mine pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle est l'œuvre de Henri Vidal, architecte-conseil des chantiers du Cardinal, qui réalise plus d'une trentaine d'édifices religieux, principalement en région parisienne. Sur ce projet, il est associé à l'architecte d'exécution Roland Martinez, architecte installé à Thionville et agréé par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à qui l'on doit entre autres réalisations : église paroissiale Saint-Rémi à Rémering-lès-Puttelange, l'église paroissiale Saint-Luc à Rochonvillers, la synagogue de Thionville ou encore l'église paroissiale Saint-Joseph de Yutz.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'édifice, imposant dans ses dimensions, est un important complexe paroissial. On relève un remarquable traitement des matériaux, à l'extérieur, à travers le savant appareillage de moellons bruts, formant un discret décor, sur une structure en béton armé. Vidal s'est démarqué de son projet initial dans lequel il prévoyait une église dotée d'un clocher axial, dont la silhouette reprenait celle de l'église détruite. Il livre ici une façade d'une grande sobriété où il réinterprète la tradition romane du clocher-porche formant massif occidental. Celui-ci, asymétrique, est sommé d'une fine flèche, formant mât, couronnée d'une simple croix. Il est cantonné par un petit volume séparé qui abrite le baptistère. A l'intérieur, on relève la finesse du traitement des fines arches d'ogives, supportant la charpente en sapin. Elle offre un surprenant effet d'élévation et de légèreté contrastant avec l'aspect austère des façades. Une très grande attention est portée au décor intérieur, à la fois sobre et dépouillé, notamment les verrières de Jean Barillet.

EDIFICE : EGLISE SAINT-MARTIN

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : CORNY-SUR-MOSELLE

ADRESSE : PLACE DU SOUVENIR

DATE : 1957-1960

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PINGUSSON GEORGES-HENRI ; DRILLIEN HENRI ; FAUQUE PIERRE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La réalisation de l'église de Corny s'inscrit dans un programme de reconstruction et d'agrandissement du parc des édifices culturels dans le département, particulièrement touché par les bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1955, le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU) suggère à la Coopérative des églises sinistrées de la Moselle de confier la reconstruction de quatre églises mosellanes à Georges-Henri Pingusson, architecte en chef de la Reconstruction de Moselle depuis 1947. A Corny-sur-Moselle, l'absence de lieu de culte adapté au sortir de la guerre oblige le curé à célébrer la messe dans une chapelle provisoire en bois. La campagne de construction de la nouvelle église, supervisée par les architectes messins Henri Drillien et Pierre Fauque, est entamée en octobre 1957 et s'achève trois ans plus tard : l'église est consacrée le 22 mai 1960

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Sur un plan de 25 mètres de côté, le volume parallélépipédique de l'église est flanqué en façades ouest et sud par trois bâtiments correspondant aux espaces secondaires : sacristie, vestibule et chapelle de semaine. L'espace intérieur présente un volume unifié, la nef et le chœur n'étant séparés par aucun support intermédiaire. La partie centrale de l'édifice est couverte par une coupole en béton brut de décoffrage de 14 mètres de diamètre. A l'intérieur de l'église, la rareté des prises de jour est contrebalancée par un claustras en blocs de verre ajourés dans le narthex, et par un bandeau de lumière continu, placé entre la ceinture de la coupole et la couverture plus basse du déambulatoire. Pour la réalisation du projet, Pingusson associe la performance des techniques nouvelles de construction en béton à la rusticité de matériaux traditionnels. Une partie des murs de l'église présentent à l'extérieur et à l'intérieur un appareillage de pierres locales extraites des carrières de Jaumont.

EDIFICE : FERME HEREDITAIRE

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : DENTING

ADRESSE : RUE PRINCIPALE



DATE : 1943

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : RUDOLF STEINBACH ? ; ALFONS LEITL ? ; RICHARD DÖCKER ?

COMMANDITAIRE : *BAUERNSIEDLUNG WESTMARK* (AUTORITE DE COLONISATION AGRICOLE DES MARCHES DE L'OUEST) ; *WIEDERAUFBAU WESTMARK* (COMMISSION DE LA RECONSTRUCTION DES MARCHES DE L'OUEST)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les fermes héréditaires constituent un témoignage très marquant de la période de l'Occupation de la Moselle entre 1940 et 1944 et de son incorporation dans le territoire des Marches de l'Ouest (*Gau Westmark*) par les autorités allemandes. Elles font partie d'un vaste plan à la fois de reconstruction avant même la fin du conflit, et de colonisation agricole par des Mosellans germanophones dans les parties francophones du territoire, ou de relocalisation des populations du pays de Bitche expulsées (zone rouge non habitable). Elles correspondent surtout à une volonté politique visant à éviter le démembrement des domaines agricoles et à retrouver rapidement des capacités de rentabilité de la production agricole.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La construction de ces fermes répond à des plans-types, comme on pouvait en voir en Lorraine lors de la première reconstruction. L'organisation générale des fermes et la composition des façades répondent d'ailleurs aux mêmes objectifs : modernisation, hygiénisme, références régionales. Le plan de la ferme de Denting autour d'une cour centrale est l'un des plus caractéristiques des plans-types des *Erbhöfe*. Les matériaux employés constituent aussi un témoignage des techniques employées en contexte de guerre. Le gros œuvre utilise des blocs de *Bimstein Material*, dit « *Bims* » (aggloméré de ciment issu des scories des hauts-fourneaux). De manière surprenante, et malgré cet usage, la mise en œuvre des éléments de construction est d'une réelle qualité. Ces fermes ont toutes été reprises après la guerre et l'exploitation poursuivie. Les anciens architectes de la *Wiederaufbau* ont tous poursuivi une carrière après la guerre, en reconstruisant notamment des églises en Sarre.

EDIFICE : ANCIEN CARREAU DE LA MINE DE CHARBON

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : FAULQUEMONT

ADRESSE : ALLEE DE LA MINE

DATE : 1934-1936 (CARREAU) ; 1952-1955 (HANGAR A LOCOMOTIVES)



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : LÉON-FÉLIX-MARIE-JOSEPH MADELINE

AUTRES INTERVENANTS : CHARLES (DIT CHARLEY) GARRY (PEINTRE)

COMMANDITAIRE : SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE FAULQUEMONT ; HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE (H.B.L.)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le Bassin houiller lorrain, au sein duquel se trouve Faulquemont, est considéré comme le gisement minier le plus important du pays. En 1920, la Société des Charbonnages de Faulquemont est instituée et exploite une zone attribuée par l'État par contrat d'amodiation sous les territoires de Faulquemont. Deux puits sont foncés en 1933 et 1936. Il faut alors édifier les bâtiments nécessaires à l'exploitation de la mine et d'autre part les 800 logements pour les employés. C'est à l'architecte Léon-Joseph Madeline qu'est confiée cette tâche en 1934.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Madeline crée, dans une esthétique caractéristique du Mouvement moderne, des bâtiments dont le dessin traduit explicitement les fonctions attribuées à chacun. Le site dispose d'une entrée monumentale matérialisée par deux imposants piliers lanternes. Le bâtiment principal, dit bâtiment du Groupe (administration centrale), se trouve au centre d'une longue perspective tracée à la manière d'une allée cavalière et s'achevant par une esplanade. En entrant dans le bâtiment du Groupe, on se trouve dans un hall octogonal dont le vide perce les deux premiers étages. Ce hall donne accès à l'escalier à quarts tournants dans le noyau duquel se situe l'ascenseur. Cinq peintures de Charley Garry décorent ce hall, au plafond et près des entrées. Au nord, seul subsiste un bâtiment de l'ancien complexe d'extraction : le hangar à locomotives construit entre 1952 et 1955.

Le carreau de Faulquemont est le seul du bassin houiller lorrain à avoir été dessinés selon cette esthétique du Mouvement moderne si caractéristique des productions du début de carrière de Léon-Joseph Madeline. Il s'agit du seul programme d'ampleur subsistant de la production de Madeline pour les charbonnages en Lorraine.

EDIFICE : ANCIENNE STATION-SERVICE MODULAIRE DE TYPE « SUCY »

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : FONTOY

ADRESSE : RUE DE METZ

DATE : VERS 1969-1970



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN PROUVÉ (CONCEPTEUR) ; SERGE BINOTTO (ARCHITECTE)

AUTRES INTERVENANTS : SAINT-GOBAIN ; MATRA INDUSTRIE

COMMANDITAIRE : COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES (C.F.P.) – TOTAL

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

De 1953 à 1975, le parc de voitures particulières en service passe de 2,5 millions de véhicules à 15,5 millions. Désireuse de s'implanter massivement sur l'ensemble du réseau routier français et de donner un signal visuel fort et homogène, l'entreprise pétrolière Total lance, en décembre 1967, un concours d'idées afin d'étudier des propositions de stations-service industrialisées. Pour répondre à la commande de l'entreprise Total, Jean Prouvé a livré une architecture légère conçue à partir d'éléments standardisés et produits en série. Modulable, démontable, son assemblage ne requiert qu'une main d'œuvre réduite. Une centaine de « stations-service Prouvé » sont mises en service entre 1969 et 1973.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La station-service de Fontoy est du second type, dit « Sucy ». La tour se compose d'un volume à treize côtés, développé sur deux niveaux de huit mètres de diamètre pour six mètres de haut. Jean Prouvé conçoit un édicule de plan centré à structure rayonnante. L'armature métallique en tôle d'acier galvanisée repose sur un noyau central (gaine technique), où convergent les treize poutrelles reliées entre elles par des traverses qui forment le plafond. Elles reposent en périphérie par treize montants verticaux garnis de joints en néoprène. Cette solution issue de l'industrie automobile est chargée de garantir l'étanchéité de l'édifice. La structure autoportante permet de libérer l'espace intérieur aménagé à l'aide de cloisons légères modulables.

EDIFICE : CITE DU WIESBERG

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : FORBACH

ADRESSE : LE WIESBERG

DATE : 1959-1972



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE AILLAUD

COMMANDITAIRE : CHARBONNAGES DE FRANCE ; HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE ; OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL D'HABITATION A LOYER MODERE (OPDHLM) ; SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE (SCI) DE FORBACH ; SOCIETE MOSELLANE D'HABITATIONS A LOYER MODERE (HLM)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les années 1950 connaissent une inquiétante crise du logement liée aux destructions de la guerre. La loi-cadre du 7 août 1957 pose le principe des « zones à urbaniser en priorité » (ZUP) : programmes de plusieurs milliers de logements mis en place et impliquant des équipements nouveaux, à la charge des collectivités. Impliqué depuis 1945 dans la Reconstruction en Lorraine, Émile Aillaud est tout naturellement désigné en 1959 par l'Office d'HLM départemental de la Moselle pour la construction de logements dans la ZUP du Wiesberg à Forbach.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La Cité s'insère parfaitement au pied de la colline : la variété des formes d'immeubles, certains suivant les courbes de niveaux et d'autres semblant surgir tels des sculptures ou même des arbres centenaires se font la suite de la forêt et du relief. Dans sa structure paysagère, la Cité est à la fois ouverte et fermée, elle crée un parc privé en son sein, lui-même divisé en petit jardin par les immeubles et elle ménage des ouvertures vers la vallée et vers la colline qu'elle borde.

La grande originalité du quartier du Wiesberg fut en son temps le traitement des façades et leur colorimétrie allant du noir au vermillon, dont il ne reste aujourd'hui quasiment rien.

EDIFICE : GROUPE SCOLAIRE DU WIESBERG

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : FORBACH

ADRESSE : LE WIESBERG

DATE : 1961-1966



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE AILLAUD

AUTRES INTERVENANTS : FABIO RIETI (PEINTRE-MOSAÏSTE), ENTREPRISE CELENTANO

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Dès le plan projet de la ZUP du Wiesberg en 1959 est donc prévue la construction du groupe scolaire Louis Houpert ainsi que celle de l'église Notre-Dame-du-Wiesberg pour compléter un quartier d'habitation qui doit pouvoir fonctionner de manière autonome. Un projet de ZUP comme celui-ci qui prévoit des logements en quantité doit s'accompagner des équipements nécessaires à un nouveau quartier, l'école en est donc la priorité.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'école du Wiesberg présente une enveloppe en béton qui si elle est subtile dans sa composition impose malgré tout le bâtiment dans le sol et le paysage. L'intérieur par contre rappelle la légèreté des compositions de Prouvé avec sa lumière abondante, la simplicité de son plan, la finesse de ses cloisons. Les bâtiments fonctionnent comme des boîtes ciselées dont le contenu serait extrêmement libre, le parti intérieur choisi est finalement le plus simple et le plus fonctionnel.

Les lignes imaginées par Aillaud pour cette école répondent au relief de la colline du Wiesberg tout en contrastant très fortement avec la Cité qui l'entoure. Les façades très découpées à la manière des moucharabiehs contrastent avec les façades lisses aux petites fenêtres des immeubles. L'utilisation de matériaux bruts, béton, verre et ardoise tranche avec la polychromie quasi outrancière du reste de la Cité. Tous ces contrastes font ressortir une architecture délicate toute en lignes horizontales. L'implantation paysagère de l'école du Wiesberg est originale car elle fait la jonction entre l'urbain et le rural, en marge de la cité, elle introduit la colline

EDIFICE : EGLISE NOTRE-DAME DU WIESBERG

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : FORBACH

ADRESSE : PLACE DES TILLEULS

DATE : 1964-1967

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE AILLAUD

AUTRES INTERVENANTS : FABIO RIETI (PEINTRE-MOSAÏSTE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Construite entre 1964 et 1967 à Forbach, l'église du Wiesberg représente l'aboutissement de la première phase de construction du quartier du Wiesberg réalisé par Émile Aillaud à partir de 1959. L'architecte choisit un emplacement stratégique pour implanter cette église, en contrebas de la place commerciale du Wiesberg, et le long de l'avenue de l'Europe, l'épine dorsale du quartier.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'utilisation de la brique pour les parois extérieures de l'église contraste avec le béton des panneaux préfabriqués des immeubles alentour. Un mur de 200 mètres de long constitue l'enveloppe extérieure des deux chapelles ovales qui composent l'édifice. Entre les deux, Émile Aillaud ménage une allée, dont la pente évoque selon lui le chemin du calvaire. Elle dessert la sacristie, la salle paroissiale et un jardin clos avec un bassin permettant de recueillir les eaux de pluie. Pour la toiture, l'architecte opte pour une charpente en bois lamellé-collé qui se développe en forme d'étoile. Les poutres, disposées en éventail, prennent appui sur les murs extérieurs. À l'intérieur, les prises de jour indirectes ou zénithales sont préférées aux ouvertures qui permettraient d'avoir une vision directe sur l'extérieur. Trois puits de lumière recouverts de coupoles en plexiglas assurent ainsi l'éclairage du baptistère, de l'autel de la chapelle de semaine et de la sacristie. Dans l'église, un voile en béton revêtu de carreaux de faïence blanche dissimule l'immense baie vitrée et dirige toute la lumière vers le maître-autel. Les murs périphériques de la nef sont quant à eux percés de onze petites ouvertures triangulaires, dont la forme évoque la Sainte-Trinité. Enfin, cette église est le fruit d'une étroite collaboration avec Fabio Rieti, ami et gendre de l'architecte, qui a peint les briques du mur extérieur de la sacristie.

EDIFICE : STADE DU SCHLOSSBERG

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : FORBACH

DATE : 1957-1964



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE AILLAUD

AUTRES INTERVENANTS : ENTREPRISE CELENTANO

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

C'est en 1957, alors même que d'une part l'équipe de football de Forbach est admise en division professionnelle et devra donc recevoir un public plus large, et d'autre part que la petite ville connaît une expansion industrielle et économique importante, que le projet de la construction du stade est véritablement lancé. Le ministère propose alors à la ville de Forbach l'un de ses architectes-conseils en matière de constructions scolaires et sportives qui connaît bien la Lorraine : Émile Aillaud. Le marché est conclu le 3 juillet 1962, l'entreprise Celentano prend en charge la totalité des travaux dont la réception définitive a lieu le 20 juillet 1964 en présence des services municipaux.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Une série de portiques en béton armé constituent l'ensemble porteur sur lequel reposent les gradins et les escaliers intérieurs. Côté stade ces portiques sont reliés par un mur en béton armé également, qui sert de soutènement. Grâce à ce système autoportant, l'ensemble ne nécessite pas de fondations profondes. La tribune comprend huit rangées de sièges et une enceinte réservée, sans doute pour les officiels, en partie centrale. Le public accède à la tribune par deux escaliers à la silhouette courbe aux deux extrémités de celle-ci. La circulation horizontale en haut de la tribune canalise les spectateurs vers des escaliers transversaux qui distribuent les différentes rangées de gradins. L'ensemble de la tribune se déploie sur environ 680 m² et contient 1160 places assises. La couverture en acier est soutenue par douze poteaux en Y dont l'une des branches forme un grand porte-à-faux à la courbure élégante. Ce grand porte-à-faux qui protège au mieux les spectateurs est conreventé par des tirants en acier profilé qui ancrés sur les poutres raidisseuses et sur les portiques du niveau inférieur.

EDIFICE : CITE OUVRIERE DE LA SOCIETE DES ACIERS FINS DE L'EST (S.A.F.E.)

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : HAGONDANGE

ADRESSE : RUE CLAUDE MONNET ; RUE PAUL CEZANNE ; RUE DE BOUSSANGE

DATE : 1929-1932



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN DEMARET

COMMANDITAIRE : SOCIETE DES ACIERS FINS DE L'EST

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La création de cette cité correspond à la deuxième phase de développement d'Hagondange-Cité, après la construction de la cité Thyssen (1909), consécutive à l'implantation de l'usine S.A.F.E. à Hagondange en 1929. L'implantation de la cité s'inscrit dans le contexte de réflexion sur l'habitat social consécutif à l'adoption de la Loi Loucheur de 1928.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Démaret livre un ensemble au caractère novateur aux accents modernistes, inspiré du Bauhaus, l'une des toutes premières réalisations dans la région. La cité de la S.A.F.E. frappe par son esthétique minimaliste. Les maisons, construites en béton armé, présentent un volume cubique à toiture plate où toute forme d'ornementation, autre que structurelle (lignes des corniches et des tablettes des allèges en béton peint, brique rouge de parement des soubassements, balcons et fenêtres d'angles), est rejetée. Le même principe prime dans le traitement de l'immeuble collectif qui, lui aussi, affirme en façade sa trame fonctionnelle.

Au-delà de ses remarquables qualités stylistiques et de son caractère novateur, la cité de la S.A.F.E., constitue ainsi l'un des premiers témoignages de l'activité de cet architecte qui marque profondément le paysage urbain de la ville d'Hagondange puisqu'il y réalise entre un immeuble de logements (1931) et une école (1932) puis, après la guerre, un foyer féminin (1951), le presbytère (1952-1953) et l'église Saint-Jacques-le-Majeur (1960).

EDIFICE : CIRCUIT DE MONTAGNES RUSSES DIT
« ANACONDA »

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : MAIZIERES-LES-METZ ; HAGONDANGE

ADRESSE : WALYGATOR PARC ; VOIE ROMAINE

DATE : 1989



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : WILLIAM COBB (STRUCTURE) ; D. H. MORGAN MANUFACTURING (TRAINS)

AUTRES INTERVENANTS : SOCIÉTÉ PARISIENNE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE (S.P.I.E.) - TRINDEL

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Situé sur d'anciennes friches industrielles, le parc à thème Big Bang Schtroumpf ouvre ses portes en 1989 avec un circuit de montagnes russes en bois, « L'Anaconda », premier à être construit en Europe dans ce matériau. L'attraction a été réalisée par l'entreprise SPIE sur les plans de l'ingénieur américain, William L. Cobb.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Mesurant 1 200 mètres de longueur, 35 000 pièces de pin sylvestre et 80 000 boulons ont été nécessaires à son installation. La construction repose sur des pieux en béton, la liaison étant assurée par des platines métalliques avec comblement des vides éventuels par du béton résiné anti-retrait. Un feutre en interposition permet d'éviter les remontées d'humidité par capillarité. La réalisation est d'une grande qualité de construction (matériaux, mise en œuvre technique).

La collaboration entre un ingénieur américain et des entreprises françaises est un bon exemple d'exportation et d'adaptation d'un modèle à succès en France dont les premières expérimentations aux Etats-Unis et en Australie remontent au début du XX^e siècle.

EDIFICE : QUARTIER VALLIERES

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : METZ

ADRESSE : QUARTIER VALLIERES

DATE : 1966-1979

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN DUBUISSON ; ROGER GAERTNER

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'aménagement du quartier de Vallières est confié à l'architecte Jean Dubuisson, qui y travaille de 1966 à 1979.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Jean Dubuisson et l'architecte d'exécution Roger Gaertner développent un quartier en suivant les courbes de niveaux et en observant une structuration de l'espace suivant les revenus de ses habitants : des immeubles sur le haut de la colline, des maisons à toit plat dans les secteurs à faible pente, des maisons plus classiques mais à la hauteur contrôlée avec soin sur les flancs de la colline.

EDIFICE : EGLISE SAINT-PIERRE

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : METZ

ADRESSE : QUARTIER BORN Y ; RUE DE LA CHABOSSE

DATE : 1956-1960



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : GEORGES-HENRI PINGUSSON ; JUSTIN ERHARD ; RENE WOLFF

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Georges-Henri Pingusson reçoit la commande de la reconstruction de l'église du village de Borny au tout début de l'année 1956. Elle s'inscrit dans le contexte de reconstruction d'une église moderne après la destruction de l'église ancienne pendant la Seconde guerre mondiale, et dans le même programme de reconstruction et d'extension du parc des édifices religieux en Moselle mené par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU).

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Construite majoritairement en béton armé, l'église est recouverte d'une peinture blanche soulignée par quelques pierres de Jaumont à l'arrière. On accède à l'église par un escalier, rendu nécessaire par la légère pente qu'accuse le terrain. Le clocher est placé au niveau du narthex. Il adopte un plan rectangulaire barlong parallèle à l'église. L'ensemble des volumes sont couverts d'une toiture en bâtière. L'église s'organise en trois volumes parallélépipédiques que l'on lit très bien de l'extérieur. Ils matérialisent les étapes qui conduisent le fidèle jusqu'au chœur. Ce cheminement de l'obscurité à la lumière est souligné par un jeu d'éclairage progressif. Le narthex tout d'abord, sombre et bas de plafond, accueille baptistère et confessionnaux le tout surmonté d'une tribune. Il est prolongé par une nef large et haute très faiblement éclairée de chaque côté par trois petites ouvertures carrées garnies de vitraux aux couleurs sombres plongeant l'ensemble dans une douce pénombre. L'espace du chœur, large et profond, se détache nettement tant il est généreusement éclairé par de grands vitraux. L'autel en lui-même reste en revanche dans la pénombre au cœur d'une abside en forme de demi-cylindre, décorée par un grand Christ, œuvre de Jean Lambert-Rucki.

EDIFICE : INTERNAT DU LYCEE GENERAL FABERT

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : METZ

ADRESSE : RUE SAINT-MARCEL

DATE : 1931 (CONCOURS) ; 1934-1936 (CONSTRUCTION)



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ROBERT PARISOT ; PAUL MILLOCHAU

AUTRES INTERVENANTS : ATELIERS JEAN PROUVÉ (MEUBLES MÉTALLIQUES)

COMMANDITAIRE : VILLE DE METZ

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En 1804, le lycée impérial de Metz ouvre ses portes, investissant une ancienne abbaye bénédictine, attenante à l'église Saint-Vincent. Collège royal en 1815, avant de redevenir lycée impérial en 1848, puis *Kaiserliches Lyzeum* lors de l'annexion de la ville à la Prusse en 1871, il devient lycée de garçons en 1919, après le retour de la Moselle à la France. En 1925, le bâtiment cherche à s'étendre. En 1931, la Ville lance un concours. En 1932, un jury désigne Robert Parisot (1897-1965) comme lauréat associé à l'architecte parisien Paul Millochau. Les plans sont validés par le recteur en février 1934 et les travaux démarrent la même année.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les architectes optent pour une construction en ossature métallique, créant des portiques habillés sur les faces extérieures du bâtiment par des murs de brique de parement et bénéficiant d'un remplissage en brique de laitier. L'appareillage de briques en façade est remarquablement étudié et rythme les élévations. L'accès à cette annexe du lycée de garçons se fait par un discret corps de bâtiment de deux niveaux qui borde la rue Saint-Marcel et abrite le hall d'accueil. Il est relié par une construction de plain-pied au cœur même du projet, où s'élève un grand escalier hélicoïdal à l'anglaise, éclairé par des parois en briques translucides. Au rez-de-chaussée de ces ailes se déploient la grande salle de jeux et de gymnastique et l'infirmerie. Les étages sont destinés à l'hébergement des cent quatre-vingts pensionnaires, dans des chambrées mesurant près de 30 mètres par 7,50. Les internes sont répartis entre l'aile nord-ouest pour les plus petits, logés en dortoir, et l'aile nord-est où les plus grands bénéficient de boxes privatifs en chêne. L'ensemble bénéficie d'un ameublement soigné conçu par les ateliers du ferronnier nancéien Jean Prouvé (1901-1984).

EDIFICE : USINES ET CITE DE BATAVILLE

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : MOUSSEY/RECHICOURT-LE-CHATEAU

ADRESSE : SITE HELLOCOURT



DATE : 1932-1937 (USINE) ; 1932-135 (CITE) ; 1962-1966 (EGLISE)

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : FRANTISEK LYDIE GAHURA, KARFIK, VYMÉTALIK, JOSEPH DENNY, VLADIMIR JANYTA

COMMANDITAIRE : TOMAS BATA

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le site d'Hellocourt est choisi par le fondateur du groupe Bata, Tomás Baťa, en raison de la proximité de la ferme d'Hellocourt qui servira à alimenter Bataville en nourriture et en peaux, mais également en raison de la volonté de l'industriel de s'implanter en dehors de toute agglomération tout en conservant un accès aisé aux voies de communications. Il construit Bataville-Hellocourt sur le modèle de sa première cité ouvrière de Zlin, en Tchécoslovaquie, érigée entre 1927 et 1932. Les architectes de Bata sont très clairement influencés par les recherches du mouvement moderne en matière d'architecture rationaliste et fonctionnaliste et d'urbanisme progressiste.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

De forme parallélépipédique, les bâtiments de l'usine sont construits sur une trame régulière de 6,15 mètres, importée directement de Zlin. Tous sont à toitures-terrasses. La structure poteaux/poutres en béton armé permet l'adaptation en plan à toutes les activités de la chaîne de production, les plateaux étant en outre largement éclairés par des bandeaux de fenêtres filant en façades. La sobriété volumétrique est renforcée par l'utilisation systématique des matériaux communs aux différents sites de la marque Bata : menuiseries en acier à petits carreaux et briques peintes de couleur rouge.

Les maisons, comme les hôtels ou les logements collectifs, sont construites également sur des plans carrés ou rectangulaires (sur le modèle de la cité de Zlin), avec une toiture-terrasse systématique, et des élévations traitées en briques rouges.

EDIFICE : VILLAGE DE LA SECONDE RECONSTRUCTION

DEPARTEMENT : MOSELLE
COMMUNE : MOYENVIC
ADRESSE : ENSEMBLE DU VILLAGE

DATE : 1946-1960 (MAISONS) ; 1960-1965 (EGLISE)

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : GILLES BUREAU, DIT GIL BUREAU ; FÉLIX JOSEPH MADELINE ; PIERRE PAGNON
AUTRES INTERVENANTS : CAMILLE HILAIRE (CARTONS DES VITRAUX DE L'ÉGLISE) ; CLAUDE GOUTIN (SCULPTURE DU BÉTON DES VERRIÈRES DE L'ÉGLISE) ; ATELIER BENOÎT (VITRAUX DE L'ÉGLISE)
COMMANDITAIRE : ETAT (MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME (M.R.U.)) ; COOPERATIVE DE RECONSTRUCTION IMMOBILIERE DES EGLISES SINISTREES DE LA MOSELLE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Amorcée sous l'Occupation par les autorités allemandes par la construction d'une ferme héréditaire, la reconstruction de Moyenvic a été confiée après la Libération à Gil Bureau, auquel l'urbaniste Pierre Pagnon semble avoir laissé toute latitude. Sensibilisé aux problématiques de l'habitat rural, il développe un modèle de ferme moderne – type « Bureau » – donnant lieu à une quinzaine de réalisations. A Moyenvic, en plus des maisons particulières, il reconstruit également l'église paroissiale, édifice emblématique de l'esthétique des années 1950 en Moselle. Le projet, décrié, a sans doute été revu avec Bureau par Félix Madeline, qui co-signe les plans et qui était un spécialiste de l'architecture religieuse.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Cette église, qui est un imposant parallélépipède de béton recouvert d'enduit blanc, est totalement singulier au milieu de ce village reconstruit. Les fermes de Moyenvic s'inscrivent donc dans le droit fil, sans l'idéologie, de la *Wiederaufbau*, par la sobre monumentalité des façades et la fonctionnalité des plans. Si la ferme mitoyenne reste de mise dans le centre de Moyenvic (avec introduction de balcons en façade, une nouveauté), Bureau développe en périphérie du village des exploitations avec bâtiments séparés en fonction de leur usage (les granges dites « Bureau », à pans inclinés et bardage de bois, sont très représentatives de ses recherches sur l'architecture agricole.

EDIFICE : MAISONS D'INGENIEURS ET IMMEUBLES DE BUREAUX DE LA « CITE MELUSINE »

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : SAINT-AVOLD

ADRESSE : RUE MELUSINE

DATE : 1947-1949

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE AILLAUD

AUTRES INTERVENANTS : CHARLES BIHL (INGENIEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Au sortir de la guerre, l'un des objectifs est la reconstruction économique du pays en rééquipant et modernisant les mines. La nationalisation des houillères est votée en 1946 avec la création d'un organisme central : « Charbonnages de France ». La même année, un décret institue les « Houillères du Bassin de Lorraine » (HBL) comme établissement public national de caractère industriel et commercial. Emile Aillaud est nommé architecte-urbaniste des Houillères du Bassin de Lorraine de 1945 à 1950. A Saint-Avold, Aillaud construit deux groupes de logements : la Cité Emile Huchet pour les ouvriers et la Cité Mélusine pour les ingénieurs, ainsi que les bureaux de ces ingénieurs. Selon les plans, les maisons de la Cité Mélusine sont construites entre 1948 et 1950 alors que l'immeuble de bureaux est achevé en 1949. La Cité n'est pas achevée par Émile Aillaud mais par un architecte inconnu qui respecte le plan-masse originel et édifie des maisons dans l'esprit d'Aillaud.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La Cité Mélusine est composée de logements sociaux, mais Émile Aillaud les intègre totalement au paysage. Les maisons n'ont, au maximum, que deux étages pour ne pas dépasser la hauteur des arbres. C'est un lotissement, mais aucune habitation ne ressemble à une autre. Si ce n'est la brique rouge, point commun de chaque réalisation de la cité Mélusine. Chaque villa possède également un grand terrain et l'architecte s'est adapté à chaque fois à la déclivité des lieux. Si les rues se terminent presque toutes en cul-de-sac, la vue, elle, est systématiquement arrêtée par la végétation des collines alentour. Les maisons en elle-même correspondent à la vision moderne d'Émile Aillaud, soit allier des exigences fonctionnelles à la recherche de solutions novatrices et humaines.

EDIFICE : PLAN INCLINE DU CANAL DE LA MARNE AU RHIN DIT
« DE SAINT-LOUIS – ARZVILLER »

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : SAINT-LOUIS ; ARZVILLER

ADRESSE : ROUTE DU PLAN INCLINE

DATE : 1965-1969



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ENTREPRENEURS : COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES (C.F.E.) (PILOTE GENIE CIVIL) ;
CHANTIERS REUNIS LOIRE-NORMANDIE (MECANIQUE) ; EQUIPEMENTS MECANQUES ET
HYDRAULIQUES (E.M.H.) (HYDRAULIQUE) ; TRINDEL (ELECTRICITE) ; DUMEZ

COMMANDITAIRE : SERVICE DE NAVIGATION DE STRASBOURG

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le plan incliné de Saint-Louis - Arzviller est un ouvrage expérimental, dont le dispositif unique en Europe (plan incliné transversal) constitue un programme atypique où sont mis en œuvre des principes scientifiques et des procédés technologiques innovants.

Au moment de sa conception, il n'existait dans le monde que deux ouvrages dont le principe pouvait être rapproché de celui de Saint-Louis - Arzviller, à savoir les plans inclinés longitudinaux de Ronquières en Belgique et de Krasnoïarsk en Russie. Les autres éleveurs à bateaux n'utilisent pas le principe de la rampe.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La construction du plan incliné la réalisation de trois ouvrages. Le premier, un canal à flanc de coteau reliant, sur la rive droite du ruisseau du Teigelbach et sur la rive gauche de la rivière Zorn, le bief de partage des Vosges, correspond à la partie supérieure de l'élevateur à bateaux. Ce canal d'accès, en amont, a une distance de 3 308 mètres. Le deuxième concerne la conception de la rampe permettant de franchir la chute entre les biefs supérieur et inférieur et enfin le creusement d'un canal inférieur, long de 1 209 mètres. L'élevateur à bateaux de type transversal est constitué de deux rampes avec rails en acier fixées sur longrines en béton armé. Sur cette dalle est montée un chariot-bac en acier. Le principe mis en œuvre est celui du funiculaire, il est actionné par deux contrepoids en béton armé de 450 tonnes, chacun raccordé au bac par quatorze câbles d'acier.

EDIFICE : ANCIEN LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSE DES PRODUITS DE LA SOCIÉTÉ LORRAINE DE LAMINAGE CONTINU (SOLLAC)

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : SEREMANGE-ERZANGE

ADRESSE : AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

DATE : 1959



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CHARLES ROSTAIN

COMMANDITAIRE : DE WENDEL ET COMPAGNIE S.A

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrie sidérurgique connaît une importante croissance de la demande d'acier, notamment des tôles et aciers plats pour l'industrie automobile et l'électro-ménager. Pour ce faire, en 1948, la famille d'industriels De Wendel s'allie à d'autres sidérurgistes lorrains pour fonder la Société Lorraine de Laminage Continu (Sollac) capable de produire un million de tonnes d'acier transformé par an. La Sollac commande à l'architecte Charles Rostain, qui travaille apparemment en régie pour De Wendel et Compagnie, l'édification d'un laboratoire à Serémange-Erzange.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'édifice, construit en briques rouges, est constitué de deux volumes dont le principal, plus long et rectangulaire, se tient parallèle à l'avenue. Le second, plus haut, est un parallélépipède qui vient s'imbriquer dans le premier volume pour apparaître en saillie sur la façade sud où il forme un avant-corps dominant les autres volumes. Les détails de la façade principale sont d'une mise en œuvre particulièrement soignée, ce qui a permis une bonne conservation. Afin d'atténuer l'effet visuel des menuiseries, celles-ci sont peintes en rouge pour s'accorder aux murs de brique. Les encadrements en béton peints en blanc accentuent les lignes horizontales. La façade arrière, donnant sur l'usine, est d'esthétique beaucoup plus industrielle, et contraste avec la vitrine que constitue la façade sur rue.

L'escalier principal, éclairé par une baie d'angle, est une prouesse technique et une réussite esthétique. Ses volées autoportantes s'inscrivent dans un vaste volume intérieur qui monumentalise les espaces de circulation.

EDIFICE : EGLISE SAINTE-THERESE-DE-L'ENFANT-JESUS

DEPARTEMENT : MOSELLE

COMMUNE : VASPERVILLER

ADRESSE : RUE DE L'EGLISE

DATE : 1967-1969



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CARL LITZENBURGER

COMMANDITAIRE : ASSOCIATION SAINTE-THERESE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le projet témoigne de la volonté des habitants, réunis en association autour du curé de la paroisse de Saint-Quirin, de doter leur village d'un lieu de culte. Devant faire face au rejet du permis de construire, le curé sollicite personnellement le ministre des Affaires culturelles, André Malraux, qui salue le projet mené conjointement par l'ecclésiastique et l'architecte Carl Litzenburger. Ce dernier, marqué par l'église Notre-Dame-du-Haut de Ronchamp, revendique pleinement sa dette envers le vocabulaire et les théories de Le Corbusier.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Comme à Ronchamp, on note une imbrication de formes rondes et carrées, la multiplication des ouvertures de formes et de tailles diverses, les enduits à la chaux. L'homme de l'art et l'homme d'église ont livré un plan complexe mené avec une certaine économie (utilisation originale d'un système de coffrage pour silos industriels, main d'œuvre bénévole), notamment dans le choix des matériaux, qu'ils s'agissent de matériaux locaux (grès de Saint-Quirin) ou de récupération. Ainsi, les luminaires et la croix du chœur sont réalisés à partir de fers à béton.

Carl Litzenburger a également livré les dessins du mobilier (à noter les fauteuils qui remplacent ici les bancs traditionnellement installés dans les églises mosellanes), y compris le buffet d'orgue afin d'offrir aux fidèles une composition cohérente, un art total empreint de spiritualité. Site de pèlerinage dédié à Sainte-Thérèse, l'église Sainte-Thérèse est également le lieu de mémoire local en l'honneur des martyrs des trois cultes reconnus en Alsace-Moselle, victimes du régime nazi.

VOSGES

EDIFICE : PISCINE MUNICIPALE ROGER MERCIER

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : BRUYERES

ADRESSE : PLACE HENRI THOMAS

DATE : 1975-1976



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : BERNARD SCHOELLER

AUTRES INTERVENANTS : THÉMIS CONSTANTINIDIS (INGÉNIEUR)

**COMMANDITAIRE : SECRETARIAT D'ETAT A LA JEUNESSE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS ;
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT ; VILLE DE BRUYERES**

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'opération des « Mille piscines » est l'un des plus grands programmes d'équipements à l'échelle nationale. La piscine Tournesol de Bruyères, tout comme les autres installées en France, témoigne de la volonté d'un Etat centralisé de prendre en charge l'aménagement de son territoire à l'échelle locale. La piscine Tournesol de Bruyères est inaugurée le 25 décembre 1976.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

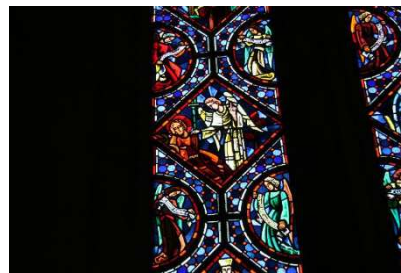
Douze des trente-six arches métalliques sont escamotables rendant possible l'ouverture de la coupole à cent vingt degrés du côté sud lors des mois d'été, rappelant ainsi l'héliotropisme du tournesol. La structure repose sur un soubassement en béton armé doté au sud d'un rail de roulement permettant par un dispositif électrique le coulissement des pales de la coupole. Parmi le choix de coloris disponibles pour la teinte de la coupole (blanc, jaune, orange, rouge et vert), la commune de Bruyères a opté pour la version orange alors que la couleur la plus diffusée est la blanche.

Pour la conception de ce modèle dit « Tournesol », Bernard Schoeller a recours à un langage formel inspiré de la conquête spatiale. L'architecte a livré une construction légère, préfabriquée et à faible coût. La piscine Tournesol est l'un des meilleurs exemples d'une production en série, industrialisée, à partir d'un prototype. Elle manifeste une rationalisation de la mise en œuvre des composants dont 85 % sont industrialisés.

**EDIFICE : ENSEMBLES VERRIERS DE L'ÉGLISE
SAINT-JEAN-BAPTISTE**

**DEPARTEMENT : VOSGES
COMMUNE : CHENIMENIL**

DATE : 1948-1958



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

**ARCHITECTE : JACQUES DE RIVIERE
AUTRES INTERVENANTS : GABRIEL LOIRE (VITRAUX) ; JACQUES LOIRE (VITRAUX)**

PRESENTATION DE L'ÉDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'église de Chéniménil est un des exemples les plus personnels et les plus représentatifs de la pensée artistique de Gabriel Loire, qui s'enracine dans la tradition des maîtres verriers du Moyen-âge. Bombardée en 1940, l'église paroissiale a été partiellement détruite. Entre 1948 et 1958, Loire se voit confier l'exécution de onze vitraux montés en plomb dans le chœur, dans les chapelles latérales puis dans la nef. Seize ans plus tard, Jacques Loire, son fils, se voit confier l'achèvement de cet ensemble par la commande de six nouvelles verrières posées en 1974.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le cycle iconographique illustre de manière caractéristique la volonté d'unifier le message chrétien en associant l'Ancien et le Nouveau Testaments durant les années qui précèdent le Concile de Vatican II : alors que les verrières du chœur sont consacrées à la vie de saint Jean Baptiste, celles de la nef mettent en regard la résurrection corporelle et la résurrection spirituelle à travers des figures des textes saints. La charge spirituelle propre au programme iconographique apparaît comme un adjuvant à l'inspiration de l'artiste. Sur deux lancettes sont disposées de grandes figures, qui se détachent sur un fond à décor géométrique orné de cabochons. Cependant, l'explosion colorée voulue pour ces verrières du chœur, à dominante de bleu et de rouge, conclue de manière harmonieuse les séries de vitraux de la nef.

EDIFICE : VILLAGE DE LA SECONDE RECONSTRUCTION

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : CORCIEUX

ADRESSE : ENSEMBLE DU VILLAGE

DATE : 1947-1955 (PROLONGEMENTS JUSQU'EN 1963)



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : FRANÇOIS-BOESLAS DE JANKOWSKI ; FRANCIS MASSÉ ; CLAUDE MEYER-LÉVY ; ROGER RINGWALD ; ROGER PERRIN ; LUCIEN TOUSSAINT ; MICHEL TREFFON (ET SIX AUTRES ARCHITECTES)

COMMANDITAIRE : ETAT (MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME (M.R.U.))

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Fortement touché, comme de nombreuses de communes de l'Est des Vosges, par le bombardement du 15 novembre 1944, le village de Corcieux, déclaré sinistré par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1945, présente un exemple particulièrement intéressant de reconstruction et d'aménagement urbain réalisé après le Seconde Guerre mondiale.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le parti pris proposé par l'architecte-urbaniste parisien François Boleslas de Jankowski, chargé de la reconstruction, renouvelle totalement l'aspect du village d'avant-guerre, tout en privilégiant l'usage de matériaux traditionnels. Il revoit en effet l'aménagement urbain, en modifiant le tracé des rues et en ouvrant de nouvelles voies, plus larges. Il propose également un centre-ville moins dense regroupant les services publics, qu'il organise autour d'une place, et relègue en périphérie les équipements (sports, loisirs), zones de logements collectifs et activités industrielles.

Le village de Corcieux mérite d'être signalé et valorisé à la fois par son homogénéité et pour ses constructions remarquables telles que l'îlot de la Butte ou l'hôtel de ville qui regroupe également la salle des fêtes, la salle de justice de paix, la caserne des sapeurs-pompiers et le logement du garde-champêtre, ou encore le groupe scolaire. La nouvelle église, dont le volume sous charpente est entièrement libre, est un remarquable exemple de mariage architectural : la nef, finalement reconstruite sur l'emplacement initial, est précédée de l'ancien clocher épargné par le bombardement.

EDIFICE : ENSEMBLES VERRIERS DE L'ÉGLISE SAINT-VALBERT

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : DOCELLES

ADRESSE : RUE DE LA LIBERATION

DATE : 1947-1949

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : GABRIEL LOIRE (VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La série de vitraux dans l'église de Docelles semble être l'une des premières commandes attribuées à Gabriel Loire dans les Vosges. A l'automne 1946, Gabriel Loire propose des maquettes pour les trois vitraux du chœur de l'église de Docelles à l'abbé Haouy, curé de la paroisse. En janvier 1947, celui-ci se voit attribuer la commande des cinq vitraux du chœur, suivi de celle des dix verrières de la nef en 1947 et en 1948. La totalité des verrières est mise en place en mars 1949.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les vitraux sont consacrés aux saints, plus particulièrement aux saints lorrains (Antoine, Valbert, Guérin, Thérèse, Pierre, Louis, Pierre Fourier/ Monique, Jean, Paul, Christophe), et réalisés selon la technique traditionnelle du sertissage au plomb.

EDIFICE : ENSEMBLES VERRIERS DE L'EGLISE SAINT-NICOLAS

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : DOMPAIRE

ADRESSE : RUE CHARLES GEROME

DATE : 1952

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : GABRIEL LOIRE (VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En mai 1952, Gabriel Loire livre quatorze maquettes des vitraux qui sont exécutés et posés en octobre 1952.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le cycle iconographique représente la Passion du Christ heure par heure. Dans chaque verrière est figuré un cadran qui indique l'heure à laquelle se passe l'évènement représenté. Ce détail iconographique met en évidence la volonté de renouer avec une participation active des fidèles au culte, anticipant sur les réformes du concile de Vatican II. Dans ces verrières, Gabriel Loire multiplie les effets dans la découpe des dalles, tantôt traitée de manière géométrique, tantôt irrégulière.

EDIFICE : ENSEMBLES VERRIERS DE L'EGLISE SAINT-JACQUES-ET-SAINT-JOSEPH

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : DOUNOUX

DATE : 1962

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : GABRIEL LOIRE (VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

**EDIFICE : CHAPELLE DE L'INSTITUTION SCOLAIRE PRIVEE
NOTRE-DAME**

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : EPINAL

ADRESSE : RUE THIERS

DATE : 1957-1961



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE DESCHLER

**COMMANDITAIRE : SOCIETE ANONYME DE L'IMMEUBLE DE LA RUE THIERS (M. VOGELWEITH,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION) ; INSTITUTION NOTRE-DAME-DE-CONSOLATION**

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La chapelle de l'institution Notre-Dame est une réalisation de qualité, tant dans le plan et la composition des façades que dans son aménagement intérieur. Elle a été construite pour célébrer le centenaire de l'institution, et pour remplacer une ancienne chapelle. Afin d'intégrer l'édifice aux bâtiments scolaires, une fine galerie de liaison constitue l'un des accès au bâtiment. Au-delà de son rôle au sein de l'établissement scolaire, la chapelle est aussi celle de la communauté de religieuses installée sur le site. Ainsi, outre leur propre accès à la nef, les sœurs disposent-elles également d'une tribune des malades.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

A la fois sobre, harmonieuse et fonctionnelle, cette chapelle se distingue par sa forme audacieuse, celle d'un cœur dessiné par les deux absidioles qui convergent vers le chœur et qui s'articulent autour du clocher, noyau construit en pierre de marne provenant de la carrière Saint-Germain, près de Charmes. A l'intérieur, ce clocher, qui marque l'entrée côté cour, supporte une tribune reposant également sur des pyramides inversées en béton brut. La couverture métallique est décollée des murs afin de laisser place à un bandeau vitré.

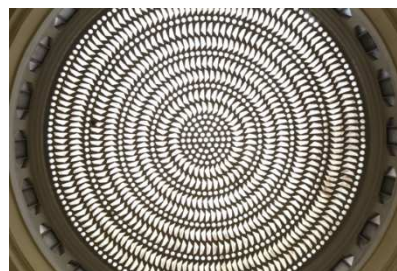
Le mobilier et le décor ont conservé toute leur homogénéité. Le chœur est délimité par un socle trapézoïdal et par le banc de communion fait d'épaisses plaques de verre. Les jours situés derrière l'autel dessinent une couronne d'épines. L'emmarchement de l'autel, en granit des Vosges du massif du Haut-du-Roc montre combien les matériaux locaux ont été mis à contribution dans cet élégant projet.

EDIFICE : ANCIEN GRAND HOTEL ET PALAIS DE LA BIÈRE

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : EPINAL

ADRESSE : QUAI DES BONS ENFANTS



DATE : 1929-1930 (CONSTRUCTION) ; 1955 (RESTAURATION)

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CAMILLE ROBERT

AUTRES INTERVENANTS : JEAN PROUVÉ (ATELIERS JEAN PROUVÉ) (FERRONNERIE)

COMMANDITAIRE : SOCIÉTÉ DES GRANDES BRASSERIES DE CHAMPIGNEULLES (SOCIÉTÉ ANONYME DU GRAND HOTEL ET DU PALAIS DE LA BIÈRE D'EPINAL)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Depuis longtemps terre de tradition brassicole, la Lorraine est, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la première région productrice de bière en France. La brasserie de Champigneulle connaît un énorme succès et se développe considérablement jusqu'à diversifier son activité par l'ouverture d'hôtels-restaurants. Baptisés « Palais de la Bière », ces complexes hôteliers, dont le premier est créé à Nancy en 1926, se veulent emblèmes du prestige de la marque et témoins de l'art et de la joie de vivre des Années folles. La société décide en 1929 d'en créer un second à Épinal, sur le quai des Bons-Enfants, et en charge l'architecte spinalien Camille Robert.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le dessin de la coupole est à rapprocher de celui d'autres coupoles situées dans des édifices construits au tournant des années 1920 et 1930 à Nancy (bibliothèque de la faculté de Droit, bibliothèque de la faculté de Médecine). La coupole actuelle a toutefois été apparemment refaite grâce aux dommages de guerre dans l'immédiat après-guerre (son motif actuel ne correspond pas au motif visible sur une carte postale ancienne ; d'après les archives, la verrière d'origine était constituée de verres colorés cylindriques. La mise en œuvre était déjà un scellement dans le béton).

Malgré la reconversion du rez-de-chaussée en magasin, le volume intérieur et son décor sont encore lisibles et bien conservés, notamment les tribunes et la coupole. La mise en œuvre des pans de fer des façades donnant sur la coupole (puits de jour) est très intéressante à observer. Les façades non visibles depuis l'espace public assument leur aspect uniquement structurel.

EDIFICE : COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : EPINAL

ADRESSE : PLACE GEORGES CLEMENCEAU

**DATE : 1930 (MISE A L'ETUDE) ; 1937-1939 (CONSTRUCTION) ;
1946-1953 (ACHEVEMENT)**



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ANDRE DESENCLOS

AUTRES INTERVENANTS : FRANCE LANORD ET BICHATON ; BICHATON ET COMPAGNIE ; PIEUX FRANKI

COMMANDITAIRE : VILLE D'EPINAL

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Cet édifice monumental est particulièrement marquant dans le paysage spinalien des rives de la Moselle. Il constitue le plus imposant bâtiment de sa période dans le chef-lieu des Vosges. Réalisé par un architecte local, il s'inscrit dans la lignée de grands établissements scolaires parisiens contemporains (le lycée de Jeunes Filles du cours de Vincennes, dans le XX^e arrondissement par l'architecte Lucien Sallez, 1938, par exemple), mais avec des éléments de traitement et de décor destinés à l'insérer dans le contexte vosgien (toitures, notamment).

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La construction a été interrompue par la Seconde Guerre mondiale, mais le style adopté reste très marqué par les années 1930 (le projet a été mis à l'étude dès 1930). Il s'agit d'un rare exemple de programme dont la réalisation s'étend sur le tournant entre les deux moitiés du siècle. Les façades constituent un bel exemple d'architecture de la fin des années 1930, par leur style très épuré, avec quelques références à l'Art déco mais un retour général à des références classiques simples. Les grandes baies y tiennent la première place, sans doute en lien avec le but recherché par l'architecte, qui a intitulé son projet « De la lumière » (indication figurant au bas des plans).

L'aspect extérieur a été modifié par la pose de nouvelles menuiseries et par le remplacement de la couverture en tuile par de l'ardoise (actions réversibles). Le préau qui occupait le rez-de-chaussée de la grande aile perpendiculaire à la place a été recoupé en salles, et des préaux extérieurs ont été ajoutés dans la grande cour, sans nuire à la lisibilité des façades (par l'architecte Jean-Luc Gérard).

EDIFICE : ANCIENNE USINE DE TISSAGE CLAUDE

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : GERARDMER

ADRESSE : BOULEVARD D'ALSACE

DATE : 1946-APRES 1950



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : GEORGES VIGNERON ; LOUIS SAVREUX ; MAURICE BALLAND

COMMANDITAIRE : ALPHONSE CLAUDE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La société A. Claude Fils et Compagnie confie à des architectes locaux Vigneron et Savreux la réalisation d'une nouvelle usine de tissage en remplacement de celle détruite en 1944. L'architecte Maurice Balland arrive plus tardivement sur le projet.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La composition de la façade principale est particulièrement représentative de l'esthétique du Mouvement moderne, et suggère la volonté des grandes usines textiles vosgiennes de s'ancrer dans la modernité. Peut-être les architectes se sont-ils inspirés du projet de Le Corbusier pour la reconstruction de l'usine Claude-Duval de Saint-Dié, en construction depuis 1946. Comme à Saint-Dié, on retrouve le parti linéaire (épais bandeaux filants dissimulant les toitures et séries de baies continues développées sur toute la hauteur, toiture en demi-voûte de béton dissimulé par le relevé d'acrotère) d'une très longue façade-rideau. Le bâtiment élevé en béton armé sur le boulevard adopte un plan en L, sans rupture, et dont l'angle forme une douce courbe ininterrompue. Il abrite les bureaux de l'administration et des réserves qui se concentrent autour de l'angle du bâtiment, les espaces de part et d'autre sont dédiés à zones de stockage et des espaces techniques. Les architectes ont livré une interprétation de la notion de mur-rideau, selon laquelle la composition et le dessin des façades ne sont plus asservis directement par les contraintes liées au plan et à l'organisation intérieure de l'édifice. Ainsi, les petites baies des étages ne correspondent pas aux niveaux du bâtiment. Derrière cet ensemble sont dissimulées les deux halles de production, qui adoptent un parti plus traditionnel (soubassement de granit gris, maçonnerie de moellons enduits et sheds couverts de tuiles mécaniques). L'ancienne usine de tissage Claude marque par le contraste créé par l'hétérogénéité des structures constructives des ateliers et la rigueur moderniste de la façade du bâtiment de tête sur rue. Ce dernier, ouvert sur la ville, confère un caractère urbain d'une grande élégance à l'ensemble industriel.

EDIFICE : ENSEMBLES VERRIERS DE L'ÉGLISE DE LA NATIVITE-NOTRE-DAME

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : GIRMONT

DATE : 1947-1949

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : GABRIEL LOIRE (VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La série de vitraux réalisée pour la petite église de Girmont-Thaon illustre l'évolution rapide de l'art de Gabriel Loire. En 1947, l'artiste réalise d'abord deux vitraux pour la nef puis trois autres vitraux à figure en mosaïque de verre en 1948.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La série de verrières du chœur de l'église de Girmont offre une des premières illustrations du motif de l'arbre de Jessé, qui réapparaît périodiquement dans l'œuvre de Gabriel Loire et qui constitue un truchement idéal dans le passage à un art non figuratif. La recherche de stylisation initiée dans les Vosges se développe, et à la faveur de la technique de la dalle de verre, envahit progressivement de larges surfaces murales à partir de la fin des années 1950.

EDIFICE : ENSEMBLES VERRIERS DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : LA BRESSE

ADRESSE : RUE MOUGEL BEY

DATE : 1952-1956



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EMILE DESCHLER

AUTRES INTERVENANTS : GABRIEL LOIRE (VITRAUX) ; LAMBERT RUCKI (SCULPTEUR)

PRESENTATION DE L'ÉDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Situé dans les hauteurs de la vallée de la Moselotte, le village de La Bresse est totalement sinistré durant la Seconde Guerre mondiale. L'église, datée de 1752 et agrandie au XIXe siècle, est partiellement détruite. En 1951 et 1952, Gabriel Loire livre des maquettes pour la totalité des vitraux de l'église, soit vingt-trois verrières exécutées en dalle de verre entre 1952 et 1956, en collaboration avec l'architecte chargé de la restauration, Emile Deschler, et le sculpteur Lambert-Rucki. Parallèlement, il se voit également attribuer la commande, entre 1952 et 1956, du chemin de croix, des confessionnaux, des garnitures d'autels, des statues de Saint-Joseph et de la Vierge, des lustres, des autels secondaires et des tentures. Vitraux et mobiliers forment un des ensembles les plus complets de l'activité de décorateur d'église de Gabriel Loire durant l'Entre-Deux-Guerres.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

D'inspiration médiévale, le programme iconographique est le fruit d'une collaboration approfondie avec le chanoine Laurent. Sur l'exemple de Cluny, chaque verrière présente un des apôtres, associé à un prophète, l'Ancien Testament n'étant que l'ombre du Nouveau Testament. Le principe liturgique retenu est d'atténuer la lumière excessive rendue par la blancheur des murs et de tamiser la lumière afin de concentrer l'attention des fidèles. Cette exigence donne lieu à la création, dans les anciennes ouvertures en plein cintre, de larges verrières. La taille franche des morceaux de verre, à la manière de pierres précieuses brutes, génère des gradations chromatiques plus irréelles et plus poétiques que dans les précédentes tentatives en dalle de verre. De larges réserves de ciment accentuent encore les qualités monumentales de ces vitraux qui s'apparentent à des panneaux muraux plutôt qu'à des fenêtres donnant le jour.

EDIFICE : GARAGE « DE L'AVENIR »

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : MIRECOURT

ADRESSE : AVENUE VICTOR HUGO

DATE : VERS 1950-1955



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : NON IDENTIFIÉ

COMMANDITAIRE : NON IDENTIFIÉ

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le garage présente bon nombre d'analogies avec les stations-service et les garages automobiles qui fleurissent en France dans les années 1950. En effet, pendant les Trente Glorieuses la production automobile mondiale connaît un essor sans précédent, passant de 10 à 30 millions de voitures produites par an entre 1945 et 1975. Cette expansion s'accompagne naturellement d'un développement considérable du réseau routier et des commerces connexes (concessions automobiles, garages de réparation, stations-service) fortement influencés par l'architecture commerciale et utilitaire états-unienne.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le garage de l'Avenir présente une façade carrée blanche en béton armé. Elle est percée, sur sa gauche, d'une baie vitrée rectangulaire en légère saillie formant vitrine et, sur sa droite, d'une porte cochère. Le soubassement enduit est actuellement peint en gris. Au centre de la façade, un imposant auvent plat en béton vient abriter les baies et le trottoir sur toute la largeur de l'édifice. Au-dessus de cet auvent, la façade consiste en un simple frontispice plat et vierge de toute ornementation hormis trois bandeaux de béton, parallèles et superposés, qui viennent, en légère saillie surmonter le mur en guise de couronnement. A droite, la façade s'appuie sur un contrefort de béton qui se poursuit pour dominer largement l'édifice et faire office de support d'enseigne. On peut y lire l'inscription « Garage de l'Avenir ». La pente de ce contrefort est munie d'un ensemble de barreaux de métal ancrés dans la maçonnerie et servant d'échelle. En passant la porte de l'édifice, on pénètre dans un hangar à charpente métallique couvert de tôle ou bac acier avec six jours en plaques de plastique translucide apportant une lumière zénithale. Cette charpente métallique repose sur des murs de brique, hauts d'environ 4,50 mètres, celui de gauche étant percé de grandes baies garnies de fines menuiseries métalliques. Des murs délimitent le bureau du garage.

EDIFICE : ANCIENNE CENTRALE THERMIQUE DES FILATURES ET TISSAGES DE NOMEXY

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : NOMEXY

ADRESSE : RUE DES GRAVOTS

DATE : 1948



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : NON IDENTIFIE

COMMANDITAIRE : SOCIETE DES FILATURES ET TISSAGES DE NOMEXY

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Au début du XXe siècle, la Lorraine poursuit son important développement industriel amorcé durant le siècle précédent. De fait, dans les Vosges où les usines textiles sont nombreuses, cette évolution doit s'accompagner de l'accroissement du réseau d'équipements de production d'électricité telles que les centrales thermiques. Marcel Boussac, fils d'un important négociant en textile, décide d'assurer une autonomie énergétique plus importante à ses entreprises dans les Vosges par la construction de nouvelles centrales thermiques. Ainsi, par lettre du 16 mai 1949, le ministre de l'Industrie et du Commerce autorise l'installation de la centrale thermique de Nomexy dont l'objet principal est de pourvoir aux besoins des usines textiles du groupe situées sur la même commune.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Composée de trois volumes cubiques de hauteur décroissante, le plus important est sommé d'une cheminée qui culminait alors à 75 mètres de hauteur (aujourd'hui raccourcie), l'ancienne centrale technique se dresse face aux anciennes filatures d'un côté et de la cité ouvrière de l'autre, créant ainsi un très fort impact paysager dans le village de Nomexy. Les auteurs du projet ont conçu un édifice dans la lignée de la doctrine du classicisme structurel développé par Auguste Perret dans les années 1910, selon laquelle l'affirmation de l'ossature est la base de l'expression architecturale. Les façades de l'ancienne centrale offrent une composition très graphique fondée sur le rythme de la structure porteuse apparente, composée de portiques en béton armé. On observe ainsi une division ternaire des façades des deux grands volumes, chaque section étant elle-même redécoupée verticalement en cinq ou sept travées, en grande partie vitrée, grâce à des meneaux en béton. On observe une savante mise en œuvre du béton : utilisation de modules préfabriqués, ainsi le remplissage par des modules en béton engravillonné pour les parties pleines et grandes surfaces vitrées divisées en petits carreaux par une résille en béton.

EDIFICE : ENSEMBLES VERRIERS DE L'EGLISE SAINT-BRICE

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : OELLEVILLE

ADRESSE : RUE SAINT-BRICE

DATE : 1958-1973

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : GABRIEL LOIRE (VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En 1957, Gabriel Loire propose ses services à l'abbé Cotty, curé de la paroisse d'Oëlleville, pour le remplacement des vitraux de son église. Il livre tout d'abord deux verrières en dalle de verre pour le chœur, posées en 1958. Resté sans suite faute de crédits, le projet est complété en 1973 par l'adjonction de huit vitraux pour la nef, également réalisés en dalle de verre.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Tandis que l'iconographie du chœur, consacrée à Saint-Brice et à Saint-Martin, complétée par des symboles eucharistiques, demeure tout à fait traditionnelle, celle de la nef propose deux cheminements spirituels, à travers des épisodes de la vie du Christ. Cette réalisation, qui correspond à l'une des dernières en Lorraine, offre un exemple représentatif du style de Gabriel Loire durant les années de maturité, expressif et maîtrisé.

EDIFICE : SECTEUR URBAIN DE LA SECONDE RECONSTRUCTION

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : SAINT-DIE-DES-VOSGES

**ADRESSE : PLACE DU GENERAL DE GAULLE ; RUE THIERS ;
RUE DAUPHINE ; RUE STANISLAS**

DATE : 1945-1957



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JACQUES ANDRÉ ; RAYMOND MALOT ; GEORGES MICHAU ; PAUL RÉSAL

COMMANDITAIRE : ETAT (MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME (M.R.U.))

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

A l'instar de nombreuses villes françaises après la Seconde Guerre mondiale, Saint-Dié-des-Vosges, dévastée par les bombes en novembre 1944, connaît une reconstruction quasiment totale de son centre-ville, entraînant préalablement de nombreuses réflexions sur les partis pris à adopter et les choix à réaliser en matière d'urbanisme.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'histoire de la reconstruction de la ville – particulièrement complexe et étudiée –, probablement la plus célèbre de Lorraine et aussi l'opération de reconstruction la plus conséquente de la région, est restée liée à la figure de Le Corbusier qui s'oppose aux architectes locaux que sont Jacques André et Raymond Malot, chargés officiellement par le M.R.U. de la reconstruction de la ville. Si Le Corbusier propose pour la ville un projet-pilote de reconstruction ambitieux et très moderne, dans la lignée de ses théories développées dans la Charte d'Athènes, ce sont finalement des choix plus traditionnels qui sont faits pour cette reconstruction par Jacques André puis Raymond Malot qui reprend le projet.

Conservant le tracé historique de la ville, les architectes-urbanistes optent pour des alignements rigoureux d'immeubles mitoyens en plan d'équerre, donnant un effet visuel saisissant, et proposent des bâtiments aux façades rythmées par des baies marquées par leur encadrement de béton, par les balcons et par la bande de commerces du rez-de-chaussée protégée par un large auvent filant, très différents de ceux proposés par Le Corbusier. Utilisant également le grès des Vosges et des enduits de teinte rosée ils réinterprètent la tradition locale en apportant une identité forte à ce centre-ville – encore bien homogène aujourd'hui – et non dénué de modernité.

EDIFICE : CHAPELLE NOTRE-DAME-DES-CHAUMES

DEPARTEMENT : VOSGES

COMMUNE : LE VALTIN

ADRESSE : COL DE LA SCHLUCHT

DATE : 1959-1960



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : DOMINIQUE-ALEXANDRE LOUIS ; MAURICE BALLAND

COMMANDITAIRE : ASSOCIATION DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DES-CHAUMES

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Représentative de l'architecture de la période des Trente Glorieuses, la chapelle de La Schlucht a été construite dans le contexte de la Seconde Reconstruction et du développement touristique du massif vosgien. En 1959, les plans de l'édifice sont confiés à l'architecte Dominique-Alexandre Louis mais c'est Maurice Balland qui en assure l'exécution. La première pierre est posée le 9 juillet 1959. La consécration de la chapelle marque la fin des travaux six mois plus tard, le 10 janvier 1960.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La forme pyramidale du bâtiment est particulièrement significative des édifices culturels construits dans le contexte de la réflexion du renouveau liturgique et de la volonté des architectes de rompre avec les formes classiques. Sa façade principale est un pignon entièrement vitré qui s'ouvre sur la vallée. La nef occupe l'espace supérieur de l'édifice, tandis que le soubassement, en granit, abrite la sacristie et des locaux techniques. Le volume général évoque aussi la forme d'un chalet vosgien. Le seul décor est celui offert par les matériaux. Le sanctuaire prend place en avant de la grande baie ouverte sur le paysage.

Dominique-Alexandre Louis a également construit en 1955 une chapelle à Marbach (Meurthe-et-Moselle) dont le dessin général se rapproche de celui du Valtin, avec toutefois une complexification du plan et un soin plus grand apporté dans les détails.

La chapelle Notre-Dame-des-Chaumes peut également être rapprochée de l'église Saint-Pierre - Saint-Paul de Fontaine-le-Pin (Calvados), reconstruite par Pierre Bienvenu entre 1956 et 1960.

Bas-Rhin - Haut-Rhin

BAS-RHIN

EDIFICE : MAISON DEGOTT

DEPARTEMENT : BAS RHIN

COMMUNE : EPFIG

ADRESSE : RUE DE LA MONTAGNE

DATE : 1959

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CLAUDE PROUVÉ

COMMANDITAIRE : M. DEGOTT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La maison a été dessinée par Claude Prouvé en 1959 pour le notaire M. Degott.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le plan du bâtiment est en forme de L aux angles arrondis. Claude Prouvé adopte ici certains principes constructifs de Jean Prouvé en utilisant des éléments industriels : plateaux "Rousseau" en bois contrecollé pour les planchers et façades C.I.M.T. – Jean Prouvé. Ces panneaux de façade sont constitués selon les techniques de "sandwich" avec une âme en polystyrène expansé et un revêtement en aluminium strié. Les menuiseries sont intégrées dans ceux-ci lors du processus de fabrication.

Les façades donnant sur le jardin, composées de grandes baies vitrées, sont placées en retrait sous un portique en colonnettes de métal.

Le toit terrasse est recouvert de tôle d'aluminium plissée.

**EDIFICE : CENTRE D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE,
CHATEAU DE LICHTENBERG**

**DEPARTEMENT : BAS RHIN
COMMUNE : LICHTENBERG
ADRESSE : CHÂTEAU**

DATE : 1996



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ANDREA BRUNO; DANIEL GAYMARD

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le château de Lichtenberg est construit par Conrad de Lichtenberg au début du XIII^e siècle. Investi par les troupes de Louis XVI en 1678, le château est fortifié par Sébastien Le Prestre Vauban. Il abrite une garnison franco-allemande jusqu'en 1870. Les bombardements de la guerre franco-prussienne font lui font perdre son rôle militaire. Le château est classé monument historique en 1878. Mais son état de conservation se dégrade tout au long du XX^e siècle.

Le projet de restauration et de réaménagement conduit au château de Lichtenberg à partir des années 1990 s'inscrit dans la politique de valorisation du patrimoine régional, dont l'un des axes prioritaires d'intervention est la consolidation et l'animation des ruines de l'ancienne forteresse. Le schéma directeur d'aménagement élaboré s'articule autour de trois axes : la valorisation du patrimoine naturel et architectural, la mise en exposition du patrimoine historique, la mise en place d'un centre régional d'échanges et de rencontres culturels regroupant un centre de documentation, une salle d'exposition temporaire, une salle de séminaire et de rencontre, une aire scénique, un atelier pour enfants et une cafétéria.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment de l'Arsenal se situe à l'est. Il accueille du public et une salle d'exposition temporaire modulable au premier niveau. Le deuxième niveau abrite une salle de séminaire-spectacle conçue comme un volume autonome. Cet objet s'appuie sur le bâtiment existant en profitant d'un vide dans la maçonnerie de la façade nord, au moyen d'une structure visible en bois lamellé collé. Le volume constitué par la ruine du bâtiment Renaissance (le pavillon des Dames) est couvert par une toiture-terrasse comportant de larges gradins. Dans la caserne, la scène théâtrale se trouve abaissée pour retrouver le niveau original et mieux l'abriter des intempéries.

EDIFICE : GRAND ENSEMBLE DIT CITE ROTTERDAM

DEPARTEMENT : BAS RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : RUE DE LA HAYE ; PROMENADE DU LUXEMBOURG ;
RUE DE PERONNE ; RUE DE ROTTERDAM ; RUE DE L'YSER ;
RUE D'YPRES ; RUE D'AMSTERDAM

DATE : 1951-1953



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : EUGENE BEAUDOUIN

AUTRES INTERVENANTS : BOUSSIRON (ENTREPRISE)

COMMANDITAIRE : MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La cité Rotterdam répond à des objectifs techniques et économiques, sur fond d'enjeux politico- diplomatiques. En 1949, le traité de Washington permet la renaissance de l'Allemagne et règle le sort des sinistrés strasbourgeois réfugiés en République fédérale, qui peuvent revenir en 1953. L'installation du Conseil de l'Europe à Strasbourg accroît encore les besoins en logements et impose au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme d'en programmer 800. Le ministre, Eugène Claudius-Petit, lance, fin 1950, un concours de constructions à caractère expérimental. En janvier 1951, 64 propositions sont déposées, parmi lesquelles celles de la plupart des auteurs des futurs « grands ensembles » de la décennie, notamment Le Corbusier, Eugène Baudouin, Bernard Zehruss, Marcel Lods, Jean Dubuisson, et Jean de Mailly. Eugène Baudouin est désigné lauréat du projet, en collaboration avec l'entreprise Boussiron.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Sur un terrain de 10 hectares, Eugène Baudouin conçoit un parc à l'anglaise entouré de onze immeubles s'échelonnant de 1 à 13 étages. Au nord, il crée une dorsale discontinue rassemblant les bâtiments les plus hauts ; à l'ouest au sud et à l'est, il plante des immeubles de plus en plus bas. Le projet offre une grande diversité de logements, destinés à des célibataires comme aux familles, rassemblés dans une barre de duplex avec jardins privés. Edifié en dix-huit mois, l'ensemble est complété par deux écoles implantées au cœur de la cité. Les écoles ont été bâties en 1953. Le gymnase est élevé en 1972.

EDIFICE : CITE-JARDIN UNGEMACH

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : WACKEN (LIEU DIT)

DATE : 1924-1929

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JOSEPH BASSOMPIERRE, PAUL DE RUTTE, PAUL SIRVIN, JEAN SORG

COMMANDITAIRE : LEON CHARLES UNGEMACH

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Soucieux de faire bénéficier la communauté de sa fortune, l'industriel strasbourgeois Léon Charles Ungemach crée la fondation Ungemach en janvier 1920. Il est à l'origine de la construction de la cité-jardin Ungemach. Un contrat est signé entre la Ville de Strasbourg et la fondation Ungemach en février 1923 pour la cession du terrain sur lequel sera construit la cité-jardin. Quatre architectes sont visés pour concevoir la cité-jardin Ungemach : Paul de Rutte, Joseph Bassompierre, Paul Sirvin et Jean Sorg.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Construite sur un terrain de 14 hectares situé en plein quartier du Wacken, la cité Ungemach est édifée sur une presqu'île délimitée par la rivière Ill, traversant la ville ancienne, par son confluent l'Aar, se déployant dans la Neustadt, et par le canal de la Marne au Rhin. Le site dispose de qualités paysagères remarquables. La cité-jardin Ungemach est centrée sur un axe majeur composé de rues et places traversant son centre du nord au sud. Il s'agit d'un tracé droit composé dans la tradition néo-classique, allant de la rivière l'Aar jusqu'aux limites nord de la cité. La forme architecturale de la cité est très homogène. Son architecture est d'inspiration régionale. Les maisons sont couvertes de toits à forte pente en tuile qui caractérisent les habitations des villages de la région.

La cité se compose de 138 petites maisons de six types, de 100 à 165 m², chacune séparée par un jardin. Ce sont toutes des maisons unifamiliales présentant deux niveaux : un rez-de-chaussée destiné principalement au foyer de l'habitation et un étage mansardé. Les pièces principales sont ouvertes sur le jardin. Chaque maison est dotée d'un confort domestique de haut niveau pour l'époque : électricité, gaz, eau courante, toilettes et poêle compris dans le prix de revient.

EDIFICE : SYNAGOGUE DE LA PAIX

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : RUE RENE-HIRSCHLER

DATE : 1958



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN-PAUL BERST, CLAUDE MEYER-LÉVY

AUTRES INTERVENANTS : RENÉ HELLER (DECORATION INTERIEURE), CHARLES-GUSTAVE STOSKOPF (DECORATION INTERIEURE), JEAN LURÇAT (TAPISSERIE), GILBERT POILLERAT (FERRONNIER)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'ancienne synagogue, sise quai Kléber, est détruite par les nazis en 1940. En 1948, un bâtiment de l'ancien Arsenal, place Broglie, est mis à disposition par la Ville de Strasbourg. L'inauguration de la synagogue consistoriale provisoire le 19 mars 1950 marque la renaissance spirituelle de la communauté juive de Strasbourg. En 1952, la Ville de Strasbourg décide de céder le terrain à l'emplacement de l'ancienne synagogue. L'architecte Claude Lévy-Meyer conçoit le projet de synagogue de la Paix en 1947. Il fait appel à l'architecte strasbourgeois Jean-Paul Berst pour la réalisation des travaux, à René Heller, brièvement assisté par Charles-Gustave Stoskopf. Les travaux s'étendent à partir de 1954 jusqu'en 1957. La consécration de la synagogue de la Paix se tient le dimanche 23 mars 1958.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment de la synagogue de la Paix est composé d'un plan basilical. La vaste voûte de béton est portée par douze colonnes évoquant les douze tribus d'Israël. La façade principale est constituée d'un ouvrage monumental de ferronnerie, dessinant un réseau d'étoiles de David. Ce travail d'orfèvre réalisé Gilbert Poillerat magnifie la simplicité austère de la façade. Au-dessus du portail est gravé l'inscription en hébreu du livre de Zacharie (4:6) « Plus fort que le glaive est mon esprit ». À l'intérieur de l'édifice, le vestibule d'entrée est décoré de représentations de Jérusalem et du Mur de lamentations. La structure de la nef est d'une hauteur de 22 mètres. La nef peut être séparée des deux ailes latérales par des parois coulissantes. L'estrade s'élève en direction de l'Arche sainte, petit sanctuaire rond en fer forgé dont le rideau, tapisserie de Jean Lurçat, représente les lions annonçant la royauté de la Torah et le buisson ardent de Moïse. L'estrade est éclairée par deux chandeliers monumentaux à huit branches.

EDIFICE : MAISON DES DROITS DE L'HOMME

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : RUE SFORZA, AVENUE DE L'EUROPE, RUE DU GENERAL-UHRICH

DATE : 1965

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : BERTRAND MONNET, FRANÇOISE PAPILLARD, JEAN-PIERRE APPRILL

COMMANDITAIRE : VILLE DE STRASBOURG

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le Conseil de l'Europe, première institution européenne, née en 1949, a pour objectif « de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun, ainsi que de favoriser leur progrès économique et social ».

La Maison des droits de l'Homme, hébergeant à la fois la Cour européenne des droits de l'Homme, la commission européenne des droits de l'Homme et la Direction européenne des droits de l'Homme, est conçue par les architectes Bertrand Monnet, Jean-Pierre Apprill et Françoise Papillard à partir de 1963.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Situé à l'arrière du Palais de l'Europe, cet édifice bas, s'étend sur une superficie de 3 800 m². De plan carré, l'édifice comprend trois niveaux ajoutés à un sous-sol. Il est évidé en son centre par un patio, visible depuis le parvis sud. À l'origine, la cour abritait un magnolia, un bassin ainsi qu'un banc de pierre. L'édifice constitue un témoignage de l'architecture moderne. Son architecture se caractérise par la simplicité des formes et des matériaux employés. Les motifs rectangulaires de béton, conçus comme futuristes, font saillie devant les fenêtres des étages. Construit en fines lames de béton, ils font office de brise-soleils. L'édifice comprend à l'origine 70 bureaux, la salle d'audience, la salle de délibération et la salle de la Commission. Un système de coursives circulaires à chaque étage facilite la communication au sein du bâtiment : en les suivant, on peut accéder à chaque bureau. Cette disposition est d'autant plus appréciable lorsqu'on la compare aux couloirs du bâtiment actuel, qui sont tout en longueur.

EDIFICE : QUARTIER DE L'ESPLANADE

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

DATE : 1961-1967

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CHARLES-GUSTAVE STOSKOPF, ROGER HUMMEL, ALFRED KRONENBERGER, MAURICE BURSTIN, WEINSTEIN

COMMANDITAIRE : SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION DE STRASBOURG (SERS)

PRESENTATION DE L'ÉDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Construit sur l'emplacement de l'ancienne citadelle édifiée par Vauban, le quartier de l'Esplanade, d'une superficie de 72 hectares a permis l'extension de l'Université de Strasbourg et l'aménagement du territoire et la construction de nombreux immeubles d'habitation. Les études sont aussitôt entreprises sous l'égide de la Société d'aménagement et d'équipement de la Région de Strasbourg (SERS). Malgré de nombreuses difficultés, l'étude du plan-masse est assez rapidement menée à bien avec la concours des architectes Charles-Gustave Stoskopf et Roger Hummel. Les travaux débutent en 1958 dans le campus universitaire. L'école nationale supérieure des Arts et Industries (aujourd'hui INSA) est achevée la même année. La construction de la partie logement est lancée en 1961 pour être inaugurée six ans plus tard.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les édifices du quartier de l'Esplanade sont les témoins des nouvelles techniques, des nouveaux matériaux ainsi que de l'expression architecturale du courant moderniste des années 1960. Constituant l'un des rares exemples en France (et dans le monde) de campus intégré au sein de la ville, le campus universitaire constitue un manifeste de la modernité et des progrès techniques de cette époque.

Le plan masse du quartier de l'Esplanade, offrant des liaisons entre la ville ancienne et le nouveau quartier, illustre la volonté d'intégrer un ensemble monumental dans l'existant. Le campus universitaire de l'Esplanade est élevé selon le même principe d'intégration à l'espace urbain qui a prévalu lors de la construction du campus au XIX^e siècle.

EDIFICE : GRANDE PERCEE

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

**ADRESSE : RUE DU 22-NOVEMBRE, RUE DE LA DIVISION-LECLERC, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS,
PLACE DE LA BOURSE**

DATE : 1910-1960

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : FRITZ BEBLO, PAUL DOPFF (ARCHITECTES EN CHEF DE LA VILLE DE STRASBOURG)

COMMANDITAIRE : VILLE DE STRASBOURG

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La Grande Percée de Strasbourg est conçue entre 1907 et 1910 par l'architecte en chef de la Ville, Fritz Beblo, pour assainir la ville et faciliter la circulation entre la gare et le port.

Des recherches archéologiques sont conduites dans le cadre des travaux de la Grande Percée. De nombreux vestiges de la période gallo-romaine sont découverts dans le secteur des actuelles rues du 22-Novembre, des Francs-Bourgeois et dans les abords de la place Kléber. Plusieurs objets rejoignent les collections des musées de Strasbourg, en particulier en 1912 et 1913.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Conçu selon les principes du modèle haussmannien de percée du tissu existant, la Grande Percée de Strasbourg se distingue par ses lignes courbes inspirées de la nouvelle théorie de l'urbanisme développée par l'autrichien Camillo Sitte. Elle représente ainsi l'alliance des influences françaises et germaniques. Ce tracé ondulé créé une grande variété de perspectives.

La Grande Percée est exemplaire en ce qu'elle se caractérise par une homogénéité du point de vue des gabarits des constructions tout en illustrant une grande richesse architecturale et décorative.

EDIFICE : ENSEMBLE D'IMMEUBLES, PLACE DE L'HOMME-DE-FER

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : PLACE DE L'HOMME-DE-FER

DATE : 1954-1956 (CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE ET DE LA TOUR) ; 1992-1996 (CONSTRUCTION DE LA ROTONDE EN VERRE).

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : CHARLES-GUSTAVE STOSKOPF, WALTER OEHLER, ALFRED FLEISCHMANN

AUTRES INTERVENANTS : GUY CLAPOT (ARCHITECTE-URBANISTE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Suite aux destructions causées par la Seconde Guerre mondiale, l'état français conduit une vaste politique de reconstruction à partir des années 1950. L'ambitieuse politique d'aménagement du territoire se caractérise par d'importantes réalisations et grands ensembles. Les reconstructions des centres anciens sont empruntées de modernisme et de régionalisme et les grands ensembles illustrent l'architecture internationale issues des principes modernes. La place de l'Homme-de-Fer, dont l'accès est facilité par la nouvelle rue du Noyer, constituent aujourd'hui l'une des entrées de la Grande Percée.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'architecture de l'ensemble est inspirée du Mouvement moderne, mais tiraillée entre le courant régionaliste et traditionnel. La variété des hauteurs, des épaisseurs, de l'orientation et des formes des bâtiments vise à produire un effet pittoresque afin d'inscrire l'ensemble dans la continuité de la ville ancienne.

Charles-Gustave Stoskopf conçoit une tour qui, s'élevant à 48 mètres, émerge de l'ensemble de bâtiments. L'ensemble est constitué de six bâtiments distincts, comportant 80 appartements et une vingtaine de commerces au rez-de-chaussée et premier étage, avec leurs caves et lieux de stockage à l'entresol. Un tunnel relie l'entresol des bâtiments situés de part et d'autre de la rue du Fossé-des-Tanneurs sous le passage et le restaurant en haut de la tour.

EDIFICE : CIMETIERE NORD

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : PLACE DES PEUPLIERS

DATE : 1912-1922

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : FRITZ BEBLO, PAUL DOPFF (ARCHITECTES EN CHEF DE LA VILLE DE STRASBOURG)

COMMANDITAIRE : VILLE DE STRASBOURG

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Suite à la période de l'annexion allemande (1871-1918), conduisant au doublement de la population de Strasbourg, la création de trois nouveaux cimetières est décidée par le conseil municipal en 1910. Les plans du cimetière nord sont élaborés par l'architecte en chef de la ville, Fritz Beblo. Le plan prévoit une séparation dans le bâtiment principal : une aile est réservée à la chapelle dédiée aux cérémonies des funérailles et l'autre accueille la morgue. Plusieurs autres projets sont élaborés par l'architecte jusqu'en 1919, lorsque Paul Dopff est désigné comme successeur à Fritz Beblo.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le cimetière est conçu comme un véritable parc urbain et une œuvre d'art totale. L'édifice principal, au centre de la réalisation, est conçu tel un temple ornant les jardins anglais au XVIII^e et XIX^e siècle. Le cimetière est établi dans une végétation abondante, harmonieusement aménagée, qui offre aujourd'hui de remarquables chemins de promenades.

Les deux édifices de l'entrée du cimetière sont construits selon le modèle des maisons individuelles des villages alsaciens, caractérisées par des toits pentus couverts de tuiles.

Sur le plan du mobilier, le cimetière est décoré par des monuments et œuvres d'art qui complètent harmonieusement la composition.

EDIFICE : PARLEMENT EUROPEEN (BATIMENT IPE4)

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : AVENUE DE L'EUROPE

DATE : 1999

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : A.S. ARCHITECTURE STUDIO (MARTIN ROBAIN, RODO TISNADO, J.F. BONNE, ALAIN BRETAGNOLLE, RENE-HENRI ARNAUD), GASTON VALENTE

COMMANDITAIRE : SOCIETE D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REGION DE STRASBOURG (SERS)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La création du Conseil de l'Europe en 1947 marque un tournant prépondérant dans l'histoire de Strasbourg. La capitale alsacienne, considérée comme une victime importante des conflits du XX^e siècle et le symbole de la réconciliation et de l'unité, est désignée pour accueillir cette institution.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment Louise Weiss, entouré par la rivière Ill, dispose d'une surface totale de 200 000 m². Sa façade de verre, longue de 400 mètres, épouse la forme des berges de la rivière Ill et du canal de la Marne au Rhin. Cette architecture s'insère dans paysage urbain. L'agora de l'édifice s'ouvre vers la cathédrale et la ville par une percée permettant des jeux de lumière : les reflets du soleil en façade dessinent un quadrillage qui se superpose au damier du sol.

L'architecture de l'immeuble s'organise en différents volumes : un dôme et une tour, qui encerclent une agora elliptique. La tour, bâtie en verre et en grès, est haute de 60 mètres. Son sommet, qui semble inachevé, évoque le projet européen, en continuelle construction. L'arc du bâtiment accueille des espaces de travail, de communication et de détente. Il est coiffé d'un dôme sous lequel se trouve l'hémicycle monumental, le plus vaste d'Europe, où siègent les députés. Les espaces, dont chacun possède une fonction différente, sont différenciés par les couleurs, les formes. Le sol de l'artère principale est revêtu d'ardoise imitant les mouvements de l'eau. Le siège officiel du Parlement Européen comprend un hémicycle, 1133 bureaux pour les parlementaires, 18 salles de commissions de 50 à 350 places, un centre et un service de restauration.

EDIFICE : COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : ALLEE DES DROITS-DE-L'HOMME

DATE : 1989-1995



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : RICHARD ROGERS, CLAUDE BUCHER

COMMANDITAIRE : CONSEIL DE L'EUROPE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le Palais des Droits de l'Homme (PDH) est le siège de la Commission et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) constituées en 1959. Le premier bâtiment de 1965 étant devenu trop exiguë, le Comité des Ministres décide en 1987 de faire construire un nouveau Palais des Droits de l'homme. En 1989, la nouvelle maire Catherine Trautmann remettra en cause le projet initialement prévu et organisera dans l'urgence une consultation d'architectes pour offrir un projet architectural digne de cette institution internationale. De cette consultation sortira le projet de l'équipe de maîtrise d'œuvre composée du londonien sir Richard Rogers associé à Claude Bucher.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Rogers a choisi d'inscrire son édifice conçu comme un paquebot dans le site respectant la courbe des rives de l'Ill. L'édifice se décompose en 3 parties bien identifiées et distingue précisément les diverses fonctions. Le caractère remarquable repose en partie sur l'expression forte de l'ensemble. Il est marqué par la valorisation de l'accessibilité du bâtiment symbolisée par la création d'un grand hall transparent. Selon l'architecte, les deux cylindres de part et d'autre de l'entrée représentent la balance de la Justice. Selon ses termes, l'architecte a souhaité « réaliser un bâtiment aux lignes résolument contemporaines et symboliques qui associent le droit au principe de transparence ». Le bâtiment est également exceptionnel du point de vue paysager. Il complète un quartier à caractère monumental tout en s'inscrivant dans un écrin de verdure au bord de l'Ill. Sur le plan de la décoration des façades, on relève des plantes bien établies qui cascaden les toits.

EDIFICE : MAISON DE LA RADIO

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : PLACE DE BORDEAUX

DATE : 1956-1961

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PAUL TOURNON, A. DEVILLERS, P. VERDIER

AUTRES INTERVENANTS : JEAN LURÇAT (PEINTRE), GUMERSIND GOMILA (CÉRAMISTE)

COMMANDITAIRE : OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION FRANÇAISE (ORTF)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Strasbourg a été choisie pour accueillir la Maison de la radio en raison de son importance et de son rôle de premier plan dans le domaine artistique. La Maison de la Radio est construite entre 1956 et 1961 par les architectes Paul Tournon, A. Devillers et P. Verdier pour remplacer les studios situés sur l'avenue de la Marseillaise.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'ensemble se compose de la direction régionale accueillant les services administratifs, techniques, financiers, artistiques et d'information, le centre de production comprenant un studio et des salles de répétition, la grande salle dédiée aux émissions musicales ou de variétés, le centre des redevances, les annexes - notamment des garages et une cantine -, le centre de télévision ainsi que l'auditorium.

Les différents bâtiments comportent un soubassement en grès des Vosges appareillé au-dessus duquel règne un revêtement en pierre d'Euville Roche. L'édifice est de forme trapézoïdale. La façade en verre de l'entrée au rez-de-chaussée est ornée de motifs rectangulaires en métal doré. Au-dessus du rez-de-chaussée bas s'élève, en porte-à-faux et sur un plan légèrement concave, le promenoir est agrémenté d'une composition panoramique en carreaux de céramique. Cette composition est réalisée en 1961 par le céramiste G. Gomila d'après les dessins du peintre Jean Lurçat. Cette œuvre maîtresse de Lurçat, sur le thème de la Création du monde, est visible derrière la majestueuse verrière de la façade occidentale de l'auditorium. La composition en céramique est classée au titre des monuments historiques le 21 mars 1983.

EDIFICE : IMMEUBLE 7 QUAI ROUGET-DE-LISLE

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : 7, QUAI ROUGET-DE-LISLE

DATE : 1933

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : TIM HEMLINGER

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'édifice de logements collectifs est conçu dans l'actuel quartier de la Neustadt, l'extension urbaine conçue et réalisée à partir de la période de l'annexion allemande (1871-1918) et poursuivie de retour sous le giron français. Dans les années 1920/30, les quais sont bordés de constructions hautes s'élevant à 20 mètres au maximum. Les constructions élevées en face du quai Rouget-de-Lisle, sur l'île Sainte-Hélène, sont le résultat d'une modification de la réglementation municipale exigeant des maisons individuelles et constructions de taille moyenne ou basse dans ce secteur.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'édifice, de style Art déco, rappelle des constructions analogues de Paris. L'entrée de l'immeuble est monumentale. L'immeuble comporte le logement du concierge au premier sous-sol et la chaufferie au deuxième sous-sol. Au rez-de-chaussée et aux étages, un total de 13 appartements sont conçus par l'architecte Tim Helmlinger. L'aile gauche des quatre premiers étages est occupée par des appartements de 4 pièces, et l'aile droite par des appartements de trois pièces. Les cinquième et sixième étages sont respectivement constitués d'un appartement de cinq pièces. Le sixième étage comporte une grande terrasse de plus de 15 mètres de longueur. La toiture est constituée en terrasse accessible par la cage d'escalier. Les pièces de réception sont disposées en façade sur le quai, pour faciliter la perspective sur l'église Saint-Paul et la cathédrale pour ses habitants. Les services et les chambres à coucher donnent sur une cour spacieuse, bien éclairée et bien aérée. Le couloir des logements, réduit au minimum afin d'assurer un maximum d'espace dans les autres pièces, est éclairé par la lumière du jour.

EDIFICE : STATION-SERVICE TOTAL

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : AVENUE DU RHIN

DATE : 1970-1971

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN PROUVÉ (INGÉNIEUR)

COMMANDITAIRE : TOTAL

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

En 1969, Total commande à l'ingénieur Jean Prouvé un modèle de station-service afin de développer une image de marque.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Cet édicule polygonal est un exemplaire des 100 stations-services dessinées en 1969 par Jean Prouvé pour Total. Le groupe fait appel à l'ingénieur, déjà connu pour son savoir-faire en matière d'architecture préfabriquée, afin de produire une architecture facilement identifiable par l'automobiliste.

Le bâtiment est élaboré sur un plan centré à structure rayonnante en tôle galvanisée reposant sur un fût central et des poteaux périphériques. La façade se compose de treize panneaux en polyester et verre. La variété des terrains conduit en effet au choix de bâtiments quasi-cylindriques à un ou deux niveaux, avec ou sans logements. La station-service constitue une architecture légère et modulable, faite par assemblage simple et rapide.

La station-service modèle porte le nom de « Sucy », le village où a été implantée la première station du genre en France. Il est à noter que Jean Prouvé a créé un autre modèle de station-service, selon un plan quadrangulaire.

EDIFICE : COOP

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : RUE DE LA COOPERATIVE

DATE : 1911 (CONSTRUCTION DE L'ENTREPOT) ; 1962-1963 (CHAI D'EMBOUTEILLAGE)

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : KETTNER EDOUARD ; HAUG EUGÈNE ; SCHULÉ ADOLPHE

AUTRES INTERVENANTS : DANNEWOLF (ENTREPRISE VERRIERE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le *Konsumverein für Strassburg und Umgegend* (Société coopérative de consommation de Strasbourg et environ) est fondée en 1902. Son premier magasin ouvre la même année dans le quartier de la Petite France à Strasbourg. L'objectif de la société est d'acheter en commun et de produire des marchandises pour permettre de pratiquer des prix bas au bénéfice des classes populaires. En 1911, un terrain est concédé sur l'île de l'Éperon au Port du Rhin par la Ville de Strasbourg à la société. Le siège de l'entreprise y est érigé puis inauguré en 1912. La coopérative monte rapidement en puissance. En 1932, soit trente ans après sa fondation, la coopérative se situe à la quatrième place du classement des plus grandes sociétés coopératives hexagonales de par le nombre de sociétaires. Une extension du bâtiment historique est conçue par l'architecte Adolphe Schulé en 1952. Le chai d'embouteillage monumental, réalisé par le même architecte, est inauguré en 1964.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Aujourd'hui le site est composé de trois principaux édifices : les deux premiers bâtiments élevés en 1911, modifiés en 1930, constituant l'entrepôt central, et le chai d'embouteillage inauguré en 1964. L'entrepôt central, construit en béton, est constitué de quatre étages carrés, un sous-sol et une terrasse. Il abrite les bureaux, la cantine, les vestiaires d'usine et une chaufferie avec cheminée d'usine. Le chai d'embouteillage, également construit en béton, est composé de deux bâtiments de plan rectangulaire. Il accueille 148 cuves en ciment verré d'une capacité de 30 à 2 000 hectolitres. La salle de tirage accueille trois groupes d'embouteillage : un premier dédié aux crus à grands rendements, un deuxième aux vins fins et aux sirops, un dernier à d'autres millésimes et à la limonade.

EDIFICE : PORT

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : BASSIN DE LA CITADELLE ; BASSIN DU COMMERCE ; BASSIN DUSUZEAU ; BASSIN DE L'INDUSTRIE ; BASSIN DES REMPARTS ; BASSIN RENE-GRAFF ; BASSIN VAUBAN

DATE : 1924 (CREATION DU PORT AUTONOME)

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : OBERTHUR GUSTAVE ; HAUG EUGÈNE ; BRION JACQUES-ALBERT

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

C'est lors de la période de l'annexion allemande (1870-1918) que les premiers bassins du port sont aménagés pour assurer un port de communication dans la nouvelle capitale régionale. Ouvert au trafic commercial en 1892, le port est occupé par des constructions précaires, qui sont la proie des flammes en 1928. Les bassins du Commerce et de l'Industrie marquent le déplacement du port en bordure de la frontière avec l'Allemagne. Cette ouverture vers l'est, qui s'explique par le rattachement de la ville à l'Empire allemand, permet le développement des activités portuaires. Le Port autonome, associant la Ville et l'État, est créé en 1924. Strasbourg constitue alors un carrefour houiller important et le premier port charbonnier de France. Strasbourg s'affirme également comme deuxième port céréalier de France. Étendu sur près de 1 050 hectares mis à disposition de plus de 300 entreprises, le port de Strasbourg constitue aujourd'hui le deuxième port fluvial de France.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'actuel port est constitué d'ensembles et d'édifices remarquables situés notamment autour des bassins du Commerce et de l'Industrie. Ces bâtiments, d'époque et de style différents constituent un ensemble paysager représentatifs des grandes périodes significatives de l'histoire de Strasbourg et de l'architecture de la fin du XIXe s. et du XXe s. La Capitainerie, édifiée en 1899 par l'architecte Gustave Oberthur, constitue le siège de l'administration. L'édifice occupe une situation stratégique, au cœur de l'activité portuaire. Il est entièrement parementé de grès. Son architecture de style néomédiéval est caractéristique des constructions de la fin du XIXe siècle à Strasbourg et en Europe. Le port de Strasbourg se caractérise par un paysage unique représentatif de l'évolution des styles architecturaux tout au long du XXe siècle.

EDIFICE : GAZ DE STRASBOURG

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : RUE DES BONNES-GENS

DATE : 1932-1933



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : OBERTHUR GUSTAVE ; HEINTZ KEHR ET ASSOCIÉS

AUTRES INTERVENANTS : E. ZÜBLIN&CIE (ENTREPRISE) ; PERRIERE&CIE (ENTREPRISE)

COMMANDITAIRE : GAZ DE STRASBOURG

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La première usine à gaz de Strasbourg est établie entre 1838 et 1840 dans l'ancien quartier du Marais vert (Grüne Bruch), à proximité de l'actuelle place des Halles. La Ville acquiert le terrain rue des Bonnes-Gens en 1932. Un contrat est alors signé entre la Ville de Strasbourg et l'Union pour l'éclairage au gaz permettant d'améliorer les conditions des déplacements nocturnes. La conception du bâtiment Gaz de Strasbourg est confiée à Gustave Oberthur, auquel s'associent les entreprises E. Züblin&Cie et Perrière&Cie. Le projet de façade est approuvé par la commission municipale des Beaux-Arts tenue le 27 août. La réception du gros-œuvre du bâtiment se déroule entre mai et juillet 1932. La réception finale a lieu en 1933.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment Gaz de Strasbourg constitue l'un des rares et l'un des plus significatifs exemples d'édifice Art déco à Strasbourg. Avec le bâtiment CTS de Strasbourg, réalisé par le même architecte, il illustre un courant emblématique des années 1930 en France et à l'étranger.

L'édifice, situé à l'articulation entre la rue de Bonnes-Gens et la rue du Travail, s'inscrit de manière très harmonieuse dans son environnement urbain. Sa façade principale, en forme d'accordéon, témoigne du soin porté par l'architecte Gustave Oberthür dans le traitement de l'angle de l'édifice.

Inspirés par le courant Art déco, les éléments de mobilier du bureau du directeur, conçus par l'architecte Gustave Oberthür, sont les témoins du caractère complet de la réalisation.

EDIFICE : EGLISE SAINT-ARBOGAST

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : HERRLISHEIM

ADRESSE : RUE CHATEAUNEUF-LA-FORET

DATE : 1965-1968



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : MONNET, BERTRAND (ARCHITECTE) ; GURI, FERNAND (ARCHITECTE)

AUTRES INTERVENANTS : CHAVIGNIER, LOUIS (AUTEL DU SAINTSACREMENT) ; KAEPPÉLIN, PHILIPPE (MÂTRE-AUTEL ET CRUCIFIX) ; LARDEUR, GÉRARD (VITRAUX) ; ZACK, IRÈNE (FONTAINE ET CUVE BAPTISMALE).

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Détruite pendant la Seconde guerre mondiale, la commune demande la protection de l'église. Représentative de la tradition française, La façade est classée au titre des monuments historiques. La commune, sous l'influence du ministère de la reconstruction, demande le déclassement de l'édifice qui est émis officiellement le 5 octobre 1962. L'esquisse de la nouvelle église présentée par Bertrand Monnet et Fernand Guri en novembre 1962 vont aboutir à un projet final en 1963. Le dossier de demande de permis de construire est finalisé en début d'année 1963 puis remis à la commission d'art sacré et au ministère de la Reconstruction la même année. Les colonnes en grès de l'ancienne église ont servi plus tard à la réalisation du monument aux morts.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La forme générale de l'église est composée d'un triangle, dont la base se situe à l'entrée. La nef présente une forme trapézoïdale, peu répandue dans l'architecture religieuse. Le plan favorise la mise en valeur de l'autel principal, situé au centre de la construction. L'édifice est constitué de plusieurs volumes additionnés les uns aux autres, ce qui lui confère sa forme particulière. Trois matériaux sont principalement utilisés dans le projet : béton armé, bois, et galets du Rhin. Le béton armé est utilisé pour la structure de l'édifice, reposant sur un système de poteau-poutre permettant de libérer les façades. Les galets du Rhin, permettant également d'habiller la façade extérieure, ont une portée symbolique dans le contexte régional. L'utilisation du béton est employée brut de décoffrage. À l'intérieur de l'édifice, l'alliance du béton, du bois et des vitraux colorés donnent à l'église un aspect résolument moderne. Le mobilier liturgique fait également l'objet d'une attention particulière.

EDIFICE : EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : PLACE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

DATE : 1962-1964

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : LE DONNÉ, ANDRÉ

AUTRES INTERVENANTS : ZACK LÉON (MAÎTRE-VERRIER)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La construction des premiers grands immeubles de la cité de la Canardière à la Meinau est lancée en 1956. Dès 1959, il réunit près de 7 000 habitants et constitue l'ensemble immobilier est le plus important de la ville. La même année est décidée la construction d'une église pour les chrétiens de région catholique de la Meinau.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'église Saint-Vincent-de-Paul et sa tour clocher sont édifiés sur le côté est de la place de l'Île-de-France. Le plan rectangulaire de l'église ne distingue pas le chœur de la nef. Le clocher, est isolé du bâtiment, et formé d'une tour ajourée de 28 mètres de haut surmontée d'une croix. L'église Saint-Vincent-de-Paul et la tour clocher sont construits en béton armé. Toutes les façades de l'église sont remplies, en partie supérieure, de verrières de Léon Zack évoquant des nuages, incrustées entre les poteaux et poutres de la structure. L'église est précédée d'un porche par lequel on pénètre dans la partie basse de l'édifice formant narthex et accueillant la cuve baptismale. La porte en bois ouvrant le rez-de-chaussée confère un caractère monumental à l'entrée. Le rez-de-chaussée abrite la sacristie, une chapelle, et des dépendances. L'église de 1 000 places occupe l'étage sous la charpente en béton armé apparente. Le plafond, réalisé avec des éléments en ciment, contraste par sa couleur sombre et son décor sculpté avec la blancheur et la sobriété des autres parties de l'édifice. Le podium supporte un autel monolithique. Les vitraux en dalle de verre de Léon Zack s'étalent comme une vaste fresque lumineuse jouant librement sur les parois de l'église auxquelles elles donnent l'aspect d'une chasse. Ces vitraux rappellent ceux de l'église de Sausheim de l'église Saint-Christophe (Polygone, Strasbourg).

EDIFICE : EGLISE DE LA TRES-SAINTE-TRINITE

DEPARTEMENT : BAS-RHIN

COMMUNE : STRASBOURG

ADRESSE : RUE DE STOCKHOLM

DATE : 1965-1966

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : BELMONT, JOSEPH ; DICK, JEAN (ARCHITECTE)

AUTRES INTERVENANTS : CHAPUIS FRANÇOIS (MAÎTRE-VERRIER)

COMMANDITAIRE : ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DE L'EGLISE DE LA TRES-SAINTE-TRINITE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Dans les années 1950-1960, la Ville de Strasbourg négocie le rachat des terrains militaires de l'Esplanade, à l'est du centre historique, afin d'y édifier un nouveau quartier. L'archevêque-évêque d'Alsace décide la création d'une nouvelle paroisse, laquelle sera dédiée à la Très-Sainte-Trinité. Le concours d'architecture organisé réunit les propositions de trois cabinets d'architecture. L'architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux, Joseph Belmont, se voit confier la construction de l'église le 14 mars 1964. L'architecte et urbaniste strasbourgeois, Jean Dick, est chargé de la conduite des travaux d'édification de l'ensemble paroissial. Les travaux de construction débutent en 1965. Le 22 juin, Monseigneur Jean-Julien Weber bénit la pierre angulaire de l'ensemble paroissial. L'église est consacrée le 5 juin 1966.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le plan de l'édifice est ovale polygonal, selon le modèle d'une carène de navire. L'église s'étend à l'intérieur sur 36 mètres de longueur et 16 mètres de largeur en son centre. La nef forme un volume de 17 mètres de haut sous charpente. À l'intérieur, l'église offre 300 m² d'ouverture par l'éclairage naturel. Joseph Belmont souligne sa volonté de concevoir l'église « élancée comme un paquebot », mais également légère et élégante. L'architecte respecte le schéma traditionnel de l'église : narthex sous la tribune d'orgue, la nef où se réunit l'assemblée, et le chœur qui accueillent l'autel, l'ambon et les sièges du célébrant et des servants. Une attention particulière est portée aux éléments de décor. La nef et la chapelle sont éclairées par « murs-lumières » constitués de fibre de verre, de résine et de polyester. La création du maître-verrier constituent à la fois des fresques, des sculptures et des vitraux.

HAUT-RHIN

EDIFICE : ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ANNONCIATION

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : AMMERSCHWIHR

ADRESSE : TROIS-EPIS (LIEU-DIT)

DATE : 1968

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : KELLER, PIERRE ; DUMAS, PIERRE ; PRIOLEAU

AUTRES INTERVENANTS : BENOÎT (VERRIER); HILAIRE CAMILLE (PEINTRE)

COMMANDITAIRE : COMMUNAUTE DES MISSIONNAIRES REDEMPTORISTES

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'église Notre-Dame des Trois-Épis est une commande réalisée par la Communauté des pères rédemptoristes. Elle est élevée en 1968. Entre les années 1970 et 1983, les Trois-Épis accueillent le collège de la congrégation, ouvert à des enfants de tous milieux et dans toutes situations. À la fermeture de l'établissement, la maison est transformée pour recevoir tous service de l'adoration eucharistique. L'établissement se transformer en maison d'accueil en 1984.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Trois Épis constitue un lieu-dit partagé entre les trois communes d'Ammerschwihr, Turckheim et Niedermorschwihr. L'église est construite en béton brut avec fausse voûte en lamellé collé. Les murs sont partiellement constitués de dalles de verre. Elle est rattachée aux bâtiments du prieuré et complétée par des salles de réunion et de restauration. La flèche formée de trois piliers symbolisant les trois épis, prévue dès 1968, est érigée en 1991 à côté de l'église, selon le projet de l'architecte Prioleau.

L'intérieur de l'église s'inspire de la coque d'un paquebot, qui fascine les architectes. Les verrières en dalles de verre sont réalisées par l'atelier Benoît de Nancy d'après des cartons de Camille Hilaire de Paris. L'intérieur est également éclairé par des puits de lumière, dont la forme sur la toiture est inspirée de l'esthétique des hublots d'un navire. Le mobilier de l'église, notamment la croix, l'ambon et les luminaires s'introduisent harmonieusement à l'ensemble par des lignes longues et effilées. L'orgue monumental se présente sous la forme d'une caravelle, ce qui conforme la fascination des architectes pour l'architecture et l'ingénierie navales.

EDIFICE : VILLAGE DE LA SECONDE RECONSTRUCTION

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : AMMERSCHWIHR

ADRESSE : VILLAGE

DATE : 1946-1956



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : STOSKOPF, CHARLES-GUSTAVE (ARCHITECTE EN CHEF DE LA RECONSTRUCTION DES VILLAGES VITICOLES DE

LA POCHE DE COLMAR)

COMMANDITAIRE : VILLE D'AMMERSCHWIHR

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les bombardements anéantissent 85% de la commune d'Ammerschwihr. La Ville adopte le projet de reconstruction en 1947. Dès 1946, l'architecte en chef présente son projet basé principalement sur trois axes prioritaires : le réseau des voies de communication, les nouveaux quartiers et les édifices publics. Charles-Gustave Stoskopf est désigné architecte en chef de la reconstruction des villages viticoles de la Poche de Colmar.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Il s'agit de l'une des reconstructions les plus significatives en France dans les premières années d'après-guerre en terme de superficie, qui se distingue d'autres (comme Le Havre ou Arles par exemple) car son architecture est inspirée des traditions régionales anciennes (comme à Saint-Malo, Gien, Orléans ou encore Thionville). Ammerschwihr témoigne d'un regain d'intérêt pour la culture locale dans le contexte d'un changement d'appartenance nationale. On relève une importante prise en compte du contexte paysager. La reconstruction d'Ammerschwihr, bien plus que celles conduites pendant la même période dans la région, comme à Bennwihr, Mittelwihr et Sigolsheim, respecte le tracé urbain ancien caractérisé par sa sinuosité. L'architecte considère le paysage comme un décor de théâtre comportant au loin, la toile de fond et, de part et d'autre, des spectateurs, des coulisses. Ce principe, qui lie tous les bâtiments plastiquement au réseau, permettrait selon lui de composer des tableaux qui ont toujours fait l'admiration des habitants et des visiteurs. Un soin particulier est également porté aux éléments de décor dans l'espace public, notamment à ceux des fontaines publiques. Des ornements sculptés, ainsi que certaines plantations, sont remis en place.

EDIFICE : EGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : BENNWIHR

ADRESSE : PLACE DE LA MAIRIE

DATE : 1957-1959

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : POURADIER-DUTEUIL, PIERRE ; PILLON, GEORGES

AUTRES INTERVENANTS : MARTINEAU PAUL (PEINTRE) ; ATELIERS DE SAINT-GOBAIN (VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'ancienne église de Bennwihr est sérieusement endommagée par les obus de la Seconde Guerre mondiale. Il est décidé d'en détruire les ruines et de remplacer l'édifice par une nouvelle église.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'église est établie en léger retrait de la rue principale, à proximité de l'hôtel de ville, la salle des fêtes, le presbytère et le monument aux morts. Le corps de l'édifice s'étend sur 25 mètres de long et 12 mètres de large. Le clocher est constitué d'un campanile à l'italienne comportant des ouvertures des quatre côtés, afin de mieux propager le son des cloches. La tour est construite en pierre de taille sur plus de trois-quarts de sa hauteur. La partie supérieure est édifiée en béton armé. Il est séparé de la nef par un petit auvent à trois arches. L'entrée dans la nef peut être effectuée par trois portes surmontées de trois grandes baies égales. Le baptistère est attenant à la nef par un court couloir. La toiture est couverte de tuiles plates émaillées et colorées, formant des motifs géométriques.

À l'intérieur, tout le côté sud de la nef est occupé par une grande verrière réalisée pour l'inauguration de l'église par les ateliers de Saint-Gobain, sur le modèle d'une peinture de Paul Martineau. Celle-ci s'étend sur sept baies. Elle représente la Résurrection à la suite de la passion du Christ par un ensemble de symboles : les palmes du dimanche des Rameaux, la colonne de la flagellation, la couronne d'épines, la tenaille et les clous, la lance, les dés pour jeter le sort sur la tunique du Christ, la croix dans la nuit avec les bras élevés, la chaîne brisée, la lumière qui chasse les ténèbres, et l'oiseau – le Phénix – représentant le Christ et surmonté d'une mitre d'évêque rappelant l'Église. Les vitraux font entrer une lumière chatoyante.

EDIFICE : USINE RICOLA

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : BRUNSTATT

ADRESSE : RUE DE L'ILL

DATE : 1993



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : HERZOG & DE MEURON

COMMANDITAIRE : RICOLA EUROPE SA

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Lorsque la Suisse a refusé de devenir membre de l'Union européenne par referendum en 1992, il est rapidement devenu nécessaire pour la compagnie Ricola d'établir une usine en France. Pour l'édification de l'usine, Ricola Europe SA fait appel aux architectes bâlois Herzog & de Meuron, qui avait déjà établi une relation de confiance avec l'entreprise depuis les années 1980. L'usine Ricola est construite à Brunstatt en quelques mois en 1993.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'édifice, de volumétrie parallélépipédique assez épurée, se caractérise par deux auvents aux larges débords légèrement relevés sur leurs extrémités. L'innovation architecturale réside dans une présentation évolutive de l'apparence des façades. Pour se faire, les architectes ont employés le béton brut sur les pignons et le polycarbonate sur les façades latérales. Les pignons deviennent le support de l'évacuation des eaux de pluies en toiture. En rupture avec la matérialité brute du béton, les façades latérales se composent de panneaux de polycarbonate. Ce bardage translucide depuis l'intérieur et opacifiant de l'extérieur forme une façade lisse et sans percement apparent. Les modules de polycarbonates sont sérigraphiés par un motif repris d'une photographie représentant une feuille. Cet élément végétal subtil évoque la marque Ricola sans reprendre le logo publicitaire. Le motif filtre l'intensité lumineuse depuis l'intérieur, habille la sous-face des auvents depuis l'extérieur et surtout apporte une signature à l'édifice de nuit. Du point de vue constructif, seule la structure des pignons est visible. L'emploi du procédé du mur-rideau, (c'est-à-dire un mur de façade qui assure la fermeture de l'enveloppe du bâtiment sans participer à sa stabilité) perturbe la compréhension de l'édifice et attise la curiosité. Le large porte à faux des auvents et le dessin de détail proposé participent de la même interrogation.

EDIFICE : ANCIEN SANATORIUM DEPARTEMENTAL

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : COLMAR

ADRESSE : RUE DU STAUFFEN

DATE : 1930-1934

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : ARMAND MULLER

AUTRES INTERVENANTS : RUDLOFF, CAMILLE (ENTREPRENEUR) ; KATER ET ANKERSMIT (ENTREPRENEURS)

COMMANDITAIRE : BRION ET MARTIN

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

À la fin des années 1920, il est décidé d'établir plusieurs chantiers d'utilité publique et sociale, et notamment des sanatoriums publics tels que celui de Colmar. Le projet du sanatorium départemental est approuvé par Louis Loucheur, le ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, le 23 décembre 1929 pour y accueillir des tuberculeux pulmonaires.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le sanatorium de Colmar s'étend sur une longueur de 110 mètres environ. Il comporte deux ailes de 22 mètres de large et une partie centrale faisant saillie de 17 mètres environ en direction du nord. Il est constitué d'un sous-sol, qui accueille la chaufferie et de trois étages aménagés. Le rez-de-chaussée et les étages sont divisés en trois parties : l'aile ouest, réservée aux femmes, l'aile est, réservée aux hommes, une partie centrale comprend au sud l'entrée principale, la salle du conseil d'administration au premier étage, l'oratoire protestant au second, et la chapelle catholique au troisième. La partie centrale au nord comporte la cuisine, les réfectoires précédés de rince-bouches et la salle des fêtes. Le bâtiment principal est constitué d'une ossature en béton armé, relié aux étages par des planchers en corps creux avec armature de fer. Comme dans le sanatorium d'Arnières, les malades sont logés dans des dortoirs à trois lits avec, entre eux, des groupes de six lavabos communs. Des balcons de cure sont établis aux étages, disposés par l'architecte en galeries superposées. Des galeries de cure sont également aménagées sur les toits.

EDIFICE : HOPITAL PASTEUR

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : COLMAR

ADRESSE : AVENUE DE LA LIBERTE

DATE : 1929-1937

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : VETTER, WILLIAM (ARCHITECTE)

AUTRES INTERVENANTS : PERRET AUGUSTE (ENTREPRENEUR); PERRET GUSTAVE (ENTREPRENEUR); DUCHÊNE ACHILLE (PAYSAGISTE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Dès 1824, la commission administrative de l'hospice civil de Colmar évoque la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil de l'établissement, et d'améliorer les conditions d'hygiène des malades. En 1925, il est décidé de construire un nouvel hôpital sur un terrain de 11 hectares situé à l'ouest de la ville. La commission administrative fait appel à l'architecte colmarien Gustave Umbdenstock. En 1928, la commission administrative décide finalement de confier l'élaboration de ce vaste projet à William Vetter, d'origine suisse, qui avait collaboré avec l'architecte parisien Auguste Perret, spécialiste du béton armé.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'hôpital est conçu pour héberger 750 malades, dont 60 tuberculeux. L'architecte rompt avec la tradition pavillonnaire et conçoit un hôpital-bloc où les services d'hospitalisation sont regroupés dans un long bâtiment coupant la parcelle en diagonale. L'édifice est construit en béton armé avec une structure poteaux/poutres mise en œuvre par les entreprises Perret. Les six niveaux du bâtiment sont disposés en gradins sur la façade sud avec des balcons, afin que les malades bénéficient de chambres ensoleillées au maximum, en référence au type du sanatorium. La façade nord est constituée de contre-gradins. Sur la façade sud, se déploient les escaliers et ascenseurs dans neuf avant-corps permettant un accès indépendant pour chacun des services. Les locaux d'administration sur deux niveaux sont implantés sur le pourtour de la parcelle. Ils sont reliés au bâtiment principal par un souterrain et une galerie couverte en rez-de-chaussée. L'hôpital achevé en 1937 contient des équipements modernes (ascenseurs, monte-charge) que l'architecte conçoit aussi dans le souci du bien-être des malades : réduction du bruit et hygiène. William Vetter est aussi attentif aux espaces verts et confie la réalisation d'un jardin classique au paysagiste Achille Duchêne.

EDIFICE : EGLISE SAINT-LEON

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : COLMAR

ADRESSE : RUE D'OSTEIM

DATE : 1964-1965

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JOSEPH MULLER

COMMANDITAIRE : PAROISSE SAINT-LEON

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les chrétiens du quartier nord de Colmar songent à créer une nouvelle paroisse après la Seconde Guerre mondiale. L'association Saint-Léon, le précurseur de la paroisse, est créée en 1959. Le concours pour la construction de l'église est organisé en 1961. Après consultation de la commission d'Art sacré, le programme indique que la construction sera simple et de ligne sobre. Elle devra s'intégrer harmonieusement dans le cadre déjà existant et revêtir un caractère intime. La proposition de Joseph Muller est retenue, après modification. L'église est élevée sur un terrain mis à disposition par la ville après expropriation des usines Lauth. La pose de la première pierre est effectuée en 1964 et la construction est achevée en 1965.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'église élevée constitue une synthèse des deux projets. Le plan carré est retenu en raison de son coût plus modeste. En revanche, il retient le principe de la coupole-lanterne pour éclairer l'intérieur de l'église. Le presbytère est attenant à l'église. Le clocher est indépendant de l'église. La façade blanche illustre l'idée de simplicité et de sérénité souhaitée par le maître d'ouvrage. La façade principale est également revêtue d'ardoise, qui renforce le caractère noble de la construction. Sur le plan du second œuvre, on relève le plafond en bois rappelant les voûtes en pierre d'une église ou d'une cathédrale. Cet élément confère un caractère de majesté à l'église.

EDIFICE : ANCIEN ATELIER DE MONTAGE DE LA SOCIETE NSC,
DIT LE LOUVRE

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : GUEBWILLER

ADRESSE : RUE DE LA REPUBLIQUE

DATE : 1925



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : J.-B. MATTER (ENTREPRENEUR)

COMMANDITAIRE : NOSOCO

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La première filature de coton de Guebwiller est installée en 1808. Elle fabrique des machines textiles dès 1818. La ville accueille plus de 4 000 employés du textile en 1862 et atteint 13 300 habitants en 1911. En 1919, les trois branches de production (machines textile, produits filés, fil à coudre) sont dissociées par la création de trois sociétés autonomes qui se répartissent les locaux de l'entreprise : le site de Guebwiller pour les deux premières et l'usine de Lautenbach (Haut-Rhin) pour la troisième. Le 23 décembre 1919 est constituée la société par actions « Nouvelle Société de Construction ci-devant Nicolas Schlumberger et Cie » (Nosoco) qui poursuit la construction de machines textiles dans les locaux situés sur la partie sud du site originel. Celle-ci entreprend la réparation des dommages liés au conflit qui est l'occasion d'une rationalisation des espaces productifs. Le plan établi en 1925 par Jacques Oberthur, est modifié par délibération du conseil municipal le 10 mars 1927 et approuvé par la préfecture du Bas-Rhin le 23 mai 1927.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les ateliers de montage, dispersés avant-guerre en différentes parties de l'usine, sont groupés dans un nouveau bâtiment en béton armé édifié en 1920 (bât. 80) dont la construction est assurée par l'entrepreneur J.B. Matter de Colmar (Haut-Rhin). Ce bâtiment est appelé « Le Louvre ». Comportant trois étages, il offre une surface de 9 500 m² d'ateliers clairs et aérés (v. ill. 2). Son architecture traduit une influence du style Art déco. L'intérieur se caractérise par une forêt de colonnes, qui donne un caractère très monumental à l'édifice et en inspire le nom, le Louvre. En 1960, les ateliers de montage (Le Louvre, bât. 80) sont étendus vers l'est (bât. 84) par l'entreprise de construction Gamberoni de Logelbach (Haut-Rhin) qui réalise, en 1967, une seconde extension dans le prolongement de la première.

EDIFICE : MAISONS INDIVIDUELLES DE L'ARCHITECTE JEAN FINIELS

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : GUEBWILLER / SOULTZ / BUHL / ORSCHWIHR / SOULTZMATT

DATE : 1957-1975

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN FINIELS

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Dans la région de Guebwiller, à partir de la fin des années 1950, l'architecte Jean Finiels propose un nouveau parti architectural inspiré dans ces grands principes du Mouvement moderne et de l'architecture scandinave. Souvent associé à l'architecte Georges Thiriet, il conçoit des maisons visant à répondre aux besoins de fonctionnalité, de rationalité et de modernité.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Les maisons modernistes de l'architecte Jean Finiels sont conçues comme des résidences de vacances, de week-end. Elles se caractérisent par une superficie et une hauteur restreinte. Il s'agit principalement de maisons de plain-pied ou d'un étage sur rez-de-chaussée. Elles présentent également de vastes baies vitrées, une séparation mince entre l'intérieur et l'extérieur et des espaces de vie bien structurés dans des volumes modulables. Un soin particulier est porté par l'architecte aux aménagements paysagers des maisons individuelles. Jean Finiels s'associe avec Herrisset pour l'aménagement des jardins de plusieurs maisons, notamment à Guebwiller. Certaines des réalisations de Jean Finiels se distinguent d'autres villas modernistes principalement par les toits-papillons qui constituent une interprétation originale des toits-terrasses. Les maisons sont notamment construites en brique et en béton, avec dans certains cas un revêtement extérieur partiel en bois, des menuiseries en bois ou en pierre. À l'intérieur, les maisons sont baignées de lumière. Elles sont également dotées du confort moderne de l'époque. Certains éléments de mobilier ont été conçus par l'architecte, notamment dans la maison de Pierre Meyer à Orschwihr. Les principes architecturaux des maisons modernistes de Jean Finiels s'inscrivent dans la continuité de l'architecture du Mouvement moderne. Ses œuvres répondent en majeure partie à des objectifs fonctionnels, d'innovation et d'adaptation. Inscrites dans la filiation des réalisations de Frank Lloyd Wright, Le Corbusier, Jean Prouvé, Eugène Baudouin et Marcel Lods, ces œuvres constituent également des versions abouties des expériences constructives conduites dans les pays scandinaves, notamment en Suède.

EDIFICE : USINE HYDROELECTRIQUE

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : KEMBS

ADRESSE : ROUTE DE ROSENAU

DATE : 1928-1932 (CONSTRUCTION) ; 1946 (RECONSTRUCTION)



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : KOECHLIN RENÉ

COMMANDITAIRE : ENERGIE ELECTRIQUE DU RHIN

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'idée d'utiliser la force motrice du Rhin entre Strasbourg et Bâle avait déjà été formulée dans la première moitié du XIXe. C'est en 1883, soit un an après la loi déclarant d'utilité publique l'aménagement de l'usine hydroélectrique de Jonage sur le Rhône, que l'ingénieur René Koechlin conçut l'idée d'utiliser l'énergie du Rhin au profit de l'industrie mulhousienne. Mais ce ne fut qu'en février 1902 qu'il fut en mesure de présenter son premier projet d'utilisation à la Société industrielle de Mulhouse. La procédure de concession s'est poursuivie pendant dix ans, entre 1902 et 1912, auprès des gouvernements d'Alsace-Lorraine et du Grand-Duché de Bade. Le projet a été remanié et modifié un grand nombre de fois. Le projet est définitivement adopté en 1922. L'usine hydroélectrique est inaugurée en 1932.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'usine de Kembs comporte six turbines-alternateurs à axe vertical et deux turbines Kaplan qui produisent en moyenne 920 millions de kWh. Dans l'aile de bâtiment sont disposés : dans les deux étages en sous-sol les batteries d'accumulateurs, les transformateurs et tableaux des services auxiliaires de la centrale et un atelier de réparation, au rez-de-chaussée le logement du concierge, et un magasin, au premier étage des bureaux, au second étage la salle de répartition des câbles de commande et de signalisation et le poste central téléphonique, au troisième étage le tableau des compteurs en enfin au quatrième étage la salle de commande qui centralise toutes les manœuvres et d'où l'on contrôle toutes les installations.

Les façades sont de style Art déco. L'usine est édifée en béton. À l'intérieur, certains éléments de mobilier en bois, notamment des tables et un espace d'expositions portant sur les autres usines hydroélectriques de la région, sont probablement des modifications des années 1960.

EDIFICE : ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-VINCENT

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : KIRCHBERG

ADRESSE : RUE DU MOULIN

DATE : 1844 (PREMIERE CONSTRUCTION) ; 1954 (RENOVATION COMPLETE) ; 1961 (POURSUITE DE LA MODERNISATION)

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : ZACK, LÉON (CARTONS VITRAUX) ; GERRER, ALBERT (RÉALISATION DES VITRAUX)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Edifiée au XIII^e siècle, l'église fut reconstruite en 1844 par l'architecte de Masevaux Jacques François Antoine Kuen, comprenant une nef et un chœur, l'ancien chœur étant transformé en sacristie. En 1954, une rénovation complète de l'édifice a été réalisée par l'architecte suisse Hermann Baur. L'architecte supprime l'ensemble du mobilier du XIX^e siècle, qui ne présente aucun intérêt du point de vue artistique ni historique, et confie le décor intérieur à l'artiste Léon Zack et à sa fille Irène (mosaïques, vitraux, sculptures). En 1961 le curé Biellmann demande au fils de Hermann Baur, Hans Peter Baur, de poursuivre la modernisation de l'édifice en couvrant les murs d'un crépi rugueux, en dégagant les poutres du plafond, en construisant une nouvelle tribune d'orgues et en aménageant l'ancienne tour-chœur en chapelle baptismale, telle une nouvelle sacristie du XX^e siècle contre le mur sud du chœur du XIX^e siècle.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'entrée principale est marquée par un auvent. Le linteau porte une inscription commémorative datée de 1844. L'intérieur de l'église est composé d'une nef plafonnée et de nouvelles baies barlongues à l'ouest. L'ancien chœur voûté d'ogives abrite les fonts baptismaux et une armoire eucharistique du XV^e siècle. La voûte d'ogives avec clef armoriée (une fasce) est l'œuvre d'un artiste non identifié. Les mêmes armes ornent la baie sud du niveau supérieur de la tour. Les baies du niveau inférieur de la tour sont moulurées d'un cavet, avec petit arc infléchi au sommet de l'arc. Les fenêtres du niveau supérieur sont en arc brisé, à deux formes trilobées surmontées de quadrilobes ou de mouchettes. Les vitraux, réalisés par Léon Zack et sa fille Irène, représentent des figures géométriques oniriques. Toujours dans des tonalités bleutées, les vitraux évoquent des nuages, figures bien souvent employées par l'artiste. Les vitraux situés au niveau inférieur de la tour sont réalisés plus tard par l'entreprise F. Schultz de Burnhaupt.

EDIFICE : CAVE ET MAISON PIERRE MEYER

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : ORSCHWIHR

DATE : 1965-1966



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : JEAN FINIELS

COMMANDITAIRE : PIERRE MEYER

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Pierre Meyer s'établit à Orschwihr dans les années 1950, où il fait l'acquisition d'une cave à vins. Il commande la modernisation de cet ensemble, en développe les activités, et construit sa maison au-dessus des cuves dans les années 1960. Pour la réalisation de sa villa, Pierre Meyer fait appel à un architecte qui a le vent en poupe dans la région de Guebwiller, Jean Finiels. L'architecte conçoit des maisons inspirées de l'architecture du Mouvement moderne, notamment des réalisations de Le Corbusier et de Frank Lloyd Wright, qui séduisent un certain nombre de propriétaires privés à cette époque.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La maison est constituée des principales caractéristiques des villas modernes : structures légères, matériaux nouveaux (ciment, verre et aluminium), vastes baies vitrées, lignes droites et simplicité des profils. Elle comprend également des matériaux traditionnels tels que le grès des Vosges. Exposée vers le sud, vers les jardins auxquels on accède de plain-pied, la maison illustre la recherche d'ensoleillement des maisons des architectes modernistes. À l'intérieur, l'alliance de la modernité et de la tradition se confirme. Une ouverture constituée de grès rose de Vosges percée dans le dégagement de l'entrée permet une vue sur la salle de séjour. La cuisine, dotée de tout le confort et la modernité de l'époque, offre une vaste ouverture également sur le séjour. Une cloison en bois, qui se marie avec le plafond, sépare la salle à manger et le séjour. La cheminée est également construite en grès des Vosges. Les cache-radiateurs, permettant l'assise des habitants et des visiteurs, constituent une remarquable création de Jean Finiels. La cave à vins se situe au sous-sol.

EDIFICE : EGLISE DU SACRE-COEUR

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

ADRESSE : RUE DE VERDUN

DATE : 1956-1959

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : NITSCH (ENTREPRENEUR) ; LE DONNÉ, ANDRÉ ; PATOUT, MICHAEL

AUTRES INTERVENANTS : ZACK LEON; PICHARD, JANIE ; GERRER, ALBERT ; ZACK, IRENE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La chapelle du Sacré-Coeur est construite entre 1929 et 1930 dans le quartier du Rebbberg par l'entrepreneur Nitsch. Le quartier de la chapelle est bombardé en mai 1944, les vitres et vitraux sont soufflés. En 1956, il est décidé de construire une nouvelle église contiguë à la première. Celle-ci, édifiée entre 1956 et 1959 par les architectes André Le Donné et Michael Patout, est consacrée en 1960. Les verrières de l'église sont réalisées par Léon Zack et Janie Pichard en 1958, et celles de la chapelle par Albert Gerrer en 1949.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'église du Sacré-Coeur est construite en béton brut selon un plan rectangulaire. À l'angle sud-est, se trouve le clocher hors-oeuvre, surmonté d'une croix. Les quatre murs de la tour sont percés en partie supérieure d'une grande baie rectangulaire avec vitraux. L'entrée de l'église s'effectue sous un porche vitré à piliers de béton. La luminosité du vestibule, accentuée par le plafond peint de couleur jaune, est ouvert sur le jardin par de larges baies. Cette ouverture favorise un dialogue la lumière du vestibule et l'atmosphère sacrale de l'intérieur de l'église. La nef à un seul vaisseau est plafonnée d'un caissonnage en losanges en béton. La hauteur de la nef est de huit mètres environ. Ses murs latéraux sont percés d'une longue baie continue ornée de vitraux en dalles de verre de Léon Zack. Le podium est constitué par un large emmarchement présentant un pavement-mosaïque réalisé par Irène Zack. Le podium est encadré par quatre poteaux circulaires se prolongeant en sous-sol dans la salle d'œuvres et constituant l'essentiel de l'armature de l'édifice. Ces colonnes soutiennent la tour lanterne qui s'élève à 18,50 mètres du sol, animée par les vitraux abstraits de Janie Pichard formant le lanterneau. L'autel est constitué d'un bloc de marbre blanc sculpté par Léon Zack. La lumière apportée par la couronne de vitraux de Janie Pichard est centrée sur l'autel. Elle anime l'intérieur de l'édifice de rayons rouges, jaunes, verts ou violets selon l'heure de la journée.

EDIFICE : ANCIEN SIEGE DE LA SOCIETE COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE (MDPA)

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

ADRESSE : PLACE DU GENERAL-DE-GAULLE

DATE : 1993

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : GRÜBER JACQUES (MAÎTRE-VERRIER); ALBINET JEAN-PAUL (MAÎTRE-VERRIER), ATELIER LOIRE (VERRIER)

COMMANDITAIRE : VILLE DE STRASBOURG

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les Mines de Potasse d'Alsace (MDPA) ont, durant près de cent années d'exploitation de la potasse (1904-2002), développé non seulement une économie locale mais surtout une société ancrée dans un territoire original. Ce territoire, planifié par la mine, est caractérisé par ses paysages typés (cités, chevalements, terrils), avec tout son cortège de perceptions et de représentations propres à une communauté dite « minière », aujourd'hui orpheline de son principal référent identitaire. Ce type de paysage et de territoire appartient à la grande famille des « pays noirs » et autres pays miniers que l'on retrouve à travers toute l'Europe. Parmi les cas les plus représentatifs citons la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la Ruhr, la Sarre, la Silésie, le Pays de Galles, etc. Rappelons par ailleurs que le territoire d'exploitation de la potasse d'Alsace a pour particularité d'avoir été un territoire disputé entre France et Allemagne (guerres du XXe siècle), avec les changements de souveraineté et donc de législations que cela suppose. Les Société commerciale des potasses d'Alsace établit son siège à Mulhouse en 1930. En 1968, elle devient la Société commerciale des potasses et de l'azote d'Azote.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'édifice en forme de L est implanté à l'angle de la place du Général-de-Gaulle et de l'avenue du Maréchal-Foch. Le bâtiment est doté d'une façade de style Art déco, significative des années 1930. A l'intérieur, la hall d'accueil est revêtu de céramique en mosaïque. Les vitraux sont réalisés par l'atelier Loire selon les dessins de Jacques Grüber en 1930.

EDIFICE : GARE

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

ADRESSE : AVENUE DU GENERAL LECLERC

DATE : 1929-1932

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : SCHULÉ, CHARLES ; DOLL, ALBERT ; GÉLIS, R. ; UMBDENSTOCK, GUSTAVE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La deuxième gare de Mulhouse achevée en 1842 nécessite un agrandissement dès le premier quart du XXe siècle dû à l'augmentation du nombre de voyageurs et de trafic ferroviaire. Le concours pour la construction de la nouvelle gare de Mulhouse est ouvert en 1927. Le projet des architectes mulhousiens Charles Schulé, Albert Doll et R. Gélis est retenu, bien que le premier prix ne leur ait pas été attribué. Le projet final est retenu en 1928. La construction s'étend entre 1929 et 1932. La gare est inaugurée le 29 décembre 1932. Les travaux de destruction de l'ancienne gare, de remaniement de l'espace urbain et de construction des nouvelles voies de service et d'installations électriques se poursuivent jusqu'en 1934.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

La gare possède une structure en béton. L'édifice est de style Art déco épuré. En 1934, la gare comprend un hall de départ avec un service de bagages à expédier, 17 guichets pour billets, un hall d'arrivée, avec la réception des bagages, une grande galerie vitrée de 50 mètres de long par 10 mètres de large, reliant les deux halls, un buffet, des salles d'attentes, un bureau des renseignements et d'autres locaux de services, administratifs et commerciaux. L'architecte Gustave Umbdenstock réalise une grande verrière à motifs géométriques portant une horloge monumentale sur la façade du bâtiment d'entrée. Parallèlement à la réalisation de la gare, le caractère industriel du quartier disparaît progressivement. Mais ce sont les destructions de la Seconde Guerre mondiale qui permettent, avec la reconstruction, de lui donner un caractère propre à sa situation, celui d'un quartier d'entrée de ville avec hôtels et restaurants, agences de voyages, établissements bancaires et commerces.

EDIFICE : PORTE DE BALE

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

ADRESSE : PORTE DE BALE

DATE : 1950-1955



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : GIRARDET, DANIEL ; LAUGA, PIERRE ; LAMUNIÈRE, JEAN-MARC

COMMANDITAIRE : MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

PRESENTATION DE L'ÉDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les nouveaux immeubles de l'ensemble de la Porte de Bâle sont conçus dans le cadre de la restructuration du quartier de la gare conduite par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme après les destructions de 1944. Le conseil municipal examine et approuve à l'unanimité l'avant-projet de reconstruction et d'aménagement de la ville le 13 juillet 1946. Le projet de Daniel Girardet et Pierre Lauga est retenu car il offre une grande rapidité d'exécution. Les travaux débutent en juillet 1950. Trois côtés de la place, les plus proches du centre-ville, sont achevés à l'automne 1952. Les travaux aboutissent en 1955, avec le bâtiment Écran.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'ensemble de la Porte de Bâle est constitué de neuf immeubles et 250 appartements. L'ensemble urbain de la Porte de Bâle est conçu selon le modèle des fonctionnalistes, ou modernistes, qui préconisent l'invention de formes novatrices dans l'architecture et l'urbanisme à partir des années 1930, comme c'est le cas notamment à Brest et Le Havre. La structure des immeubles est composée de béton armé et d'acier, conçu selon les règles établies par les frères Perret pour l'exécution du béton armé apparent. Les immeubles présentent les mêmes proportions ainsi que les mêmes hauteurs. Seul l'immeuble Écran, qui ferme la place, est plus haut. Les trois premiers bâtiments élevés autour de la place sont constitués selon le même schéma de trois étages sur rez-de-chaussée. De l'autre côté du quadrilatère, la réalisation de trois autres édifices est confiée à l'architecte Daniel Girardet par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Il s'agit de la chaufferie centrale, l'immeuble EDF, aujourd'hui occupé par des professions libérales et du bâtiment Écran. L'immeuble Écran se distingue par sa typologie singulière et la modernité de son écriture architecturale.

EDIFICE : ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

ADRESSE : RUE FENELON

DATE : 1962-1963

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : BAUR, HERMANN (ARCHITECTE) ; MAROZEAU, PAUL (ARCHITECTE)

AUTRES INTERVENANTS : GOKHUF (ARTISTE VERRIER)

COMMANDITAIRE : PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le quartier de Bel-Air est principalement construit pendant la période d'après-guerre. À cette époque, l'église Saint-Barthélémy est éloignée. En 1956, l'office religieux chrétien catholique est célébré dans un hangar d'avion. La communauté chrétienne se détache de la paroisse-mère, avec à sa tête l'abbé Léon Bilger. Les paroissiens choisissent Saint-François d'Assise comme patron pour leur nouvelle église. La première pierre de la nouvelle église est posée le 23 septembre 1962. Elle est ouverte au culte en 1964 et consacrée par Monseigneur Elchinger en 1971.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le plan de l'église est spiral. La construction de l'église par étape symbolise le parcours des fidèles et leurs sacrements. Ses dimensions et son horizontalité s'inscrivent cependant de manière harmonieuse dans le paysage urbain. La toiture-terrasse du côté de la rue Fenelon dépasse légèrement le niveau du sol. La tour clocher indépendante, bâtie sur trois pieds, constitue le symbole trinitaire. La verticalité de la tour contraste avec l'horizontalité de l'église. Les murs extérieurs et intérieurs sont en béton à moellons apparents. À l'intérieur, l'église est constituée de petites ouvertures diffusant une lumière indirecte. On relève une légère pente dans le volume central, vers le chœur. L'important volume du chœur symbolise la majesté de Dieu. L'autel, de forme carré, est conçu et exécuté en granit. Il contraste avec les formes arrondies de l'église. L'ambon est réalisé à partir de la même pierre que l'autel. Le tabernacle, représentant la demeure de Dieu parmi les Hommes et la présence divine, est constitué d'un puits de lumière. Le baptistère se situe à gauche de l'autel. Pour les vitraux, Gokhuf choisi par l'architecte, s'est inspiré du cantique du soleil ou des créatures de Saint-François. La croix glorieuse, également réalisée par l'artiste Gokhuf, est construite en fer forgé.

EDIFICE : CENTRE CULTUREL DE LA FILATURE

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

ADRESSE : ALLEE NATHAN KATZ

DATE : 1990-1993

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : VASCONI CLAUDE

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La filature de laine peignée Laederich et Cie est fondée à Mulhouse en 1883. Elle fonctionne jusque dans les années 1960, avant de devenir une friche industrielle rachetée par la Ville. L'idée de la maison de la culture, qui trouve son origine en 1961 avec André Malraux au ministère de la Culture et témoigne de la politique de décentralisation culturelle en France, est proposée en 1968 à Mulhouse. Le concours pour l'édification du bâtiment est organisé en 1987. Le conseil municipal de Mulhouse, alors présidé par le maire Joseph Klifa, retient la proposition de Claude Vasconi plusieurs années plus tard, fin décembre 1988. Le bâtiment est édifié entre 1991 et 1993.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le bâtiment regroupe plusieurs structures dont La Filature, scène nationale, l'orchestre symphonique de Mulhouse, l'opéra national du Rhin, la médiathèque spécialisées dans les arts de la scène. Le bâtiment comprend notamment une grande salle de 1 216 places, une salle modulable pouvant accueillir jusqu'à 364 spectateurs, des salles de répétition et une galerie d'expositions. Remarquablement fonctionnel, le bâtiment se caractérise également par des horizontales filantes caractéristiques de l'architecture de Claude Vasconi, telles que celles ornant la façade de la banque Dexia à Esch Belval au Luxembourg. À l'intérieur, l'établissement est conçu pour créer un lien entre les espaces urbains au nord-ouest et au sud-est. Un chemin est tracé entre l'entrée principale et l'arrière du bâtiment. L'équipement est doté des équipements les plus performants en leur genre.

EDIFICE : TOUR DE L'EUROPE

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : MULHOUSE

ADRESSE : PLACE DE L'EUROPE

DATE : 1969-1973



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : SPOERRY, FRANÇOIS ; MICHAU, BERNARD

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les travaux de la Tour de l'Europe débutent en 1956 à l'initiative de la Société de rénovation, créée à cet effet. La construction de la tour a demandé près de 30 000 heures d'étude incluant les plans, les calculs et l'organisation et 30 mois de travail. La construction prend fin en 1972 et la tour est inaugurée à la date de la fête de l'Europe, le 5 mai 1973. Tous les Mulhousiens sont conviés à l'évènement.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'une des principales caractéristiques de la tour est sa base triangulaire. Elle correspond à la fois à une recherche logique de distribution des locaux intérieurs, et au souci de donner à ce mouvement une allure légère en dépit de son volume imposant. La Tour de l'Europe, s'élevant à 100 mètres de haut, s'articule sur 31 étages. Elle est composée de près de 30 000 m² de plancher destinés au ¾ à l'habitation (28 étages dédiés à des logements comprenant 180 appartements et studios) et pour le reste à des usages professionnels. Construite en béton armé, elle est composée de deux entrées, l'une depuis la place de l'Europe réservée aux piétons, l'autre depuis les parkings au rez-de-chaussée inférieur. Au 29^e étage, une terrasse panoramique offre aux visiteurs une vue jusqu'à Colmar, la Forêt-Noire, les Alpes suisses et les Vosges. Au 30^e et 31^e étage, sont installés un bar et un restaurant. Ce dernier comporte un plateau tournant d'une révolution en 45 minutes, si bien qu'au cours d'un repas on peut voir l'ensemble du panorama. Dans les années 1970, la Tour de l'Europe semble révolutionnaire. Elle est dotée de tout le confort et les dernières avancées technologiques du moment.

EDIFICE : ECHANGEUR AUTOROUTIER DE LA CROIX DE LA HARDT

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : SAUSHEIM

DATE : 1977



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : TEYSSANDIER, J.-P.; BRUA, J. ; AUDEOUD, B. ; BUGUEL, F.

COMMANDITAIRE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DU HAUT-RHIN

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Les plans de la Croix de la Haardt sont signés par J.-P. Teyssandier, J. Brua et B. Audeoud en 1977. À partir de 1978, ce dernier est remplacé par F. Buguel.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'échangeur de la Croix de la Hardt se trouvent aux intersections entre l'autoroute A35 et l'autoroute A36. Il vise à éviter tout croisement à niveau pour limiter le ralentissement des voies concernées.

L'échangeur de la Croix de la Hardt est constitué de 3 niveaux. Derrière l'échangeur de Cormontreuil (51), construit à partir de 2014 à l'est de Reims entre l'autoroute A34 et la traversée urbaine de la ville constituant un mélange unique d'échangeur en trèfle, à turbine et à niveaux, il constitue une réalisation unique d'envergure. L'ingénieur Jean-Paul Teyssandier parvient à dépasser les modèles d'autoroutes existants, comme celui de l'échangeur en trèfle, ou en turbine, tout en économisant l'espace consommé par l'ouvrage d'art.

Les stries qui décorent les piliers de béton de l'ouvrage et leur couleur pourpre confère un caractère noble à cette réalisation, mise à l'honneur par une peinture à l'accueil de la Dir'Est.

EDIFICE : ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-GEORGES

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : URSCHENHEIM

ADRESSE : GRAND'RUE

DATE : 1840-1842 (CONSTRUCTION DE L'EGLISE) ; 1952-1953 (RESTAURATION)

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

AUTRES INTERVENANTS : ZACK LÉON (PEINTRE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

De la petite chapelle construite à Urschenheim vers la fin du XII^e siècle, il ne reste que la tour dont le rez-de-chaussée servait de chœur. En 1802, Urschenheim devient une paroisse. Le projet de reconstruction de l'église se fait jour dès 1836, mais c'est le 27 juillet 1840 que la première pierre est posée. Les travaux sont achevés en 1842. Lors d'une attaque aérienne du 30 janvier 1945, la pression d'air causées par les bombes endommage gravement les vitraux de l'église. L'abbé Vetter, arrivé en 1951, entreprend une rénovation complète de l'intérieur de l'église en 1953. L'artiste parisien Léon Zack est chargé des travaux.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'église est composée d'une nef unique plafonnée, de cinq travée de fenêtres, d'un chœur semi-circulaire et d'une sacristie flanquant celui-ci au sud. L'ambiance à l'intérieur de l'église est dominée par les vitraux aux formes géométriques qui distillent une lumière généreuse. Ces formes géométriques servent de support à une variation de la couleur, jaune, orange, rouge. Pour remplacer les autels latéraux, Léon Zack établit deux stèles grises au décor gravé de longues lignes qui représentent à gauche sainte Odile, à droite saint Arbogast. Les traits ne sont pas uniformes, les éclats accrochés au linéaire par le ciseau du graveur donnent une dynamique à l'ensemble. Sur le mur en face de la chaire se trouve une mosaïque représentant Saint Georges, patron de la paroisse : un personnage vêtu à l'antique, tenant une épée et accompagné des initiales S.G. L'œuvre est signée Irène Zack, fille de Léon. C'est dans le décor du chœur que Léon Zack apporte une marque exceptionnelle : au-dessus du maître-autel, débarrassé du tabernacle qui se trouve encastré dans le mur de l'abside et dissimulé dans le lambris, une grande peinture représente l'Ascension : trois figures aux formes esquissées, les visages signalés par des triangles, la composition rehaussée de couleurs montre et évoque tout à la fois le Christ s'élevant au ciel, entouré de deux anges. Le fond est habité par de grandes taches violettes.

**EDIFICE : AUTEL DE LA PATRIE ET CRYPTÉ DU MONUMENT
NATIONAL DU SILBERLOCH**

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : HARTMANNSWILLERKOPF

ADRESSE : COL DU SILBERLOCH

DATE : 1923-1932



MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : DANIS, ROBERT

AUTRES INTERVENANTS : BOURDELLE, ÉMILE-ANTOINE (SCULPTEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Après la stabilisation du front des Vosges à la fin de 1914, le massif du Hartmannswillerkopf, de par sa situation centrale et sa position élevée, constitue un observatoire et une place forte, enviable par les deux camps. Des troupes françaises s'installent au col du Silberloch le 24 décembre 1914, puis les combats se déroulent de janvier 1915 à janvier 1916. Le rassemblement des corps de 1200 soldats français tombés sur le champ de bataille de Hartmannswillerkopf impliquait de concevoir une nécropole nationale centrée sur un monument commémoratif de grande ampleur. Le site du col du Silberloch, où se situaient des tranchées, galeries et camps français est retenu pour sa construction.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

Le projet retenu évoque l'abri de campagne. La façade est constituée d'un portique reposant sur quatre colonnes en béton, à pans coupés, et deux statues-pilastres représentant des victoires ailées, en bronze doré, sculptées par Antoine Bourdelle. Elles sont surmontées d'une architrave portant l'inscription "1914 HARTMANNSWILLERKOPF 1918". La crypte présente un plan carré, auquel s'ajoutent des absidioles rectangulaires latérales, accueillant les consoles israélite et protestantes, et une abside axiale semi-circulaire. Cette dernière loge l'autel catholique en béton surmonté d'une statue de Vierge à l'Enfant, sculptée par Antoine Bourdelle. L'éclairage zénithal est assuré depuis la couverture en béton par des pavés de verre. Au centre d'un podium, l'autel de la patrie, en cuivre doré, revêtu des armes des grandes villes françaises, évoque le sacrifice des soldats tombés durant la bataille des Vosges. L'ensemble du site est finalement achevé et visité le 9 octobre 1932 par le Président de la République Albert Lebrun.

EDIFICE : ÉGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

DEPARTEMENT : HAUT-RHIN

COMMUNE : WINTZENHEIM

ADRESSE : RUE HERZOG

DATE : 1926

MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : BERTSCH, ULYSSE ; MULLER, JOSEPH

AUTRES INTERVENANTS : RUDLOFF, CAMILLE (ENTREPRENEUR)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Après l'abandon d'un premier projet d'Auguste Perret, en raison de son devis trop onéreux, la paroisse de Logelbach à Wintzenheim fait appel à l'entrepreneur C. Rudloff de Colmar pour la construction de l'église, avec les architectes alsaciens Ulysse Bertsch pour l'église et Joseph Muller pour la tour. L'église est édifiée en 1926.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE

L'église est bâtie sur le terrain occupé par l'ancienne chapelle. Le plan se compose d'une nef entourée de bas-côtés avec un chevet plat occupé par un vitrail. L'extérieur de l'église tout comme le mobilier liturgique est exécuté en béton peint en blanc. Le clocher est terminé en trois clochetons surmontés d'une croix. L'entrée se fait sous un clocher porche. Le dessus du portail est orné de bas-reliefs, puis d'une grande croix en béton sur la tour du clocher. L'autel, carré et en marbre, présente un pied en courbures et est orné d'un médaillon de l'Agneau réalisé par Ph. Kaeppelin. Le vitrail situé derrière l'autel, représentant le Christ d'Ascension et tamisé par des bandes verticales translucides de tissu, est l'oeuvre de Philippe Kaeppelin. Les peintures sont réalisées par le curé Georges Kaeffer (1921-1932).
